

publication de la  
Centrale ornithologique bretonne  
groupe de Cornouaille



29 ans

Ar  
M. J. M.

n. 8

Le bulletin de notre groupe ornithologique est d'accord une oeuvre collective. Sa seule prétention est de réunir les observations et travaux de chacun pour le plaisir de tous. Bien entendu nous essayons de toujours le faire de notre mieux et espérons améliorer cette oeuvre commune après numéro.

Aussi, après l'accord de tous ceux qui sont le plus souvent impliqués dans la matérialisation de ce bien commun, avons nous décidé de ne plus faire apparaître de signature au bas des différentes parties qui constituent un numéro. Il ne s'agit nullement pour nous de se cacher derrière l'anonymat, mais une fois encore de mettre l'accent sur la nécessaire communauté que représente l'élaboration de chaque numéro. D'ailleurs cet anonymat n'est nullement une règle obligatoire, comme vous le constaterez à la lecture de ce n° 8.

A petite nouveauté, petit changement. La couverture du bulletin a été "refondue" et le groupe rebaptisé "Groupe ornithologique de Cornouaille", ce qui correspond mieux à notre couverture géographique.

ont participé à l'élaboration de ce numéro, sauf omission involontaire:

- Bertrand et Bruno Bargaïn, René Bozec, Paul Ganevet, Mon. le Prof. Claude Chastel, Philippe Cléren, Raymond Gardet, Michel Cossec, Mon. Michamp, Jacques Garrot, Françoise Gobaille, Xavier Grémillet, Doc Claude Guéguin, Jacques Henry, Robert Le Doux, Pierre Le Floch, Doc Geneviève Lelay, Chantal Le Minor, Jacques Maout, Roger Mahéo, André Nabat, Annie et Roland Peron, Alain Peton, Doc Christine Guillaïn, Bernard Quidéau, Jean Claude Tanneau, Alain Thomas, Georges Olloso, Pierre Yéson,
- ainsi que des équipes Ar Vran, Sepnh et le Centre nautique des Glévan lors de différents travaux de groupe
- Les illustrations sont de Jean Claude Tanneau, sauf la Plie grise-che grise et l'Oedicnème que l'auteur, Chantal le Minor, nous a autorisée à utiliser à partir du numéro 10 du bulletin au groupe ornithologique de la Vienne "l'Outarde".

Groupe ornithologique de Cornouaille  
40, rue de la marine  
29112 Le Guilvinec

Bulletin n°8, sommaire:

- \* Actualités ornithologiques du 16 nov. 1982 au 15 mars 1983, page 3
- \* Bilan de l'enquête Pluvier doré, page 23
- \* La réserve ornithologique du Cap Sizun, saison 1982-1983 par René Bozec, page 30
- \* Bilan 1983, réserve des Moutons / archipel de Glézan; page 32
- \* Programme "oiseaux échoués", résultats préliminaires; page 38
- \* Distribution numérique de Branta b. bernicla en France (saison 1982-1983) par Roger Mahéo, page 49
- \* Recensement européen des oiseaux marins échoués, 26 et 27 février 1983, par Alain Thomas; page 46
- \* Oiseaux et parasites, ensemble de 3 articles; page 49
- \* Les phalaropes, travail réalisé dans le cadre du groupe de travail sur les oiseaux marins par Pierre Vésou; page 56
- \* Océlands citadins, page 60
- \* Données de baguage, page 62
- \* Le Tourne-tout, page 64
- \* Enquête "niches 10 x 10 km", bilan; page 66

PLONGEON SP. (Gavia sp.) 8 données

- Youn Kiez : 2 les 4 et 25 Décembre, 1 le 17 janvier.

- Baie de Douarnenez : 2 le 22 Décembre.

- Glénan : 3/7 du 24 au 28 janvier.

- Baie de Concarneau : 3 le 30 janvier.

- Fort-Bleque (Ploëneur/56) : 1 le 12 février et 4 le 18.

PLONGEON ARCTIQUE (Gavia arctica) 18 données

- Baie de Douarnenez : 1 à Trézeliouen/Kerlaz le 27 Novembre et 4 Décembre.

- Baie de Douarnenez : 1 à la pointe de Tréoultec/Ploëvez-Forzay le 29 Décembre ; 1 à Tal ar grip/Ploëderm le 16 janvier ;

11 aux Roches Jaunes/Beuzec Cap Sizun le 11 Mars ; enfin 2 en

baie de Douarnenez le 8 janvier, 1 les 17 et 22.

- Baie d'Audierne : 1 à St Guénolé/Fennarc'h le 13 Décembre et

1 à Forz Poulhan/Ploévet le 22 Décembre.

- Baie de Concarneau : 1 le 19 Novembre et 3 le 30, 2 le 11 Décembre.

dre.

- Glénan : 11/14 du 24 au 28 janvier.

- Fort-Bleque : 3 le 9 janvier et 7 le 12 février.

PLONGEON IMBRI (Gavia immer) 18 données

- Youn Kiez : 1 le 24 Novembre.

- Baie de Douarnenez : 2 à Kerligan le 22 Décembre ; 1 à Tréleun-

tec le 29 Décembre ; 1 près du port de Douarnenez les 29 et 30

Décembre ; 2 en baie de Douarnenez le 27 Novembre, 1 le 25 Dé-

cembre, 3 le 8 janvier, 4 le 16, 2 les 17 et 22.

- Sud du Pays Bigouden : 1 au Ster/Le Guillainec le 10 janvier

- Secteur de Concarneau : à Trévilgan, 1 les 2 et 9 janvier ;

1 en baie de Concarneau le 8 janvier ; 1 le 15 janvier à Peul-

dehan/Tréguic.

- Glénan : 1/2 du 24 au 28 janvier.

PLONGEON CAIMARIN (Cavia steillata) 11 données

- Baie de Douarnenez : 1 au Rls/Kerlaz le 27 Novembre ; 1 à Kerzel/Plonevez Peray le 6 Décembre ; 1 en 1 à Tal ar grip le 16 Janvier ; 1 en Baie de Douarnenez le 4 Décembre, 2 le 17 Janvier et 20 le 22.
- Secteur de Concarneau : 3 à Kerisdan/Trégunc le 7 Janvier.
- Glénac : 2 du 24 au 28 Janvier.
- Fort-Bloqué : 1 le 9 Janvier, 1 le 12 Février et 3 le 18.

GREBE RUPPE (Podiceps cristatus) 29 données

- Baie de Douarnenez : 1 au Rls le 17 Janvier et les 2 et 3 Mars ; 2 à l'île Tritan/Douarnenez le 2 Mars ; 1 en Baie de Douarnenez le 8 Janvier.
- Plans d'eau de la Baie d'Audierne : 4 à Trensvel le 9 Février, 1 le 20 Février à Kerharo/Ploneur, 2 à Kerzlan le 13 Mars.
- Sud du Pays Bigouden : 1 au Ster/Le Guilvinec le 10 Janvier.
- Secteur de Concarneau : 1 à Raguénès/Névez le 3 Décembre et 6 le 29 Janvier ; 7 à Trévignen le 2 Janvier et 2 le 23 ; 1 à Kerisdan/Trégunc le 2 Janvier ; 5 le 6 Janvier à La Forêt-Fouesnant ; 1 au Cap Coz/Fouesnant le 6 Janvier ; à Concarneau : 1 le 15 Janvier, 1 les 6 et 13 Février, 4 le 20 Février et 3 le 21 ; 5 le 22 Février du Cabellou/Concarneau à Trévignen ; 1 le 23 Février de Concarneau à l'anse St-Jean/La Forêt-Fouesnant.
- Ploneur : 1 le 7 Janvier à Lannéac.
- Plans d'eau intérieurs : 1 le 22 Décembre dans le Yeun Blez ; à Kerogan/Quimper : 3 le 18 Février, 1 les 6 et 9 Mars. Ces trois dernières données sont le reflet d'un passage, car l'espace d'hivernage n'est pas en cette localité.

GREBE JOUCHIS (Podiceps ptarmicus) 1 donnée

1 le 23 Janvier à Trézmalouen/Kerlaz.

PETIT GREBE (Podiceps auritus/alpestris) 1 donnée

200 dans l'anse de Poulitic/Lanvéoc le 4 Décembre. Il doit être en grande majorité de Grèbes à cou noir (cf Grèbe esclavier et Grèbe à cou noir).

GREBE ESCLAUVON (Podiceps auritus) 10 données

- Rade de Brest : au moins 12 dans l'anse de Poulitic le 4 Décembre.
- Baie de Douarnenez : 4 le 17 Janvier dans la Baie et 3 le 12 Février à Trézmalouen.
- Baie d'Audierne : 1 à St-Guénolé le 13 Décembre et le 10 Janvier.

En tenant compte des carences de recensement, on peut, sans grand risque, es-  
timer à un total de 750/900 hivernants pour le Sud-Péninsulaire.

- En totalisant les maxima locaux des mois de Décembre et  
Janvier, on arrive à un total de 750/900 hivernants pour le Sud-Péninsulaire.
- Gienan : environ 100 du 24 au 28 Janvier.
  - Secteur de Concarneau : 40 en Bate de Concarneau le 3 Décembre et  
71 sur l'Île Verte/Névez le 2 Janvier.
  - Février.
  - Keregan : 41 le 4 Décembre et 54 le 13, 28 le 4 Janvier et 31 le 18  
Janvier.
  - entre 3 et 7 pendant les mois de décembre et Janvier.
  - sur l'île Verte/Névez : à l'île Verte, environ 70 le 22 No-  
vembre et 150 le 20 Janvier ; en Rivière de Pont-I'Abbe  
200/300 sur l'île Verte/Névez, 20/30 au Guilvinec, 50/100  
- Sud du Pays Bigouden : à la mi-décembre 50/100 à St-Guenole,  
- Goyen + littoral de Plohinec-Egubien : 27 à la mi-décembre.  
- Hôte de la Bate de Douarnenez : 25 à la mi-Janvier.
  - Milizou/Goulien : 70 en hivernage.
  - Yeun Elze : 1 le 15 Décembre et 2 le 22, 1 le 16 Janvier.

GRAND COMORAN (Phalacrocorax carbo) 27 données

3 entre Concarneau et les Gienan le 13 Décembre.

PETIT PETREL : PETREL TYPHE/STURGEON (Hydrobatas pelagicus) Océanodroma leucorhoa) 1 donnée

- 18 Février.
- Novembre et 2 le 29 Janvier, 8 à Keregan/Quimper le  
20 Janvier ; à Hesporden 4 le 28  
- G. castagnou est particulièrement difficile à recen-  
- serrer dans le Yeun Elze en hiver) ; à Hesporden 4 le 28  
- Novembre, 3 le 22 Décembre, 1 le 16 Janvier (NB : le  
- Plans d'eau intérieurs : dans le Yeun Elze, au moins 1 le 19  
- Névez : 8 au Héant le 25 Janvier.
- Viter et 4 le 9, 1 le 12 Février.
- Trévigien : 12 le 19 Novembre, 5 le 3 Décembre, 11 le 2 Jan-  
- Le Morze/Concarneau : 8 le 9 Janvier et 1 le 13 Février.
- Cap Corz/Pouéznant : 14 le 6 Janvier.
- Janvier.
- Rivière de Pont-I'Abbe : 20 les 17 et 26 Décembre, 25 le 20  
- Le Guilvinec : 2 le 27 Février.
- St Guenole : 2 les 29 Novembre et 9 Janvier.
- 5 le 17 Décembre.
- Goyen : 2 minimum pendant toute la période avec un maximum de  
littoral.

L'espèce hiverne principalement dans les rias et les étangs

GREBE CASTAGNEUX (Podiceps nigricollis) 23 données

- Ploemeur : 2 à Landéac le 6 Janvier.
- le 11, 18 le 6 Janvier, 7 le 17 et 1 le 30, 3 le 6 Mars.
- Bate de Concarneau : 5 le 19 Novembre, 2 le 3 Décembre et 9  
- Bate de Brest : 150 dans l'anne de Poulmic le 4 Décembre.

GREBE A COU NOIR (Podiceps nigricollis) 10 données

- Sud du Pays Bigouden : 5 au Guilvinec le 27 Janvier.
- Bate de Concarneau : 1 le 11 Décembre, 8 et 17 Janvier.
- Fort Bieque : 1 le 12 Février.

tenir à pins d'un millier le stock d'oiseaux hivernants sur nos côtes.

COMORAN HUPPE *Phalacrocorax aristotelis* 4 données

Nous ne retiendrons que les 300 des Glénas du 24 au 26 Janvier.

BEHON CENDRE *Ardea cinerea* 44 données

Les seules données intéressantes proviennent de Laz où l'espèce est observée isolément de novembre à février.  
En dehors de la Rivière de Pont-1'Abbé, 4 localités seulement fournissent des observations d'au moins 10 individus : 10 à Kérogan le 2 Janvier, 17 au Star/Plebanalec le 20 Janvier, 19 à Beg-Menez/Guidel le 29 Janvier et une vingtaine sur le Goyen pendant l'hiver.  
En Rivière de Pont-1'Abbé, entre 60 et 100 pendant l'hiver et seulement 30 le 6 Mars.

ALGHEUTE GARZETTE *Actitis garzetta* 9 données

En Bate de Daoulas 1 le 1er Décembre ; en Rivière de Pont-1'Abbé, entre 1 et 4 (Les observations s'étaient de Novembre à Mars).

SPATULE BLANCHE *Plegadis leucorodia* 7 données

En Rivière de Pont-1'Abbé 2 du 19 Novembre au 13 Février.

CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor* 2 données

CYGNE SAUVAGE *Cygnus cygnus* 1 donnée

2 à Trawl le 29 Janvier.

OIE CENDREE *Anser anser* 4 données

Sur la Plage de Pentrez/Salat-Nic 3 le 4 Décembre, 1 le 11, 2 le 12 et 7 le 18.

BERNACHE GRAVANT *Branta bernicla* 18 données

Seule la Rivière de Pont-1'Abbé est un site d'hivernage dans notre secteur : 150 le 2 Décembre, 550 le 17, 700 le 26, 1000 le 29, 700 le 16 Janvier, 800 le 23, 400 le 30 et 550 le 13 Février.  
Par ailleurs, 2 en vol à quimper le 17 Novembre ; 1 à Men Meur/Guilvinec le 13 Décembre, 4 en vol vers le Sud à Kéran/Plebanalec le 30 Décembre ; 4 à Port Blegu le 9 Janvier ; 10 à Pentrez le 16 Janvier et 9 le 17 à Kerlaz ; 1 morte le 24 Janvier aux Glénas ; 85 à Kérogan/Lorient le 2 Février ; 1 au Cabellou/Concarneau le 22 Février ; 1 en Bate d'Audierne le 13 Mars.

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna* 25 données

Le Tadorne n'hivernait réellement qu'en Rivière de Pont-1'Abbé et à Kérogan.

A Kérogan, aucun le 4 Décembre, 25 le 18, 20 le 31, 19 le 18

Janvier, 7 le 7 Février, 22 le 18, 45 le 6 Mars et 30 le 9.

En Rivière de Pont-1'Abbé, 20 le 19 Novembre, 21 le 21, 84 le 5

8 au Dmanec/Sizun pendant le mois de Décembre : 5 en Rivière de Pont-1, Abbé le 21 Novembre, 5 le 9 Janvier, 6 le 16 et 15 le 13 Février ; au moins 2 dans le Yeun Elze le 16 Janvier.

CANARD PILLET (Anas acuta) 6 données

Individus.  
5 autres localités fournissent des comptages, tous inférieurs à 10

- Glénan : 30 le 24 Janvier.
- $\frac{350}{1000}$  / 400 le 20, 800 le 23, 400 le 30 et 700 le 13 Février.
- Anse de Poulmic : 250 le 4 Décembre.
- Rivière de Pont 1, Abbé : 250 le 19 et 21 Novembre, 60 le 25, 1000 les 5 et 29 Décembre, 700 le 17, 700 le 16 Janvier.

CANARD SIRPILÉUR (Anas penelope) 21 données

Plémour.  
3 dans le Yeun-Elze le 19 Novembre et 1 le 23 Janvier à Lannéroc/

CANARD CHIFEAU (Anas strepera) 2 données

à chaque fois moins de 10 individus.  
La Sarcelle d'hiver n'est notée qu'en seulement 4 autres localités,

- Plémour : 70 au Féral le 13 Février.
- le 30, 400 le 13 Février, 300 le 6 Mars.
- 200 le 29, 300 le 16 Janvier, 200 le 20 et 350 le 23, 300
- Rivière de Pont-1, Abbé : 60 le 21 Novembre, 300 le 26 Décembre et 50 le 15 aнал que le 22, au moins 130 le 16 Janvier.
- Yeun Elze : 6 le 19 Novembre, au moins 250 le 8 Décembre et environ
- Anse du Gare/Argol : environ 250 le 22 Décembre.

Importants :

Les données correspondant aux localités ayant fourni les chiffres les plus

Épave mobile et donc difficile à recenser. Ne seront retenues que

SARCELLE D'HIVER (Anas crecca) 23 données

- Anse de Poulmic : 300 le 4 Décembre.
- Yeun-Elze : 400/450 le 24 Novembre, au moins 300/350 le 8 Dc-
- combre, plus de 300/350 le 22 et au moins 400/450 le 16
- Janvier.
- Kérliz/Pennarc'h : 8 le 19 Novembre, 50 le 10 Janvier, 200/300
- le 27 Février.
- Etang du Nur/St Evarec : au moins 50 le 5 Janvier,
- Glénan : 20-30 du 24 au 28 Janvier.
- Port Blagüé : au moins 70 le 5 Décembre, 200 les 8 et 9 Janvier.

CANARD COLVERT (Anas platyrhynchos) 21 données

Mars.

Décembre, 40 le 9, 100 le 17, 150 le 20, 50 le 9 Janvier, 150 le 10, 150 le 20, 50 le 23, 225 le 13 Février et 100 le 6 Mars.  
Par ailleurs, 3 en Bate de Douarnenez le 27 Novembre : 4 en val vers le sud à Névezellec le 20 Janvier et 4 en vol à Penhors/Pouldreuzic le 22 ; 2/5 aux Glénan du 24 au 28 Janvier ; 1 couple à Névezellec le 5

SARCELLE D'ÉTÉ (Anas platyrhynchos) 3 données

< (1 femelle, 1 mâle) le 23 février à Port-Blaque ; 2 (1 femelle, 1 mâle) le 27 février à Lannéac ; 6 (3 femelles, 3 mâles) le 11 mars à Poulgidou/Plobhinec.

CANARD SOUCHE (Anas cyperus) 8 données

Juigné au 27 février : 15-20 aux Glénan du 24 au 28 janvier, 2 à Lannéac le 12 février et 10/15 à Trezmalnouan, 5 à Kérliz le 27 février. Le passage est évident à partir du 11 mars : 1 aux Roches Jaunes/Beuzec Cap Sizun et 4 à Poulgidou le 4, 30 à Kergalan le 13 et 17 à Trevezel le 15.

PULGULE MILOUN (Aythya ferina) 27 données

- Yeun Biez : au moins 83 le 19 novembre, 50 le 8 décembre et au moins 40 le 22, au moins 30 le 16 janvier.  
- Etangs de la Bate d'Audierne : à Trevezel 250 le 30 novembre (mâles de l'hiver) et 60 le 15 mars ; 1 à Poulgidou le 11 mars et 1 à Kergalan le 13.  
- Kergalan : 450 le 4 décembre (mâles de l'hiver), 200 le 18 décembre, seulement 3 le 31 (sans doute en relation avec la chasse), 30 le 18 janvier, 5 le 4 février et 1 espèce n'est plus notée à partir du 18 février.  
- Treveizon : 2 le 3 décembre, 3 le 18 décembre, 4 le 2 janvier, 1 le 9, 14 le 23.  
- Rosperden : 4 le 28 novembre et 18 le 29 janvier.  
- Gourin (56) : 4 le 28 novembre et 17 le 15 février.  
- Lannéac (56) : 6 le 9 décembre.

Les trois localités accueillant les groupes les plus importants (Yeun Biez, Trevezel, Kergalan) présentent leur maximum entre le 19 novembre et le 4 décembre.

PULGULE MORILLON (Aythya fuliginea) 29 données

- Yeun Biez : au moins 19 le 19 novembre, 21 le 8 décembre, au moins 40 le 22, au moins 30 le 16 janvier.  
- Etangs de la Bate d'Audierne : à Trevezel 100 le 30 novembre et 40 le 15 mars, à Kergalan 6 le 13 mars.  
- Kergalan : 400 le 4 décembre, 260 le 18 et 70 le 31, 30 le 18 janvier, 70 le 4 février, 60 le 18 et 1 espèce n'est plus notée à partir du 6 mars.  
- Le Moros/Encarnéan : 5 le 9 janvier, 65 le 13 février et 120 le 21.  
- Treveizon : 10 le 19 novembre, 14 le 3 décembre, 2 le 18, 9 le 2 et 9 janvier, 10 le 23, 13 le 12.  
- Rosperden : 4 le 9 janvier, 1 le 16 et 5 le 29.  
- Lannéac (56) : 1 le 29 novembre.

PULGULE MILOUNIN (Aythya marila) 4 données

à Trevezel, 1 le 29 novembre, à Treveizon : 4 le 2 janvier, 3 le 8, 2 le 12 février.

- Pointe de Pondruc/Tregunc : 1 le 23 Février.  
 - Ploëneur(56) : 3/5 le 5 Décembre.  
 17 en Janvier.  
 - Baie de Cécartereau : maxims de 10 en Novembre, 25 en Décembre,  
 - Glens : 100 du 24 au 28 Janvier.  
 - Rivièze de Pont-l'Abbé : 20 le 26 Décembre, 32 le 16 Janvier  
 26 le 20, 12 le 13 Février et 35 le 6 Mars.  
 - Larver/Loctudy : 6 le 25 Décembre.  
 - Lesconil/Plobannalec : 8 le 20 Janvier.  
 - Le Guillimec : 3/4 en Décembre-Janvier.  
 10 le 27 Février.  
 - Kerty/Pennarc'h : 3 le 19 Novembre, 34 le 10 Janvier et  
 Janvier.  
 - St Guénolé/Pennarc'h : entre 1 et 5 pendant le mois de  
 - Côtes Sud de la Bigoudenle :  
 - Baie de Douarnenez : 1 à Trezmalhouen/Kerlaz le 4 Décembre.  
 Décembre.  
 - Rade de Brest : au moins 50 dans l'ense de Poulmic/Lanvéoc le 4  
 Décembre.  
 - Rade de Brest : plus importantes.  
 effectués plus importantes.  
 l'espèce. Seule le Golfe du Morbihan et la Rade de Brest abritent des et-  
 Durant l'hiver 82-83, les côtes du Sud-Finistère (de St-Guénolé  
 à la Laita) constituent le troisième secteur français pour l'hivernage de

**BARLE RUPPE (Mertus strata) 35 données**

1 au Rts/Kerlaz le 27 Novembre et 1 dans le Yeun-Blez le 15 Dé-  
 cembre.  
 GARROT A OEL D'OR (Bucephala clangula) 2 données

7 à Keruel/Ploñvez Perzay les 21 Janvier et 10 Février.

**BARBLE DE MICHON (Cinclus hypoleuc) 2 données**

2 à Keruel/Ploñvez Perzay le 6 Décembre ; 1 mâle à la plage des  
 Sables-Blanche/Le Guilliviec le 30 Décembre et 1 en Baie de Douarnenez le 17  
 Janvier.

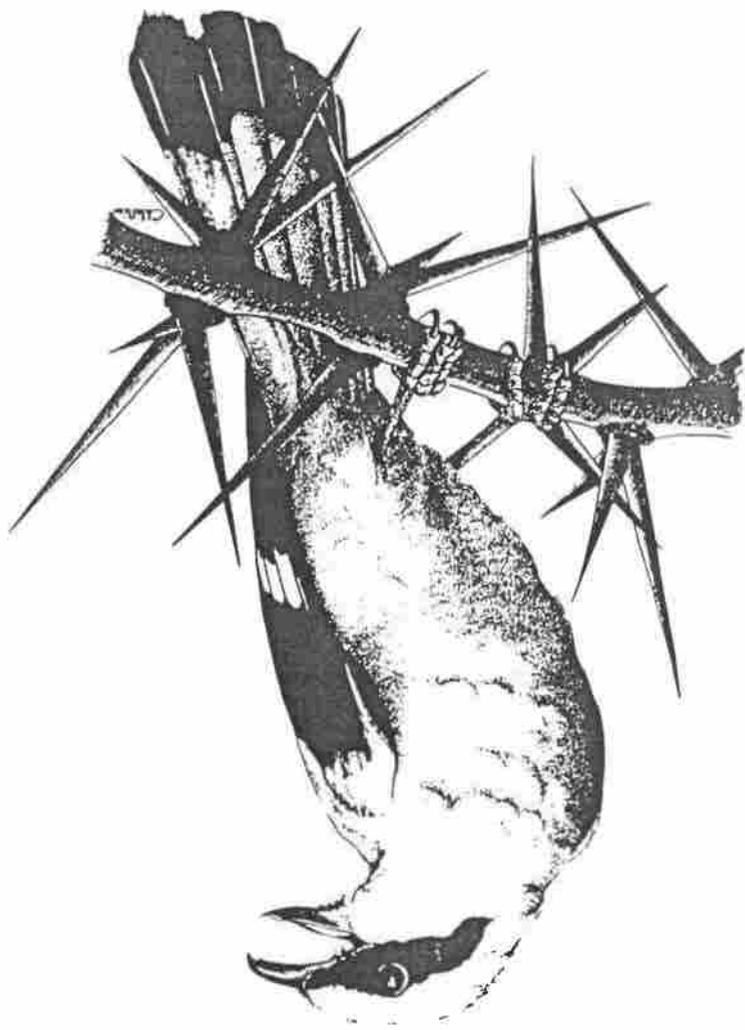
**MARFUSE BRUNE (Melospiza tunc) 3 données**

Par ailleurs, 2 au large de Moustairin/Pousnant le 1er Décembre,  
 3 à la Torche/Ploñeur le 29, 4 à la plage du Loc'h/Guidel (50) le 9 Jan-  
 vier, 2 en Baie d'Audierne le 22 et 1 à Kerogan le 6 Mars.  
 Le maximum de 600 du 17 Janvier.  
 chiffres fournis ne permet aucune interprétation. Nous ne retiendrons que  
 secteur d'hivernage régulier du Sud-Finistère ; mais l'hétérogénéité des  
 La plupart des données proviennent de la Baie de Douarnenez, seul

**MARFUSE NOIRE (Melospiza nira) 17 données**

Cap Sizun le 11 Mars ; 1 à Tréguen le 1er Janvier.  
 Mars : 1 au Port de Douarnenez le 4 Décembre et 1 aux Hochees Jaunes/Beuzec  
 Douarnenez : 3 au Rts/Kerlaz du 27 novembre au 17 Janvier, puis 2 le 2  
 Dans l'ense de Poulmic/Lanvéoc, 9 le 4 Décembre. En Baie de

**RIBER A DURT (Sturnella mollissima) 9 données**



HARLE BIRYER (Merops mexicanus) 1 donné  
1 le 15 Décembre à Courin (56).

BUSE VARIABLE (Buteo buteo) 10 données

Dans le Cap Sizun, où la nidification de l'espèce n'est pas établie : 1 le 20 Novembre à Trévélec/Bouzac Cap Sizun et 1 le 29 Janvier sur Banguiblen. Dans les Montagnes Noires, la population est bien suivie pendant toute la période : 4 ind. recensés tout au long de l'année sur une population de 4 à 5 couples. Les premiers parades sont notés le 7 Janvier à Laz et les premiers apports de matériel à Laz le 23 Février, toujours à Laz.

AUTOUR DES PALOMBES (Accipiter gentilis) 2 données

1 femelle immature le 20 Novembre dans les Montagnes Noires. 1 femelle immature a été observée dans le même massif forestier le 8 Octobre. Le 1er Décembre, 1 dans un autre bois des Montagnes Noires.

EPERVIER D'EUROPE (Accipiter nisus) 15 données

Les contacts avec l'espèce deviennent en toutes périodes de plus en plus fréquents (par comparaison, seulement 14 observations en Bretagne pour la même période en 1972-1973). Dans les Montagnes Noires, l'espèce est observée régulièrement pendant toute la période sur les communes de Laz, St-Gernez, Lendon et Chateauneuf-du-Fou. Par ailleurs, 1 mâle chasse un serin le 29 Janvier à Kerzalan/Pleven ; 1 le 27 Février au Stort/Fenarc'h, 11 s'agit vraisemblablement d'un migrateur.

BUSARD DES ROSEAUX (Circus aeruginosus) 15 données

Jeun-Elas : 1 femelle les 15 et 22 décembre ainsi que le 7 Janvier. Fond de la Bate de Douarnenez : 1 femelle le 12 décembre à Kerzagan/Plozeven. Bate d'Audierne et Marais au Sud de la Blouddine : 1e maximum sont relevés début Janvier : à St-Via/Tréguennec 10 en dessous le 6 Janvier et 9 le 9 Janvier ; 1 le 20 Janvier et 20 Février à Lescort/Fenarc'h ; 2 femelles le 13 Mars au Bour Red/Le Guiznac. Côtes Lorientaises : 2 le 27 Novembre, 1 le 8 Janvier et 2 le 12 Février à Lannec/Plozeven (56) : 1 mâle immature le 12 Février au Petit Loc'h/Guidol (56).

BUSARD SAINT-MARTIN (Circus cyaneus) 20 données

Le plupart des données provient des secteurs habituels : Hente d'Arée : 1 au Dreanec/Sizun le 21 novembre. 2 ou 3 dans le Jeun-Elas entre le 15 Décembre et le 16 Janvier. Hentez-Hon et fond de la Bate de Douarnenez : 4 hivernent dans le secteur du Hentez-Hon, 2 à la Pointe de Tréveumec/Plozeven-Perzay le 17 Février. Bate d'Audierne : maximum de 5 le 6 Janvier à St-Via/Tréguennec. Par ailleurs, 1 le 9 Janvier en Rivière de Pont-I-Abbe. Deux observations traduisent peut-être un passage : 1 le 5 Mars à Kerzax et 1 en vol vers le Nord le 10 Mars à Lechrat/Pont-Croix. De plus, la dernière observation réalisée à Trévelec est faite le 3 Mars.

MILAN ROYAL (Milvus milvus) 1 donnée

1 le 29 Décembre au Rta/Kerlaz.

FALCON GERFAUT (Falco rusticolus) 2 données

Deux ornithologues ont observé de façon indépendante, dans un même secteur et à quelques jours d'intervalle un grand rapace dont la description et le comportement semblent devoir se rapporter au Faucon Gerfaut :

I l'individu les 21 et 23 Octobre 1982 dans les marais et paluds de Fenarc'h.

FAUCON PEBELIN (Falco peregrinus) 2 données  
 1 le 2 décembre en Rivière de Pont-1'Abbe et 2 le 9 jan-  
 vier au même endroit ; 1 un de ces oiseaux capture une corneille.

FAUCON MERLON (Falco columbarius) 10 données  
 1 le 19 novembre à Kernelbet/Kerlaz et 1 poursuivant des  
 alouettes des champs au même endroit le 6 décembre.

1 le 8 décembre à Penhoat-Punz/Lacrennau,  
 1 chassant la Grive litorale le 22 décembre dans le Yeun-  
 Biez.

- 1 le 9 janvier à Saint-Vie/Treguennec,
- 1 le 10 janvier sur le Menoz-Hom,
- 1 le 25 janvier à Beg ar Menoz/Laz,
- 1 le 28 janvier à Beuzec Cap Sizun,
- 1 le 11 mars à Poulzeu/Laz.

FAUCON CREPILLON (Falco tinnunculus) 16 données

Dans les Montagnes Noires, les terrâtres de reproduction  
 sont occupés pendant toute la période par l'espèce ; l'effectif hiver-  
 nal correspond sensiblement au stock reproducteur. Les premières para-  
 des sont notées le 26 février à Kerzall/Quimperle.

PERDRIX GRISE (Perdix perdix) 1 donnée

BALBE D'EAU (Haliaeetus aquila) 1 donnée

POULE D'EAU (Cathartes aura) 2 données

POULE MAIGRE (Puffinus puffinus) 21 données

	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
Drennec/Sizun	160	200	200	20	20
Yeun-Biez	20	20	20	20	20
Poulgildou/Poulzinec			20		
Kerzall-Trevel-St Vie			1500/2000		
Port de St-Quénoie/Penarc'h	30	90	85		
Etang du Moulin Neuf/Pl. Lemerle			200/300		
Merais du sud de la Bigoudelle			-100		
Le Loc'h-Cleann/Pouennat			5		
Le Meroc/Comcarneau			5		
Etangs de Trévilgen	187	270	240	227	
Kerzagan/Quimper		700	800	550	220
Etang de Kesperden	5	5	5	5	5

Par ailleurs, 50 le 9 janvier à Lannonec/Pleumeur(56).

HUITIER-PIE (Hennepin oustraleis) 25 données

6 zones importantes d'observations pendant la période :  
- Bate de Douarnenez : 113 le 4 Décembre, à Peatrez/St Nic ; 60 Décembre et 7 Janvier au Rls/Douarnenez ; 36 à Douarnenez et 24 à Sainte Anne La Palud/Plénèvez-Forzy le 29 Décembre à la Pointe de Tréfontec ; 15 les 23 Janvier et 75 le 22 Janvier à la Pointe de Tréfontec  
- Bate d'Audierne :  
a) au moins 30 ind. ont hiverné sur l'estran à Penhors/Pouldreuzic,  
b) l'espace est absente pendant toute la période à Kquibien et sur le Ceyen.  
- Sud du Pays Bigouden : 74 le 19 Novembre sur les rochers de Penmarc'h et du Guilvinnec ; 4 à Lesconll et 15 à Locudy le 22 Novembre ; 30 le 17 Décembre en Rivière de Pen-t-Abbdé ; 194 lors du recensement BIRIB de la mi-Janvier de la Pointe de la Terche à Locudy.  
- Gléann : 280 lors du recensement du 24 au 28 Janvier.  
- Concarneau : 35 le 27 Novembre, 30 le 12 Décembre, 80 le 7 Janvier, 200 le 15 Janvier, 50 le 30 Janvier, 100 les 5, 6 et 21 Février.

Quelques individus sont notés par ailleurs à Combrit, Pousanet, Tréguen. Notons 50 ind. le 24 Février à la Pointe de Pendruc/Tréguen.

VANNBAU RUPPE (Vannellus vanniellus) 25 données

Retenons ici les bandes les plus importantes : au moins 1000 ind. les 7 et 8 Janvier au Grand Loc'h/Plémour (56), 300 à 500 le 9 Janvier à St Vie/Tréguennec ; 700 à 800 le 10 Janvier à Gatz, 500 le 15 Janvier à Trévignen/Tréguen, plusieurs milliers par bandes le 29 Janvier à Trével/Treogat, au moins 1500 le 27 Février au Grand Loc'h/Guidel (56).  
Notons quelques essais de recensement communal (exhaustif) le 30 Décembre : 190 à Buzec et 130 à Goulien, le 3 Janvier 400 à 450 à Goulien, le 12 Février environ 1000 stations sur quelques 500 ha dans la vallée de l'Aulne pendant le coup de froid.

PLUVIER DORÉ (Pluvialis aprinaria) 29 données

Voit dans ce numéro l'article "Synthèse du recensement Pluvier doré".

PLUVIER ARGENTE (Pluvialis argentaria) 36 données

- Rivière de Pont-l'Abbdé : abrite des effectifs les plus importants du Sud-Finistère : au moins 53 le 19 Novembre, l'espace y est noté le 27 Novembre, 100 le 26 Décembre, 100 le 20 Janvier, 200 le 23 Janvier.  
- Côtes Sud du Pays Bigouden : abritent 20 le 19 Novembre de St Guérol à Lesconll ; 12 le 13 Décembre et 30 à 40 le 10 Janvier à Penmarc'h ; 130 à 140 lors du recense-

ment nHue de la mi-Janvier, de la Torche à Locudy.  
 - Dans l'archipel des Gléans : on note 50 ind. lors du recensement au 24 au du Janvier.  
 - En Baie d'Audartine : l'espace est absente pendant la période à Prmelin, cécquibien et sur le Ouyen ; par contre environ 10 ind. hivernent de Penhors à Audartine.  
 - en Baie de Douarenez : on note 12 le 22 Décembre à Ker-vigen/Plomodiern, 21 le 21 Janvier à Ste Anne la Palud/Plomêvez-Tourzy.  
 - Kerogan : de 10 à 15 hivernants.  
 Notons encore 17 le 17 Janvier à Locquetas/Larmor (56). Des observations concernent quelques individus isolés à Combit, Névez, Tré-gunc, Fouenant,...

GRAND CHAYLOT (Charadrius hiaticula) 40 données

a) notons 2 zones importantes d'hivernage :  
 - 1. Ile aux Vaches/Baquibien regroupe du 15 Novembre au 31 Janvier 100 à 200 ind. à marée haute, qui se dispersent à marée basse.  
 - les Côtes Sud du Pays bigouden : 105 le 19 Novembre de St-Guénolé au Gullivnes ; 5 à Léchisgat, 50 à Locsalit, 55 à Locudy le 22 Novembre ; 50 le 22 Décembre à Lesconil ; 244 lors du recensement BIRDE de la mi-Janvier de la Torche à Locudy, 110 le 28 Février à St-Guénolé.  
 b) retenons aussi les rassemblements suivants :  
 34 à Guidal Plage (56) et au moins 60 à Port-Bloqué/Ploë-meur (56) le 5 Décembre ; 50 au Crp Coz/Fouenant le 21 Décembre, 20 le 2 Janvier à Kerstorn/Trégunc ; 40 le 9 Janvier à Locquetas/Lorient ; 25 le 21 Janvier à Douarenez, 30 le 25 Janvier en Rivière de Pont-l'Abbé, 30 le 30 Janvier au Crp-Coz/Fouenant.

CHAYLOT A COLLIER INTER OMPU (Charadrius alexandrinus) 1 donnée

1 le 22 Novembre à Lesconil/Plomêlec.

TOURNAIPIERC A COLLIER (Arrearin Inter) 30 données

L'espace est observée régulièrement pendant toute la période du 15 Novembre au 15 Mars, tout spécialement :  
 - a Concarneau : 95 le 17 Novembre, 100 le 2 Décembre, 120 le 12 Décembre, 200 le 15 Janvier, 30 le 30 Janvier, 41 le 7 Février, 90 le 6 Février, 100 le 22 Février.  
 - sur les Côtes Sud du Pays bigouden : 131 le 19 Novembre de St-Guénolé au Gullivnes ; 15 à Léchisgat et 60 à Locudy le 22 Novembre ; 210 le 15 Décembre de St-Guénolé au Gullivnes ; 147 lors du recensement BIRDE de la mi-Janvier de la Torche à Locudy ; 50 le 11 Mars au Gullivnes ; 50 le 13 Mars à Men-Meur/Le Gullivnes.  
 - aux Gléans : on recense du 24 au 28 Janvier 260-270 ind.  
 Les autres données proviennent de Plozévet, Combit, Fouen-

nant, l'échec (observations réalisées concernant l'austroripaire et de Port-Bloqué/plômeur (50) avec au moins 15 le 2 décembre et 19 le 9 janvier.

BRASSINS DES MARAIS (CHLITHNE PALLIDUS) 10 données

Les observations ont été faites durant toute la période, aussi bien à l'intérieur des terres que sur le littoral et sur les ciénegas. Retenons le 30 décembre à Beuzec une densité de 30/ha en diptère favorable (jusqu'à 70 ind. sur une parcelle d'1 ha), 70 le 8 et 9 janvier à Lanhéac/plômeur (50). Stationnement hivernal en Rivière de Pont-1'Abbé, 100 le 10 janvier (estimation).

Les autres observations concernent moins de 5 ind.

BRASSINS SOURDE (LIMNITUS LUTEUS) 7 données

- 9 le 30 décembre à Trenal,
- 1 le 30 décembre à Leven/Beuzec,
- 2 le 10 janvier en Rivière de Pont-1'Abbé,
- 1 le 10 janvier à Coatem an Abat/Argol,
- 1 le 18 janvier, 18 février et 6 Mars à Kérogma.

BECASSA (SCOTOPAR RUSTICOLA) 2 données

COUILLIS CANDRE (NUMENIUS ARGENTUS) 27 données

L'hivernage a été suivi à la Pointe de Tréteuntec (au plus 30 ind. du 20 novembre au 2 février) et en Rivière de Pont-1'Abbé : 400 le 2 décembre, 200 le 5 décembre, 400 le 17 décembre, 200 le 26 décembre, idem le 16 janvier, 200 à 300 le 20 janvier, 100 le 23 janvier, 100 le 30 janvier et 150 le 6 Mars. Sur les côtes sud du Pays Bigouden, retenons 49 le 19 novembre de St-Guenolé au Guilvinec, 55 le 22 novembre à Locudy et 59 lors du recensement BIROR de la mi-janvier de La Torche à Locudy. 15 lors du recensement du 24-25 janvier aux Ciénegas. Au Port-Bloqué/plômeur (56) 23 le 20 décembre et 10 le 9 janvier, 65 le 9 janvier à Locquelas/Lorient.

COUILLIS CORLIVU (NUMENIUS PINEPENN) 2 données

Les premiers migrants sont notés le 7 Mars à Trenal (15 ind.). Un important passage le 19 Mars vers 21 h 30 est observé à Plonéour-Lanvern.

BARGE A QUERU NOIKR (LIMOSA LIMOSA) 2 données

1 le 20 décembre en Rivière de Pont-1'Abbé, 11 le 11 Mars à Poulgoudou/Plouhinec.

BARGE ROUSSA (LIMOSA LAPONICA) 0 données

1 à St-Guenolé et 4 au Steir/Kérliz-remmarc'h le 19 novembre. En Rivière de Pont-1'Abbé : 1 le 20 novembre, 3 le 4 décembre, 20 le 26 décembre. 1 le 2 janvier à l'île Verte/Névez, 1 le 20 janvier à remmarc'h et 1 aux Ciénegas lors du recensement du 24-25 janvier.

CHEVALIER CAMBRIE (Triton cambri) 27 données

- Les plus fortes concentrations ont été observées en Rivière de Pont-1'abbé : au moins 50 à 40 le 27 Novembre, 100 le 26 Décembre, 500 le 25 Janvier, 70 le 13 Février.
- Côte Sud du Pays Bigouden : retenons 42 le 19 Novembre à Penmarc'h (de St-Guenolé à Kéity), 40 à St-Pierre/Penmarc'h et 5 au Port de St-Guenolé le 13 Décembre, 20 à Penmarc'h et 5 au Port de St-Guenolé le 10 Janvier, 90 lors du BIRÔE de la mi-Janvier de la Torche à Lectudy.
- notons 11 lors du recensement du 24-25 Janvier aux G16-man et 100 le 2 Février à la Base sous-marine de de Lorient.
- 2 ind. ont hiverné dans l'estuaire du Goyen.
- quelques observations concernant peu d'ind. ont été faites à Fouesnant et Trégunc.

CHEVALIER ABOYEUR (Triton aboyeur) 7 données

- à Penmarc'h : 1 le 19 Novembre et 2 le 20 Janvier,
- à Combril : 3 le 22 Décembre,
- en Rivière de Pont-1'abbé : 1 le 26 Décembre, 1 le 20 Janvier, 1 le 23 Janvier,
- aux Glénan : 1 lors du recensement des 24-25 Janvier.

CHEVALIER CUI-BLANC (Triton ochropus) 3 données

- 1 le 19 Novembre à Trégimon/Trégunc
- 1 le 3 Décembre à Lespoul/Pont-Croix
- 3 le 27 Décembre à Moutierlin/Fouesnant.

CHEVALIER GUIGNETTE (Triton hypoleucos) 11 données

Notons 2 à 5 ind. présents tout l'hiver sur le Goyen.

BECASSIN VIOLET (Gallinula porphyrio) 52 données

- L'espèce est observée régulièrement pendant toute la période, principalement dans trois zones :
- à Douarnenez avec un maximum 7 ind.
- Côte du Sud du Pays Bigouden : des effectifs beaucoup plus importants : 31 le 19 Novembre de St-Guenolé au Gullivanc, 16 le 22 Novembre à Lectudy, 50 à Men-Meur/Gullivanc, 78 à Penmarc'h le 13 Décembre, 55 le 10 Janvier à Men-Meur, 106 lors du BIRÔE de la mi-Janvier de la Torche à Lectudy, 50 à 55 le 30 Janvier à Men-Meur, 18 le 20 Février à la Pointe de la Torche, 20 le 28 Février à St-Guenolé, 20 le 11 Mars et 25 le 13 Mars à Men-Meur.
- à Concarneau : avec un maximum de 12 ind.

Lors du recensement du 24 au 28 Janvier aux Glénan, 34 ind. ont été observés. Notons aussi 2 le 11 Décembre à Penhors/Pouldreuzic, 2 le 24 Février à Trégunc et à Pleumeur (56), 2 à Port-Bleu et 11 à Ker-toc'h le 5 Décembre.

BECASSAUX VARIABLE (Chalcidris alpina) 42 données

3 zones ont été régulièrement suivies :

- seule la Rivière de Pont-1, Abbé abrite des effectifs importants : 2000 les 19 et 21 Novembre, 1000 le 5 Décembre, 2000 le 26 Décembre, 3 à 4000 lors du recensement BIRHOE de la mi-Janvier.
- les côtes du Sud du Pays Bigouden : ne retiennent que les 815 observés lors du BIRHOE de la mi-Janvier de la Torche à Locudy.
- Kérogan/quimper : 100 le 18 Janvier, 300 le 18 Février, 350 le 6 Mars.

Par ailleurs, nous retiendrons 135 à 155 aux Glénan lors du recensement du 24 au 28 Janvier ; des bandes de 25 à 100 sur les côtes de Guidel (56) et Ploméur (56) en Décembre et Janvier, 300 le 10 Février à Ste-Arne la Palue/Plonévez-Perray, ainsi qu'un maximum de 20 ind. sur le Goyen/Pont-Croix.

BECASSAUX SANDERLING (Chalcidris alpina) 29 données

Deux zones d'hivernages habituels ont fourni les données les plus nombreuses et les plus importantes :

- la Baie d'Audierne : 15 à la Torche/Ploméur et 40 à Trenvel/Trogat le 15 Décembre, 11 le 30 Décembre à Plouhinec, 150 à 200 lors du recensement BIRHOE de la mi-Janvier, 12 le 23 Janvier à la Torche, 75 le 20 Février pour le tiers sud de la Baie, 10 le 28 Février à Audierne, 70 le 6 Mars à la Torche.
- et surtout les côtes du Sud du Pays Bigouden : en un hivernage de 300/350 ind. existe durant la période.

Par ailleurs, on en observe 6 aux Glénan lors du recensement du 24 au 28 Janvier ; 40 le 15 Décembre à Fouesnant ; 20 environ le 17 Décembre, 15 le 13 Février, une douzaine les 21-22-23 à Caccarneau et enfin 30 le 24 Février à Penderuc/Tréguinc.

COMBATYANT (Philomachus lunifrons) 2 données

1 mâle le 8 Décembre à Bodennec/Plonévez-Perray et 10 le 19 Janvier à Voudenm-Land/Ploméur.

GORLAND BRUN (Larus fuscus) 3 données

Notons 150 le 20 Février à Tronohu/St-Jean Trilimon. Sur le Goyen, il a été noté le 27 Février un passage probable de grélat et d'intermédiaire, ainsi qu'une concentration à partir du 27 Février atteignant 320 ind. le 13 Mars.

GORLAND ARGENTE (Larus argentatus) 1 donnée

GORLAND NOUVEAUX (Larus hyperboreus) 11 données

Ces 11 observations ne concernent vraisemblablement que 2 hivernages, l'un en plumage de 2ème ou 3ème hiver, sur les côtes de Gou-

denrées, observé les 12, 22 Décembre et 11 Janvier à St-Guénolé, le 20 Janvier à St-Pierre/Pennarc'h, à nouveau le 23 Janvier à St-Guénolé et enfin le 31 Janvier à Lespoul/Pont-Croix ! L'autre, en plumage hivernal adulte, en Bate de Douarnenez, observé les 23 Décembre au Rte, le 30 Décembre à Plimou/Douarnenez, le 22 Janvier au Rte et le 3 Février à Trez-mallaouen/Kerlaz.

GOELAND CENDRE (Larus canus) 15 données

Observé en Bate de Douarnenez, qui regroupe la majorité des données avec un maximum de 4 ind. le 29 Décembre, à Lequeltas/Lorient, au Gullivac et à Plémour (dans un champ parmi 200 à 300 nouvelles rieuseux).

MOUETTE MELANOCÉPHALE (Larus melanocephalus) 15 données

Toutes les observations ont été faites à proximité de Douarnenez régulièrement pendant la totalité de la période traitée : 1 deuxième hivier le 29 Décembre, 6 le 3 Décembre, 1 deuxième hivier le 9 Décembre, 7 le 23 Décembre, 1 adulte et 6 premier hivier le 24 Décembre, 1 adulte, 1 deuxième hivier, 3 premier hivier le 29 Décembre, 1 premier hivier le 7 Janvier au Rte. 1 premier hivier le 17 Janvier à Trebeul. 2 imm. le 19 Janvier et 5 le 20 Janvier au Rte. 1 le 23 Janvier à Trez-mallaouen/Kerlaz. 5 imm. + 1 adulte le 26 Janvier, 1 deuxième hivier + 1 adulte le 28 Janvier, 2 deuxième hivier le 2 Mars et 1 premier hivier le 10 Mars au Rte.

MOUETTE RIEUSE (Larus ridibundus) 1 donnée

MOUETTE PIÈRE (Larus minutus) 9 données

- en Bate de Douarnenez : 1 le 26 Novembre à Douarnenez, au moins 50 % en plumage lar hivier) le 6 Décembre du Rte à Kerzal, 1 adulte le 29 Décembre au Rte, 1 adulte le 31 Décembre et 1 adulte le 4 Janvier à Douarnenez.  
- à Lespoul/Pont-Croix : 1 adulte le 22 Décembre, 1 adulte les 4 et 7 Janvier; au Cap-Coz/Pouessant 1 le 30 Janvier, et 1 à Concarneau le 30 Janvier.

MOUETTE FRIDACTYLE (Rissa tridactyla) 12 données

Le 14 Janvier, au minimum 50 ind. volant derrière les chaudières entre Concarneau et l'archipel des Glénan.  
Mis à part cette donnée, toutes les autres proviennent de la Bate de Douarnenez et plus particulièrement du Port de Douarnenez où l'espèce est présente durant toute la période : nous y notons 6 le 17 Novembre, 7 le 26 Novembre, 9 le 1er Décembre, 8 le 29 Décembre et le 30 Décembre, 60 le 4 Janvier et 7 le 6 Janvier (ces données sont peut-être à mettre en relation avec l'arrivée de 1 espèce dans les colonies du Cap Sizun), 5 le 21 Janvier et 50 le 29 Janvier. Enfin 7 le 28 Janvier au Rte.  
STERNA CAUCAS (Sterna sandvicensis) 1 donnée  
1 à Concarneau le 3 Décembre.

PINGOUIN TORDA (Alca torda) 39 données

- 18 données concernent la Bate de Douarnenez où l'espèce a été observée régulièrement durant la période (And. très souvent mazoutés). Retenus au moins 100 le 6 Décembre du Hls à Keruel/Pleuveux-Parzay, 20 le 26 Janvier à Keruel/Cast.
- notons aussi 5 le 24 Janvier lors de la traversée Concarneau-Glénan et 14 le 29 Janvier au retour de cette traversée.
- Toutes les autres observations concernent peu d'oiseaux (de 1 à 7, mais le plus souvent 1) observés sur les Côtes Sud du Pays Bigouden et de l'Anse du Pouldu (56).

MERGULE NAIN (Plautus nain) 2 données

1 le 19 Janvier à Tréboul.

GUILLÉMOT DE TROIS ANS (Uria lomvia) 13 données

- Réserve du Cap Sizun : au moins 73 le 16 Janvier sur les 3 secteurs de reproduction.
- Traversée Concarneau-Glénan : 2 le 15 Décembre, 2 le 24 Janvier, 19 le 28 Janvier.
- Aïnah : 2 le 13 Décembre au Guilvinec, 3 le 9 Janvier à Port-Bloque/Pleumeur (56), 2 le 10 Décembre au Guilvinec, 1 le 20 Janvier à la Forche/Pleumeur, 1 le 20 Janvier à St-Guénolé, 1 le 2 Février à Concarneau, 1 le 2 Février à Douarnenez, 1 le 12 Février à Forac'h/Clohars-Carport, 1 le 22 Février à Concarneau.

ALCIDES SP. (TORDA-GUILLÉMOT)

Traversée Concarneau-Glénan : 50 environ en vol vers le NW par groupes de 5 à 10, le 24 Janvier. 7 le 28 Janvier.

RIBOU DES MARAIS (Aire. Limousin) 2 données  
 1 en rivière de Pont-1, Abbe le 23 Janvier 63 et 1 du 24 au 28 dans l'archipel des Glénan. 1 le 15 Mars à la Plage de Locudy.

RIBOU MOTEN-DUC (Aste otne) 1 donnée  
 1 mâle parade le 6 mars à la Digue/Pont-Croix

HUPPE D'EUROPE (Upupa epops) 1 donnée  
 1 à Bréneau/Goulles le 4 Mars ; cette donnée est la plus précocce enregistrée à ce jour en Bretagne.

RIBONDELLE DE RIYAGE (Hippie riparia) 2 données  
 Les premières sont signalées à la mi-mars en Basse d'Audierne, 3 le 14 mars à Trével et 2 le 15 mars à Kerhlan.

BIRONDELLE DE CHEMINÉE (Birnide rustica) 1 donnée  
 1 peu frileuse le 22 décembre à la pointe de Combril.

GRUETTRE CHEVECHE (Athya noctua) 4 données  
 1 chanteur au Gullinac les 8, 11 et 12 mars. Le site du Pouldou/Combril est toujours occupé.

PILIT SPIONCLETTE ALPIN (Anthus splendetis) 2 données  
 2 à St-Génoul/Pennarc'h le 20 Février puis 8 au minimum à St-Pierre/Pennarc'h le 27 Février.

FAUVERRE A TÊTE NOIRE (Sylvia atricapilla) 1 donnée  
 Première observation sur les lieux habituels de reproduction le 1er Mars à Mell-Ster/Laz.

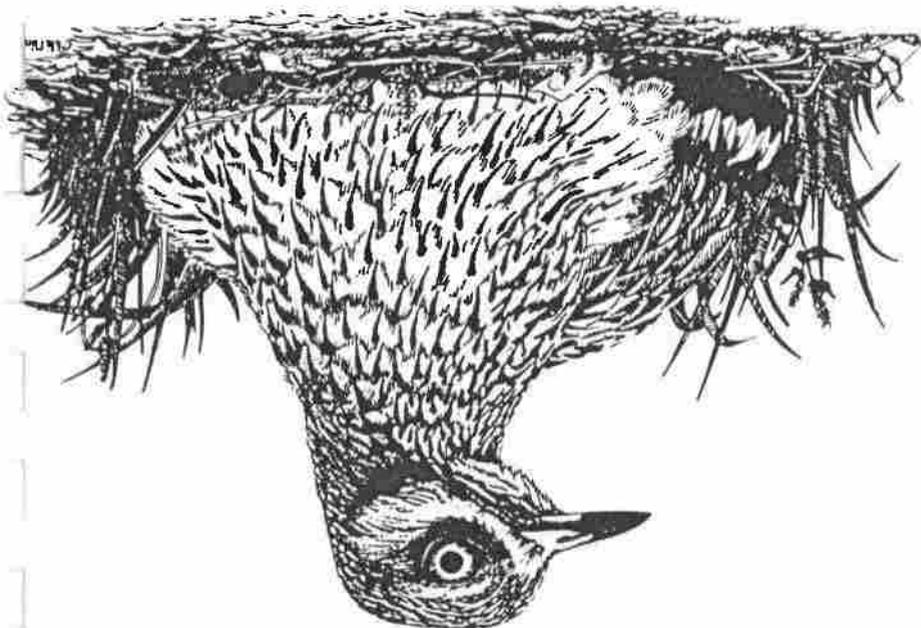
FAUVERRE PIRCHOU (Sylvia undata) 3 données  
 1 chanteur le 2 Janvier aux étangs de Tréguem/TRÉGUENC.

POUILLOT VELOCE (Phylloscopus collybita) 4 données  
 Premier chant le 8 Mars à Mell-Ster/Laz, au moins 10 Ind. sur du lieter le 13 Février à Guernargal/Saint-Geezec.

BOITELLET TRIPLE-BANDEAU (Regulus leucophaea) 1 donnée  
 MESSAGE A MOUTACHERS (Parus blaticus) 2 données  
 1 à 5 Ind. le 19 Novembre aux étangs de Tréguem/TRÉGUENC.

MESSAGE A LONGUE QUEUE (Aegintha leucophaea) 2 données  
 MESSAGE NONNETTE (Parus palustris) 3 données concernant 5 Ind. ; 2 le 20 Novembre à Tréven/Bouzac Cap Sizun, 1 le 12 décembre sur les rives du Ceyen/Audierne, 2 le 22 Janvier à Tréost/Pont-Croix. Ces données proviennent d'un secteur où l'espèce est peu abondante et inconnue comme niches jusqu'à présent.

- MESANGE ALBUS (*Farus caeruleus*) 1 donnée
- MESANGE CHARBONNIERE (*Farus major*) 1 donnée
- GRIMPEREAU DES JARDINS (*Certhia brachydactyla*) 1 donnée
- BRUANT JAUNE (*Merula citreola*) 1 donnée
- 1 chanteur le 11 Mars à Pars keol/Bousec Cap Strum.
- BRUANT ZIZI (*Merula citrina*) 4 données
- Chant encore courant fin novembre dans les Montagnes Noires en 1'espèce forte des bandes avec le Pinson des arbres. 20/30 dans une bande de 400 (meilleurs domestiques, verdets, plasons des arbres) le 30 janvier à Trezeat/Pont-Croix. Le même jour, 10 dans une bande de Brante des roseaux à Sterrac/Chateaufort du Fou, 20 le 6 Décembre au trez de Saint-Tugen/Bagubien.
- BRUANT DES ROSAUX (*Merula sibilatrix*) 2 données
- Plusieurs dizaines le 30 Janvier à Bedonnac/Plomerez-Perzay.
- BRUANT DES NEIGES (*Plectrophenax nivalis*) 1 donnée
- 2 à Pentrez/St-Mic le 20 Novembre.
- PINSON DES ARBRES (*Pinilla caledon*) 2 données
- L'espèce hivern en abondance dans la becage des Montagnes Noires (châmes de mâle, labours) mais ne semble pas former de dortoirs importants.
- PINSON DU NORD (*Pinilla montifringilla*) 3 données
- L'hivernage semble quasi inexistant : aucun contact avec 1'espèce dans les Montagnes Noires pendant la période : 1 mâle le 22 Janvier et 5 ind. le 30 Janvier sous des bâtres à Trezeat/Pont-Croix.
- VERDIER (*Certhia chloris*) 1 donnée
- Pendant toute la période, par bandes de 50 à 100 ind., seules ou avec des Pinsons des arbres et des Meilleurs domestiques dans les chaumes de maïs aux alentours de Pont-Croix.
- TARIN DES AULNES (*Carduelis opimus*) 1 donnée
- 9 ind. minimum aux bords de l'étang de Resperden.
- LINOTTE MELODIEUSE (*Carduelis cannabina*) 1 donnée
- 1 le 27 Février à Bagubien.
- SERIN CINI (*Serinus hortulus*) 2 données
- 5 chanteurs : 1 le 28 Février à Bagubien, 4 le 8 Mars à La Digue/Pont Croix.



Une donnée de reproduction : 1 nid avec oeufs le 11 Mars dans le Cap Sizun.  
 En outre, 1 le 29 Novembre à Quimper, 1 le 1er Décembre au Louriou/Laz, 2 le 21 Décembre à Héli-Stez/Laz, au minimum 3 le 23 Janvier à Beg ar Menez/Laz, 2 le 25 Janvier, 1 le 27 Janvier ; 2 le 12 Mars à Pont-Creix, 2 le 5 Février à Foutou Braz/Laz, 1 le 11 Mars dans une carrière des Montagnes Noires.

GRAND CORBAU (Coturnix coturnix) 12 données

30 le 1er Janvier, 80 le 28 Janvier, 100 le 11 Février à Kergaetic/Hellac. 20 le 19 Novembre au Cap/Plenez du Faou.

CORBAU FLEUX (Coturnix truquelliana) 4 données

Régulier tout l'hiver le soir à Concarneau.

CHOCAS DES JOURS (Coturnix monedula) 1 donnée

6 à 7 ind. le 27 Janvier au G.F.A. de Plogoff.

GRAVE A BEC ROUGE (Pyrrhuloxia pyrrhuloxia) 1 donnée

Au moins 5 millions d'ind. au dortoir de Trimen/St-Cezec ; élimination partielle (25 %) par éparage par avion de produit toxique dans la nuit du 19 au 20 Janvier.

TOURNAU SANSONNET (Sturnus vulgaris) 1 donnée

10 ind. le 30 Janvier au Grand Loc'h/Guidel (50).

MOINEAU PHILIPPE (Passer montanus) 1 donnée

Nous avons proposé pour l'hiver B2-B3 aux observateurs D'AR VIAN 29 S une enquête "Pluvier doré" en nous inspirant d'un travail réalisé en 1977-1978 par le B.T.O. (British Trust for Ornithology) dans les Iles Britanniques (R.J. FULLER and D. BLOYD, Nov. 81, BIRD-STUDY 26: 169-185).

Nous espérons collecter suffisamment de résultats pour définir le statut de l'espèce en hiver dans le Sud-Finistère et obtenir une estimation grossière des effectifs. Ces résultats auraient permis de mettre sur pied une enquête plus approfondie durant l'hiver B3-B4.

L'absence d'intérêt pour ce limicole continental fréquentant de nombreuses surfaces agricoles qui ont un faible pouvoir attractif pour l'ornithologue, le peu d'enthousiasme des observateurs pour ce genre d'enquête, la "banalité" de l'espèce et sa dispersion sur de vastes surfaces, et enfin la très faible proportion d'ornithologues à l'intérieur des terres firent que le nombre de données parvenues fut même et surtout très largement inférieur à ce que l'on peut attendre des conclusions optimales ou de haute valeur sur cette espèce dans le Sud-Finistère.

Cependant nous regrouperons ici les autres données reçues.

I ) LOCALISATION DES OBSERVATIONS

- a) 4 zones, correspondant au domicile de 4 observateurs motivés ont été spécialement prospectées dans le cadre de l'enquête :
- Communes de BRUZEC et de GOULEN,
- Sud du Pays Bigouden : TRIMBOC - PONT L'ABBE, PLOMEUR, SAINT-JEAN THOILIMON...
- Communes de LAZ et voisines dans les MONTAGNES NOIRES
- Région de QUIMPERLE : MILLAC, QUIMPERLE, MOELAN, CLOARS CAR-NOET,...

- b) 2 zones connues de longue date comme site d'hivernage habituel, l'une a été spécialement contrôlée : CAST - PLOMNEZ FORZAT,
- l'autre n'a pas été spécialement recensée : GOURIN - ROUDOUALTEC (56)
- c) Enfin toutes les autres données (16) proviennent de la rencontre fortuite des PLUVIERS DORÉS et des observateurs, et sont réparties de la manière suivante (Pays Bigouden, Tréguac, Guidel (56)...) :

II) RESULTATS et COMPARAIS :

Les résultats sont regroupés par zones géographiques :

BODENNEC VHAZ/CYST : est une zone d'hivernage habituelle du PORZAY. Cette année, l'espèce a été observée aux environs de BODENNEC du début décembre à la mi-janvier : - 150 le 6 Décembre, au moins 700 à 750 le 8 Décembre, 120 à 140 le 10 Janvier et un minimum de 50 le 12 Janvier.

BEUZEC et COULIEN : recensement exhaustif du 30 Décembre : 12 ind. pour les deux communes, et aucun individu le 31 Décembre pour la zone de POULEUCIDOU/PLOUHINEC.

SUD DU PAYS BIGOUDEN :

- a) quelques données en Septembre-Octobre : 9 le 24 Septembre dans la Palud de TREQUENNEC, 1 le 8 Octobre et 30 le 10 Octobre à MERIZEL-LEC/PLOAN, et 5 le 10 Octobre à TRENEBL/TREOGAT.
- b) on note 320 le 1er Janvier à PLOAN, puis le 5 Janvier un vol vers le Nord-Mord-Est d'environ 200 à St VIO/TREQUENNEC, et 50 au MOULIN/TREQUENNEC.

c) Les recensements exhaustifs donnent les résultats suivants :

- Le 14 Février :  
- 26 ind. au croisement de la D 144 et de la route PONT L'ARBE - QUIL-  
PER  
- 150 ind. sur la route de St JEAN THOLIMON à PONT-L'ARBE à mi-chemin  
entre PONT L'ARBE et TREKIMOU  
- 5 ind. sortie de PLOAN sur la route menant à LA TORCHE  
- 60 ind au MAOIR de KERVILLIT/St JEAN THOLIMON  
- 1 ind. à KERBROMEN.  
- Le 15 Février :

Aucun Piveter doré observé dans la région de TREBEC, ni le long de la route TREBEC-PLUGUFRAN.

- Le 20 Février :  
(notes surfaces observées les 14 et 20 Février)  
60 ind. au HAUFOND/St JEAN THOLIMON.

MONTAGNES NOIRES :

Route de BODOUALLIC-GOURIN (56) : Les zones agricoles bordant cette route (DOMPOS/HODOUALLIC) constituent un site habituel d'hivernage. Cet hivernage n'est effectué.  
TOURC'H : 1 vol d'environ 100-150 au-dessus du bourg est observé le 10 Février.  
SCHEH : 4 à 5 ind. début Janvier, constituent la seule donnée parvenue lors de l'enquête pour cette région.

TRÉGOUHEZ : environ 10 ind. stationnent à CHEVACH VÉIL pendant la 2ème décade de Janvier.

L'AZ : recensement exhaustif de la commune le 22 Janvier :  
25 à Keriavic (site habituel)  
12 à KERMENEZ VIAN  
16 à COARLEM LOUARN

recensement exhaustif de la commune le 12 Février :  
Seule 500 ha, au bordure de l'Aulne, sont libres de neige et de gel !  
ils regroupent tous les Vanneux et Pluviers dorés de la commune.  
500 pluviers dorés y sont recensés.

estimation des effectifs le 13 Février : seule zone libre de neige et de gel : les quelques ha bordant l'Aulne sur les communes de CHATEAUNEUF, ST GOAZEC, LAZ, ST THOIS, LENNON, regroupent tous les Pluviers dorés de ces communes : densité estimée à environ 500 Pluviers dorés pour 500 ha d'après 3 sondages en 3 points différents. Ceci permet d'estimer à 1500-3000 l'effectif des Pluviers dorés stationnés sur ces 5 Communes durant la 2ème décade de Février.

REGION DE QUIMPERLE :

3 le 15 Janvier au Grand LOC'H/GUIDEL(56)  
> 60 le 12 Février à KERGARIC/MEILLAC  
> 40 le 16 Février à KERLEIN/QUIMPERLE  
> 50 le 17 Février au PETIT LEVY/CLOARS CARNOT.  
Des le radoucissement (22 Février) de la température, les Pluviers dorés disparaissent.

AUTRES DONNEES PARISYS :

- BAULAS : environ 150 le 3 Janvier.  
- TRÉFVATEC (Pointe de) : 1 le 17 Décembre.  
- Voie Expresse/BRIC : 10 à 30 le 21 Février.  
- LE CLOITRE-PLATEAU : 70 le 22 Février à LEIN AR FORN.  
- TRÉGUNC : 20 le 13 Février au dessus du MOHS/CONCARNEAU  
17 le 17 Février au terrain de football de TRÉGUNC  
51 le 17 Février à KERDORIAS/TRÉGUNC  
40 le 18 Février à " " " " " " " "

III) ACTION DU GEL ET DE LA NEIGE :

-) Nous avons noté 2 périodes très nettes de froid :  
- 1, une en Janvier approximativement du 19 au 25 (dates valables pour l'intérieur des terres : Montagnes Noires) ; temps sec et froid mais ensoleillé.  
- 1, autre en Février approximativement du 7 au 22 (dates valables pour

L'intérieur des terres : Montagnes Noires) ; temps froid, vents de N.E. froids, forte chute de neige (pour la région) à l'intérieur et gel prolongé au niveau du sol dès le 7 février, dans les Montagnes Noires, seules les terres bénéficiant d'un micro-climat plus clément restent dégélées et libres de neige (quelques ha le long de l'AUNL). Un net redoux survient le 22 février.

b) Conséquences du temps froid sur les Pluviers dorés :

b 1) Les vagues de froid provoquent l'apparition de Pluviers dorés dans le Sud-Finistère en ces secteurs habituellement dépourvus de Pluviers dorés (par ex. région de QUIMPERLE).

Ces effectifs supplémentaires sont nettement plus importants que ceux des hivernants établis connus. Le Sud-Finistère joue le rôle de "zone de repli".

b 2) La neige et le gel au niveau du sol rendent impossible la recherche

des aliments pour le Pluvier doré. Le maintien des populations hivernantes et l'apparition de bandes en replis nécessitent donc des sols nu gelés, ni couverts de neige. Ainsi la zone d'hivernage de ROUDOUALLIC est déertée le 7 février lors des chutes de neige, et même le gel chasse les Pluviers dorés des zones de repli du Pays Bigouden le 20 février... Les oiseaux se concentrent alors sur les terres aux micro-climats plus favorables (par exemple Vallée de l'AUNL, région de QUIMPERLE, littoral, TRIGNON...).

b 3) A l'inverse, au moindre radoucissement général, l'espace abandonne ses zones de replis (par exemple réchauffement du 22 février).

## CONCLUSIONS

Le Pluvier doré paraît être un oiseau "thermomètre" très sensible, réagit sans immédiatement au moindre gel ou dégel, ennettement ou dénettement au niveau du sol. Les Landes humides et Grèves mauvies, espèces associées aux Pluviers dorés au gel, sont beaucoup moins sensibles et réagissent plus lentement à de telles variations météorologiques.

## STATUT DE L'ESPECE DANS LE SUD-FINISTERE

(rôle de cette région pour l'espèce)

D'après les maîtres données reçues, nous pouvons avancer que :

1a) Le Sud-Finistère est une zone de ~~hivernage~~ lors des vagues de froid. (et aussi, d'après les précédents d'AR VHM, lors des migrations post et pré-nuptiales).

2a) Le Sud-Finistère paraît être une zone d. repli. Lors des coups de froid pour cette espèce dans la mesure où le sol n'est ni gelé ni recouvert de neige. Les fortes concentrations de Pluviers dorés apparaissent et disparaissent en fonction des refroidissements et des redoux.

3a) Nous constatons dans le Sud-Finistère quelques sites d'hivernage (CAST, ROUDOUALLIC) établis, occupés tant que le sol peut fournir de la nourriture aux Pluviers dorés.

Il serait intéressant de préciser ces 3 rôles du Sud-Finistère et d'en évaluer leur importance respective.

**Passages** : - les passages post et pré-nuptiaux sont-ils uniquement litto-

raux ?

- évaluation des effectifs de passage lors des coups de froid.

**Site de Repil** : Il faudrait profiter des vagues de froid pour rechercher

les différentes sites de repil et y compter les effectifs ainsi regroupés sur des surfaces somme toutes réduites.

D'où la nécessité pour les ornithologues de réagir vite à la manière de l'espèce étudiée. Ceci permettrait de con-

firmier ou d'inflirmer le rôle local du Sud-Finistère.

**Stées d'hivernage** : - Il faudrait suivre régulièrement l'évolution des

effectifs sur les sites d'hiver connus, et la réac-

tion des Pluviers dorés hivernant sur ces sites lors des vagues de froid (départ, accueil d'effec-

tifs supplémentaires...)

- Il faudrait prospecter pour trouver d'éventuels sites d'hivernage inconnus.

**ANNEXE I : Espèces associées aux Pluviers dorés sur les lieux de passage**

Régions	Vanneaux	Grives	Grives	Etourneaux	Pluviers	Bétil	Abs.
Cart	+	+	+	+	+		
Page Blouden	+	+	+	+	+		
Trégunc	+	+	+	+	+		
Quimperle	+	+	+	+	+		
Briec	+	+	+	+	+		
Roudouallec	+	+	+	+	+		
Lar	+	+	+	+	+		

N.B. : 1) + signifie espèce présente  
 2) observation faite à ROUDOUALLEC (56) : Les Pluviers dorés sont totale-  
 ment indifférents à la présence d'une Buse à proximité (10 - 30 m) en  
 vol, à l'arrêt sur un poteau, en marche dans le champ occupé par les  
 Pluviers dorés.

ANNEXE II : Nature du matériel des surfaces agricoles fréquentées par les Pluviers dorés. (au 22-)

Régions	remembre	lage, parcelles 5 ha : lage, parcelles 5 ha			
Cast	+				
Pays Bigouden	+				
Quimperle	+				
Montagnes					
noires					Jamais

ANNEXE III : Nature des cultures fréquentées par les Pluviers dorés au

raison.

Régions	de préférence quand le choix : zones de replis en cas de gel, est possible				
Cast		blés d'hiver			
Pays Bigouden		Prairies rases			
Tréguac		Pâturés et colza pâturé			
Quimperle		Hay gras récemment pâturés			
Brlec		blés d'hiver et pâturés arti-			
		licelles rases.			
Laiz		pâturés permanents naturels:			
		blés d'hiver, colza pâturé,			
		jachère de betteraves			
		et pâturés artificielles(Tray			
		gras)			
		gras.			
Houdouallec		blés d'hiver, pâturés rases			
		colza pâturé			
		artificielles			

N.B. : A Laiz, contrairement aux Vanneaux, Les Pluviers dorés ne vont jamais sur les étoules de maïs, même en cas de dérangement (chasse).

ADJITIF Le 15 janvier 1984 une opération concertée a été menée en baie d'Audierne et a permis de recenser 465 Pluviers dorés pour l'ensemble de ce secteur. Notons seulement qu'aucune condition météorologique particulière n'est à signaler avant ou pendant ce recensement.



LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE  
DU  
CAP-SIZUR, GOULIEN

Janvier 1982-1983

PULMAR (Puffinus pacificus)

Une trentaine de fulmars ont fréquenté la réserve du 27 janvier au 11 mai 1983. A partir du mois de mai, les niches restent pratiquement les seules.

Dans la partie clôturée de la réserve, il y a eu 10 pontes : la première a été vérifiée le 20 mai. La première éclosion a été observée le 7 juillet ; il y en eut 6. Malheureusement 3 sont mortes, 1 un bien en plumes, les deux autres en duvet. Le premier envol se fit le 29 août à 15h exactement, les deux autres avant le 5 septembre.

GRAND CORMORAN (Phalacrocorax carbo)

Trente à quarante grands cormorans utilisaient le Milinou Braz comme dortoir en automne et en hiver jusqu'à la mi-mars. En 1982, aucune observation n'avait été faite entre le 25 mars et le 15 août. Cette année entre ces deux dates, on fit sept observations. Serait-ce le signe d'une nidification tant attendue ?

COMMON NODDY (Phalacrocorax aristotelis)

On a compté, cette année, 117 couples sur leur nid. Ce nombre est un minimum. En effet, le décompte des cormorans du Milinou Braz se fait à partir du continent : il ne serait pas raisonnable de les recenser en débarquant sur l'Îlot à cause des guillémots. Bien des nids restent imperçus.

GOELAND MARIN (Larus marinus).

Neuf couples ont été dénombrés. Cette espèce se porte bien à la réserve et constitue une attraction pour les visiteurs à cause de sa beauté et de sa taille.

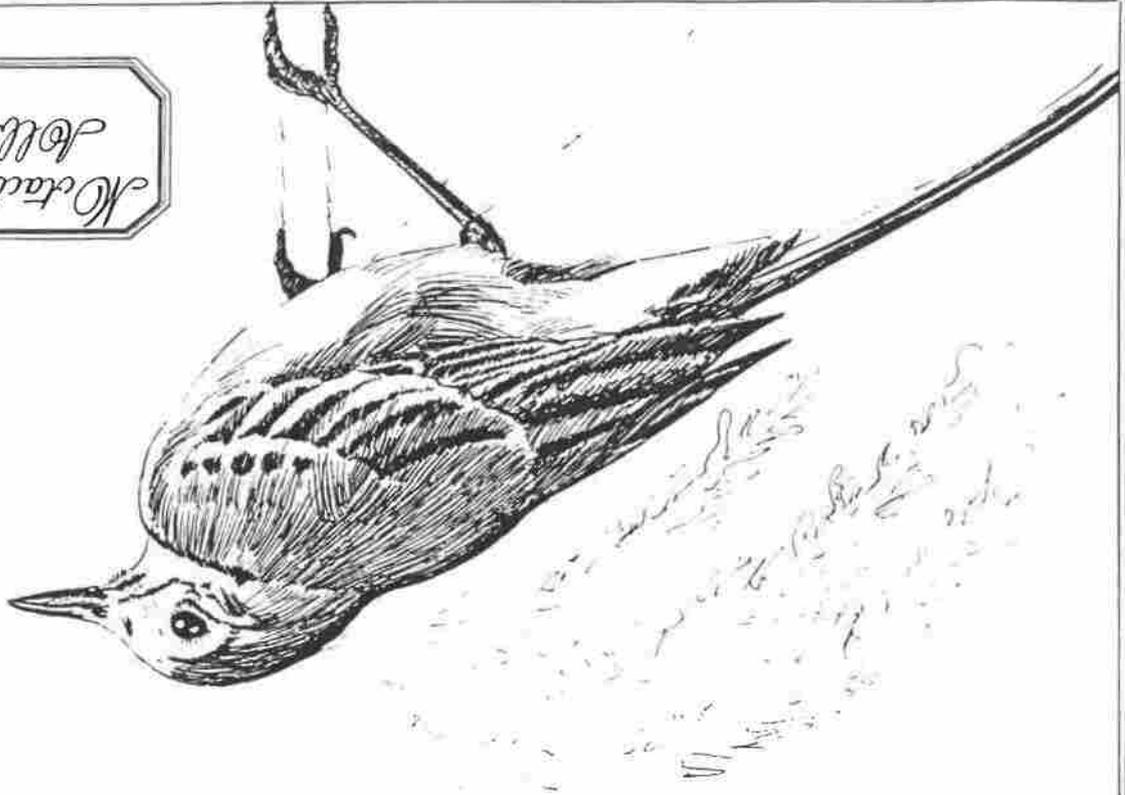
GOELAND BRUN (Larus fuscus)

Cette espèce niche où elle peut, le plus souvent en couples dispersés. Onze couples ont été dénombrés cette année.

GOELAND ARGENTÉ (Larus argentatus)

Nous avons compté 497 couples sur leur nid. Comme pour les cormorans nippés, le nombre de couples recensés sur le Milinou Braz est un minimum. Au total les 500 couples sont dépassés.

*Notalla  
Jolla*



NOUETTE FRIDACTYLE (Rissa tridactyla)

Le nombre de couples nicheurs a été de 1147. Jean-Yves MONNAT a bagueé 44 adultes et 782 poussins. Les nombreux contrôles lui permettent d'allonger toujours la liste des renseignements sur les arrivées, la production, les survies-retours, l'élevage et l'émanicipation. De son côté, Etienne DANCHIN (CNR) a établi une liste de 13 "critères" comportementaux utilisables dans la nature pour sexer les individus".

FINOUIN TORDA (Alca torda)

La population nicheuse de la réserve, deux couples en 1982, s'est trouvée fidèle au site jusqu'au 13 avril 1983, jour où les 25% de l'effectif se sont fait mazouter. Il n'a pas été possible de récupérer le torda mazouté. Les trois autres sont restés là, mais complètement déréglés. Cette année il n'y a pas eu de reproduction...

GUILLEMOT DE TROIL (Uria aalge)

Il y a eu 69 à 70 couples à nicher. Sur

KASTEL ar Roc'h, il a été pondu 23 oeufs, et il est né 22 poussins. Tous ont pris le large avant le 6 juillet, ce qui fait une production intéressante de 0,95. Il y a eu aussi quelques prospecteurs, 7 à 8 au début et à la fin de la période de nidification, sur Kastel ar Roc'h.

GRAVE A BEC ROUGE (Pyrrhocorax pyrrhocorax)

L'an dernier on le voyait encore assez régulièrement. Cette année, c'est tout le contraire. Ainsi, du 15 mars au 12 juillet, l'équipe des animateurs de la réserve n'en a vu aucun. À partir du 12 juillet, une bande de 6 dont un jeune se fit remarquer jusqu'au 27 juillet. Pendant le mois d'août, une seule observation des cris le 8. C'est plutôt l'étonnement.

GRAND CORBEAU (Corvus corax)

Un couple a niché en limite de la réserve. La ponte a commencé le 3 mars; il y avait 6 oeufs le 8 mars. Trois poussins s'envolèrent vers le 20 avril.

FAUCON GPECERELLE (Falco tinnunculus)

Un couple a niché sur la réserve. Il y a eu trois jeunes à l'envol.

BECCASSEAU VIOLT (Callidris maritima)

Un individu a été observé le 21 décembre 1982. Une première pour la réserve parait-il.

René BOZEC et l'équipe des

animateurs de la réserve.

---

RAPPORT D'ACTIVITE 1983 RESERVE DES MOUTONS /  
ARCHIPEL DE GLENAN.

- Bilan 83 d'éradication de goélands
- Bilan nidification 83
- Mesurations prises sur les GA éradiqués (un échantillonnage d'ailes et d'oeufs a été remis à P. MIGNOT)
- Bilan d'un recensement hivernal aux Glenan.

Un relevé topographique de Moëlez a été réalisé par PY. BRAHANT.

Bilan de la campagne 1983 d'éradication de goélands sur la réserve des Moutons (Fouesnant)

		23 mai		27 mai		29 mai	
n. appâts n. morts				ap. morts		ap. morts	
MOELEN	97	25	32	1	32	6	4
ENEZ AR RAZED	28	7	23	2	23	6	
PENNEG ERN	?	22	19	-	19		
repris en mer		3	1		1		

soit un total d'oiseaux éradiqués de 75, se décomposant

comme suit: goéland argenté .... 21

goéland brun .... 3

goéland marin .... 1

Les goélands bruns éradiqués concernent un couple nichant sur Penneg Ern et un individu d'un couple nichant sur Enez ar Razed. Le goéland marin n'était apparemment pas niché sur les îlots.

Bilan d'édification 1983 sur les GLENAN / MOUTONS

en couples		MOELEN	E. RAZED	P. ERN	BRILNEG
ST. CAUEK	400	-	-	-	-
ST. PIERREGARIN	80	-	-	-	-
ST. DOUGALL	- 10	-	-	-	-
HUITRIER	2	2	1	1	1
"ALEX"	1	-	-	-	-
CORM. HUPPE	-	-	-	-	-
GA	± 60	± 15	± 15	± 15	± 15
GB	-	1	1	1	1
GM	-	-	-	-	-

• L'archipel de Glenan n'a pu être recensé, norme Brilneg.

• Notons l'observation le 23 mai (BARGAIN, COSSÉC) de 2 tré-

-gates en vol EW, ainsi que d'une sterne marine à Moelen le même jour.

Mesures prises sur des goélands argentés

Légende :  
 • AP longueur de l'aile plée  
 • H épaisseur du bec au niveau de l'extrémité postérieure de la narine  
 • N distance de la pointe du bec à la limite antérieure de la narine

AGE (en années plumage)	AP	H	N
4	405	15,7	21,9
4+	410	17,3	24,6
4+	408	15,9	25,3
4	417	17,0	23,4
4+	423	17,4	24,3
4+	435	18,7	26,0
4+	425	17,6	25,5
3	437	18,4	26,6
4	424	17,0	25,6
4	428	18,3	26,7
4	397	16,5	23,8
3	429	18,0	26,5
4	429	18,2	25,6
4	415	17,6	25,0
4+	405	16,4	23,9
3	425	17,4	26,0
3	379	15,5	23,6
3	405	15,8	23,4
4+	403	17,0	24,2
4	405	15,0	22,1
4	395	15,6	23,0
4+	390	15,9	24,0

(suite de l'annexe 1)

AGE (en années plume)	AP	H	N
4, baguë patte gauche OVN, patte droite J et EA 56 6869	410	16,0	27,5
4	418	17,2	27,7
4+	423	16,7	25,4
4+	413	15,4	22,3
4+	430	17,8	25,5
4+	420	18,0	25,0
4+	412	16,2	25,3
4	390	17,4	25,6
3	405	16,1	23,8
4	425	16,8	24,7
4+	407	15,7	23,4
4+	420	16,1	19,3
3	405	15,7	24,7
4	425	16,6	25,7
4	430	16,9	25,4
4	405	15,0	24,6
4	403	15,5	24,3
4+	390	15,5	23,4
4+?, seule aigle	416	17,6	26,1
3	413	-	-
4+	395	14,9	22,0
4	397	15,9	24,4
4	420	16,5	24,6
4	438	16,8	24,0
4+	400	16,1	23,7
3	413	15,5	23,2
4	395	15,0	24,0
4	415	17,8	26,4
4	400	15,0	22,8
4+	400	16,3	23,6
4	416	16,8	24,5
4+	422	15,5	23,3

Bilan d'un recensement hivernal (24-28 janvier 83)  
dans l'archipel de Gléna

Effectif recensé d'oiseaux marins, canards et limicoles

Plongeon arctique	11/14	Eider	1
Plongeon imbrin	1/2	Macreuse noire	2/3
Plongeon catmarin	2	Harle	1 imm.
Plongeon sp	3/7	Harle nuppe	100
Gd cormoran	100	Buttier	280
Cormoran nuppe	300	Pl. argenté	58
Bernache cravant	1 morte	Gd Gravelot	55/60
Tadorne de Belon	2/5	Béc. marais	8
C. colvert	20/30	Courlis cendré	15
Sarcelle d'hiver	1	Barge rousse	1
C. affleur	30	Ch. Gambette	11
C. souchet	1	Ch. aboyeur	1
		B. violet	34
		B. variable	135/155
		B. sanderling	6

Les traversées Concarneau/L'archipel de Gléna

1- La traversée aller

Fou de Bassan 8 adultes et 1 imm.  
Petit pingouin 2 plumage été, 3 plumage hiver  
Guillemot 2

ainsi que environ 50 alcidés par vols de 5/10  
en EW.

Mouette tridactyle: au moins 50 individus qui suivent le  
Le bateau.

Cormorans sp: nombreux mais non dénombrés.

(suite de l'annexe 2)

2 la traversée retour

3 adultes	Fou de Bassan
1	Plongeon sp
19	Guillemot
14	Plagouin
7	Alcidé sp (PP/G)

Autres espèces remarquables

1 Brachyoté observé sur St Nikolaz, Le Loc'h et Penret.

1 individu au moins.

2 F. crecerelle 1 mâle et 1 femelle en permanence sur

Penret.

3 Chouette effraie observation à plusieurs reprises de 2

individus, ainsi que de "voix de parade".

Un nid a été trouvé qui était occupé. Mal-

gré un gros effort, aucune pelote n'a pu

être récupérée.

## PROGRAMME OISEAUX ECHOUES

En Octobre 1982, nous avons demandé et obtenu un programme personnel de baguage (annexe 1) destiné à mieux comprendre le phénomène des échouages d'oiseaux marins. L'étude devait être menée sur le littoral de la baie d'Audierne qui est à coup sûr le secteur de Bretagne où les échouages sont les plus abondants.

### Travail en 1982 - 1983

A partir du 15 décembre 1982, chacune des trois zones définies a régulièrement été visitée, en moyenne tous les quinze jours et jusqu'au 30 avril. Chaque équipe était munie d'une fiche (annexe 2) et de directives précises (annexe 3) permettant de standardiser autant que possible le recueil des données.

Entre les cadavres déposés par nos soins au tout début de l'expérience et les échouages "naturels", 435 bagues ont été posées au cours de ces 5 mois.

L'expérience nous a montré que, en dépit des avantages que cela aurait pu présenter dans l'exploitation des résultats, le rythme des sorties n'aurait pas pu être supérieur à celui que nous avons adopté: mobiliser deux fois par mois 3 équipes de 3 personnes au moins pour une journée entière de marche à chaque fois, n'a pas été une tâche toujours facile à réaliser.

## Résultats préliminaires

Le nombre de données recueillies est tel qu'il pose déjà des problèmes d'exploitation. Les quelques premiers résultats présentés ici ne peuvent donc être que très partiels.

tableau 1

Espèces %	
Fulmar	2.3
Fou	5.1
G. cornoran	1.1
Cornoran huppé	2.0
Plongeon sp.	0.8
Goéland marin	2.0
Goéland brun	1.3
Goéland arg.	3.0
Goéland sp.	1.1
Flotte neuve	1.6
Flotte Indus.	4.5
Pinguin	21.1
Guillemot	47.3
Nacovars	2.5
Renouée	0.3
71%	

## ESPECES CONCERNÉES

Le tableau 1 fournit les résultats globaux de l'expérience, par espèces. Il montre, une fois de plus, la très forte prédominance des alcidés dans les échouages de nos côtes.

## RESULTATS PAR ZONES

Le tableau 2 indique que la composition spécifique des échouages varie assez peu d'une zone à l'autre.

La proportion des alcidés est pratiquement constante dans les trois zones. Les différences les plus criantes concernent les fous et le goéland argente entre les zones nord et centre d'une part, et sud d'autre part.

Nous n'avons pas d'hypothèse à formuler pour expliquer ces différences.

nb	Sp	Zones	Fa	Fou	Gc	Ck	Pl	Gn	Gb	Gh	Gp.	Ma	Ht	Rp.	Gt	Mj	Me
12	14	N	3.7	2.4	0.6	1.3	1.3	1.8	1.8	11.0	0.6	1.8	6.1	20.1	45.7	2.4	13.4/km
12	10	C	1.7	5.2	1.3	2.6	0.9	2.6	1.3	5.2	0.9	1.7	5.2	18.3	52.2	2.6	13.0/km
12	12	S	1.7	10.5	1.3	2.6	3.9	3.9	1.3	5.2	0.9	1.7	5.2	18.3	43.4	2.6	12.7/km

tableau 2

La répartition globale des échouages (figure 1) montre que les principaux afflux sont situés dans le secteur centre-nord. Cela correspond pour l'essentiel à la portion relativement intacte du cordon de galets.

	Total	nb. échou.	km
nord (6 km)	123	20.5	
centre (6 km)	146	24.3	
sud (6 km)	101	16.8	

tableau 3

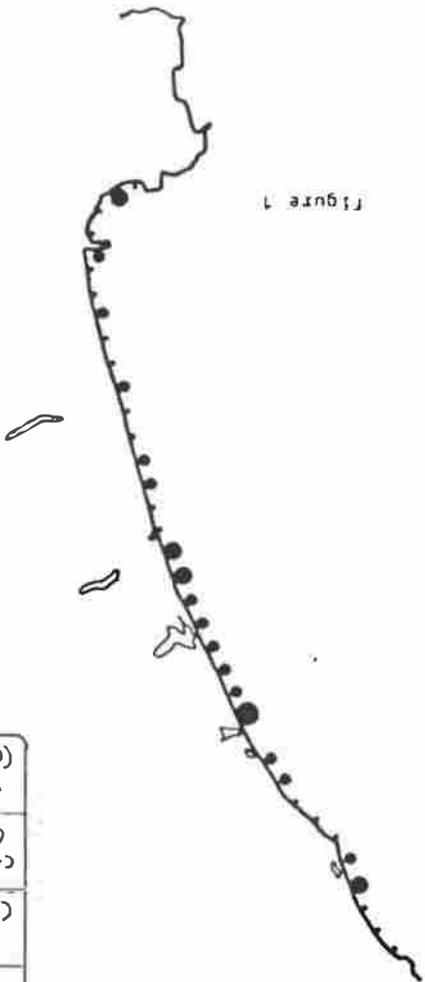
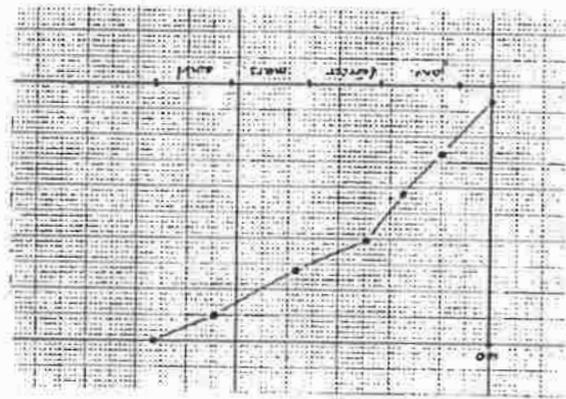


Figure 1

EVOLUTION DANS LE TEMPS

Sur l'ensemble du secteur, l'essentiel des afflux à lieu jusqu'à la première semaine de février (50% des échanges au 27 janvier). figure 2



CAUSES DE MORTALITE

La mortalité liée aux activités de pêche n'ayant pas été systématiquement décelée, seuls les échanges dus au mazoutage seront traités séparément.

zones	ind. cense.	ind. bud.	total
maigoules	58	59	117
non maigoules	112	56	168
	31%	51%	44%
			161

tableau 4

Especies	Alotas hcteo	Alotas hcteo
Maigoules	150	11
non maigoules	102	92
	40%	79%

tableau 5

L'analyse de ce paramètre n'a pour l'instant été effectuée que pour la zone nord (7 km).  
 Les figures 3 et 4 représentent l'essentiel des résultats prometteurs obtenus dans ce domaine. On peut en retenir que plus de 40% des cadavres disparaissent dans la première quinzaine suivant leur découverte et que, de l'autre côté, près de 10% des échouages peuvent encore être retrouvés après trois mois de séjour à terre. Le problème des causes de ce taux de disparition très important dans la première quinzaine reste entier. Puisse-t-on constater dans l'avenir, nous l'espérons, aucune reprise latente n'a été constatée dans cette baie à partir de laquelle les échouages doivent être traités. On note que lors du recensement international d'oiseaux échoués (fin février) aucun de nos oiseaux marqués n'a non plus été retrouvé hors de la zone d'étude. (prédation ?)

TEMPS DE DISPARITION

Il n'a pas été constaté de déplacement important dans le sens horizontal: dans l'immense majorité des cas, les cadavres restent à quelques dizaines de mètres près, dans la zone où ils ont été découverts ( 1 seul cas de changement de zone, sur 2 km environ ).  
 Dans le sens vertical, les oiseaux échoués subissent une translation générale de la mer vers l'intérieur tout au long de leur séjour sur le front de mer.

DEPLACEMENTS

Le tableau 4 met en évidence des différences significatives (  $\chi^2 = 26,77$  ) dans les proportions de cadavres mazoutés du nord au sud, peut être dues à des différences de répartition en mer. Les alicides représentent 95% des oiseaux trouvés mazoutés.

ZONE 1 (nord)

1,5

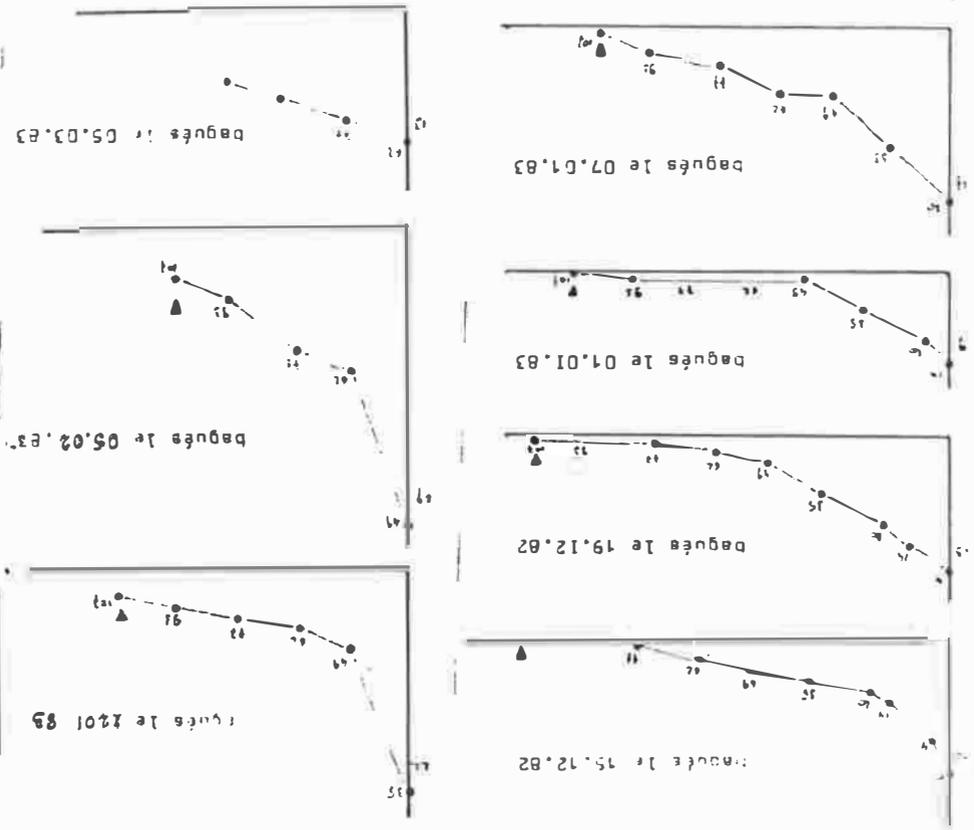
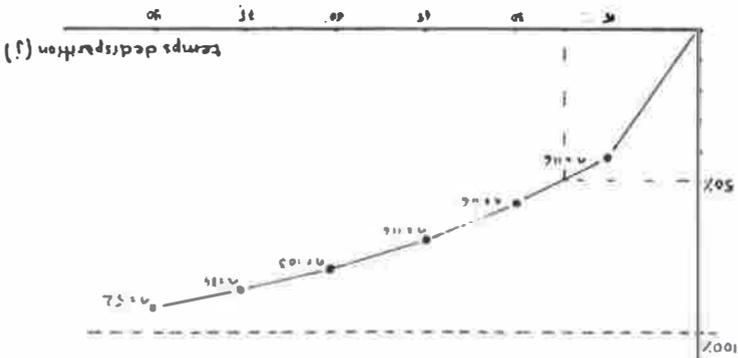


Figure 3

C'est selon toute vraisemblance à partir de ces résultats que nous pouvons espérer avoir une meilleure approche du volume annuel réel des échanges.

ZONE 1 (nord)

Figure 4



TRANSMISSION DES BAGUES METALLIQUES

La encore l'analyse n'a pour l'instant pas été poussée très loin.

Notons simplement que sur 475 bagues posées, 175 ont été transmises par le public (26.4%). Si l'expérience doit être renouvelée, il serait intéressant de voir si la nature du métal de la bague influe sur ce taux de transmission: la résistance de l'acier inoxydable presque exclusivement utilisé pour les bagues d'oiseaux de mer pourrait en effet décourager des informateurs incapables d'extraire la bague et dépourvus de moyens de noter sur place les numéros.

Projets pour 1984

Compte tenu de l'intérêt des premiers résultats, mais aussi de la lourdeur du travail effectué en 82-83, il serait souhaitable de poursuivre l'opération en 83-84 en limitant l'étude à la zone ayant fourni les échouages les plus denses (centre-nord). Les méthodes seraient redéfinies en tenant compte de l'expérience acquise et des premiers résultats obtenus.

Groupe de Recherche 'Oies', sous-groupe 'Bernaches',  
Coordination France : Roger Mahéo  
Station Biologique de Balleron  
56860 Sène (France)

Branta b. bernicla : Distribution Numérique en France

Saison 1982-1983

Localité	octo	nov	dec	janv	fevr	mars	avri
Bassin d'Arcachon	0	6810	11000	13500	12000	0	0
Bonne Anse	47	570	1350	142	192	160	20
Ile d'Oleron/Karennes	1200	25200	28200	14520	6780	3602	188
Ile d'Yves	60	400	230	553	400	207	9
Ile de Ré	460	10600	12000	6630	5800	4800	1230
Anse Aiguillon/Argay	6	188	256	1250	1180	740	16
Baie de Bourgneuf	635	2200	4800	2700	3000	2300	7
Estuaire Loire	0	20	320	12	0	0	1
Tracts du Croisic	40	1010	1400	960	1100	800	140
Baie de Vilaine	118	2300	2400	980	1800	360	60
Golet du Morbihan	1430	16800	13200	1620	1120	680	195
Baie de Quiberon	1	800	2700	290	180	90	0
Baie de Lorient	6	185	177	196	50	0	0
Rivière Pont l'Abbé	0	20	550	800	550	0	0
Baie de Goulven	0	187	345	305	260	374	0
Roscoff	20	20	20	100	150	0	0
Estuaire de Penzé	88	450	850	1020	950	1000	300
Baie de Morlaix	0	147	270	463	482	320	20
Estuaire du Jaudy	216	197	197	236	204	310	20
Estuaire du Trieux	244	530	497	715	196	196	20
Baie de Paimpol	192	114	164	350	325	585	20
Anse d'Yffiniac	0	1630	1035	1215	450	585	20
Baie de St Jacut	113	520	550	612	350	0	82
Rance	50	140	250	283	250	850	12
Baie Mont St Michel	125	1225	2060	3775	4420	0	0
Baie de Somme	4	12	6	0	0	0	0

remarque : seuls sont mentionnées les sites suivis pendant l'hiver

Collaboration à l'enquête : C.O.Bretagne, C.O.Zicardie, C.R.O.Aquitaine,  
G.O.Aunis-Saintonge, G.O.Loire-Atlantique, L.P.O., O.N.C.-Chan-  
teloup, St.Biol.Balleron.

L'enquête 1983 a été bien suivie et une couverture "record" des côtes de Bretagne a été réalisée: 363,8 km contre 259 en 1982 et 338,4 en 1981. Ceci s'explique en grande partie par la prospection menée sur 90 km en Loire-Atlantique par la S.E.P.N.B / St Nazaire et le Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique. Merci donc à tous les participants.

Les résultats obtenus sont les plus mauvais en matière d'impact de la pollution pétrolière depuis que nous participons à cette enquête du R.S.P.B, à savoir 1979.

1. Résultats généraux:

Distance parcourue	363,8 km
Nbre d'oisx. recensés	550
Nbre / km	1,5
Nbre d'oisx. mazoutés	294
% d'oisx. maz. / total	53,5

2. Comparaison avec les résultats des années précédentes:

Année	N / km	% maz.	N maz./km
1979	1,9	(17,6)	0,9
1980	1,2	34,0	0,4
1981	1,0	26,4	0,3
1983	1,5	53,5	0,8

( ) valeurs relatives en 1979. Seule la moitié sud du Finistère étant recensée.

3. Résultats par espèce :

Espèce	T	maz	%/T	Espèce	T	maz	%/T
Plongeon	3	1	0,5	Macreuse noire	8	2	0,9
Grèbes (1 Jou)	0	0	0,5	Autres canards	5	0	1,4
P. des Anglais	1	0	0,2	Limicoles	13	0	2,4
Fulmar	5	0	0,9	G.marin	4	0	0,7
Fou de bassan	9	6	1,6	G.brun	7	0	1,3
G. Cormoran	7	1	1,3	G.argenté	51	6	9,2
Corm. huppé	14	1	2,6	G.cendré	5	0	0,9
Cormoran sp	1	0	0,2	Mouette rieuse	16	0	2,9
				Oisx. divers	223	112	50,2
				Guillemot	223	178	80,2
				Pinguin ouï	112	82	73,2
				Larides sp	13	4	30,8
				Sternes sp	1	0	0,2
				H.Tridactyle	29	6	20,7
				Macreux	4	0	0,7
				Alcides sp	7	3	42,9
					2	1	50,0

4. Alcidés:

- Le total Pingouins + Guillemots + Macareux représente 346 oiseaux soit 62.9 % du total général.
- 76 % étaient mazoutés, soit un record depuis 1979. A titre indicatif: 68 % en 1980, 74 % en 1981 et 40.9 % en 1982.
- Taux de mazoutage par espèces: 79.8 % pour les guillemots de Troil et 73.2 % pour les petits pingouins.

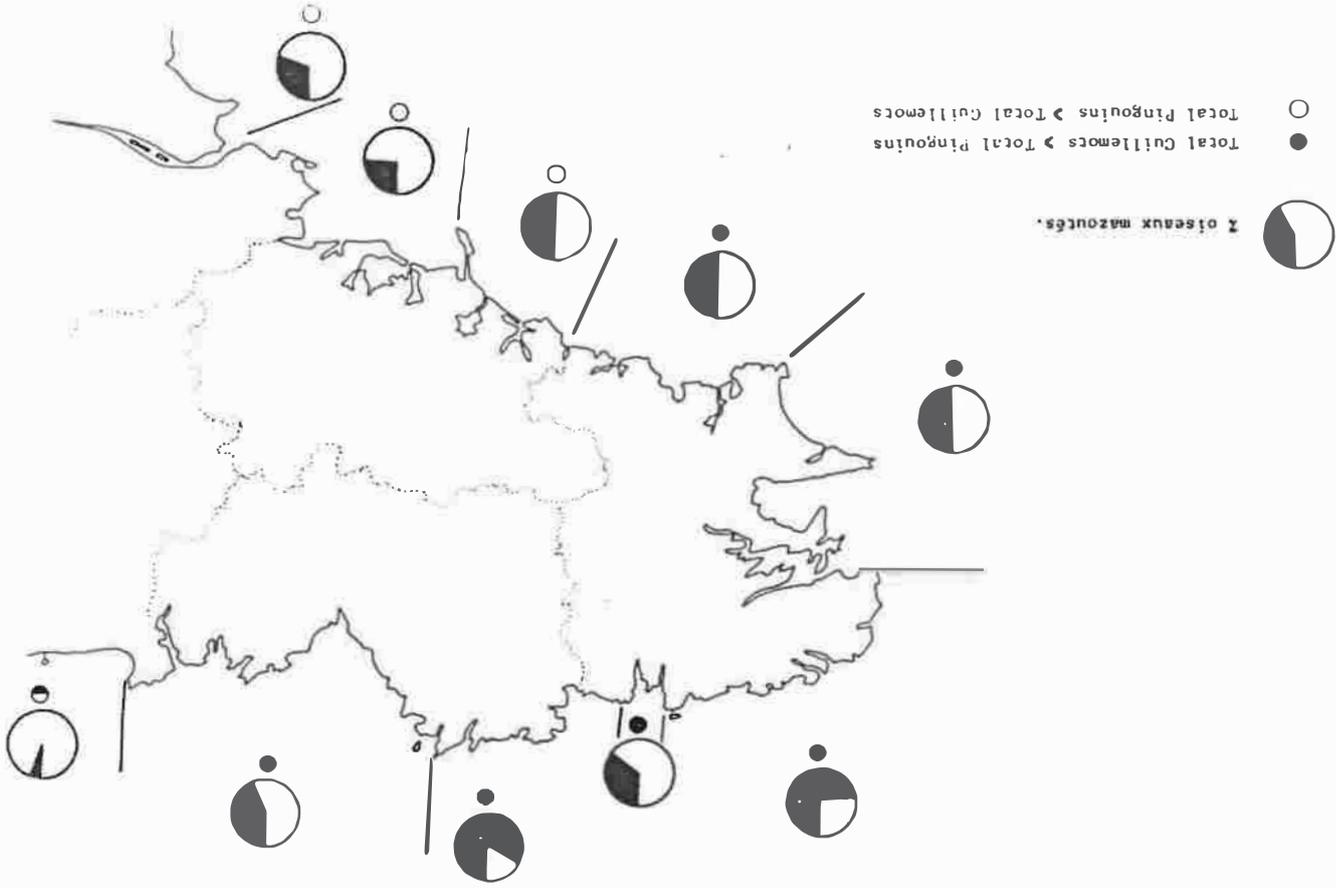
5. Résultats par secteurs géographiques:

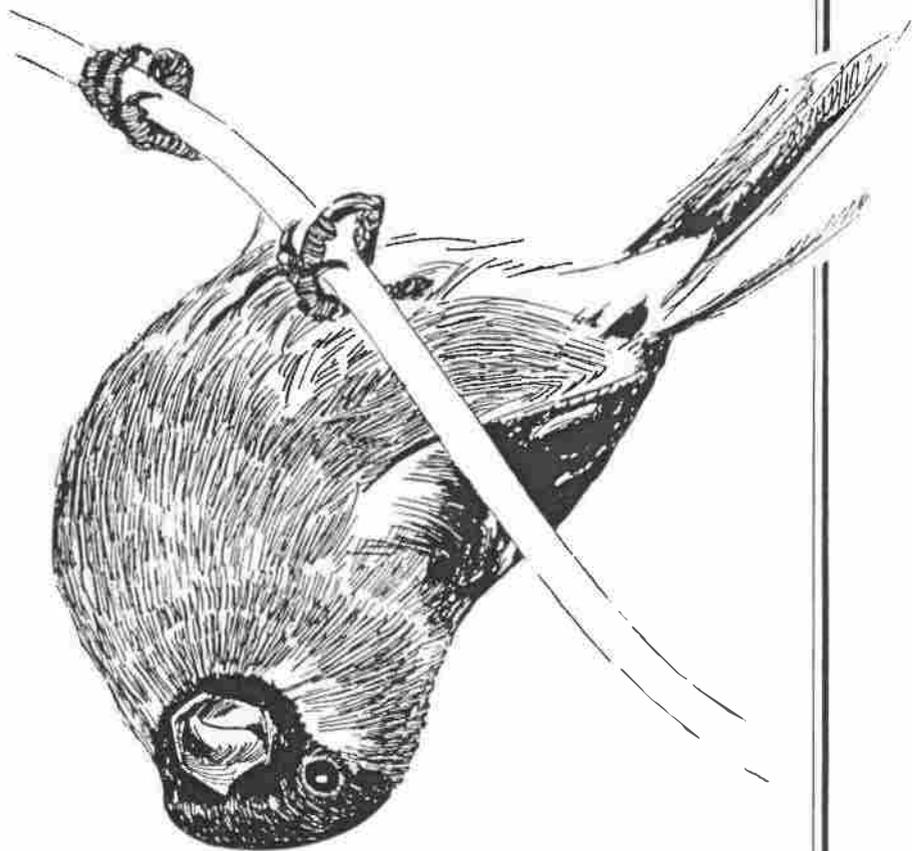
La physionomie générale des échouages reste la même avec les plus forts nombres d'oiseaux par kilomètre sur la baie du Mont Saint Michel (35) et les côtes du Finistère avec comme à l'accoutumée le maximum en baie d'Audierne (6 ind / km).

	5:	15	1	3	6.7
	27.8	21	9	0.8	42.8
	58.2	70	60	1.2	85.7
	66	27	9	0.6	33.3
	46.5	118	85	2.5	72.0
	34.6	158	76	4.6	48.1
	23.5	42	21	1.9	50.0
	16.7	23	12	1.4	52.2
	76	60	16	0.8	26.7
	30	16	5	0.5	31.2
Baie du Mont Saint Michel					
Pointe Grouin - Paimpol					
Trégor					
Baie de Morlaix					
Leon					
Crozon - Penmarc'h					
Penmarc'h - Odet					
Laita - Quiberon					
Nor Bras + Nord Loire					
Sud Loire					

En ce qui concerne les % d'oiseaux mazoutés, les côtes de Basse-Bretagne restent les plus touchées avec cet hiver des valeurs records en Manche (Trégor / Leon). Ceci est peut-être à relier aux conséquences d'incidents pétroliers survenus dans la Manche et mis en évidence sur les rivages de Normandie dès Janvier 1983.

RECENSEMENT DES OISEAUX MARINS FCHOIES.  
26 - 27 février 1983.





*S. Pyrrhula*  
*S. Pyrrhula*

## OISEAUX ET PARASITES

Les parasites sont ces organismes qui vivent peu ou prou aux dépens d'un autre organisme. Certains le font au

détriment d'oiseaux.

Dans le numéro 5 de notre bulletin nous avons fait allusion à cette notion puisque Claude Guignin, parasitologue à la faculté de médecine de Rennes, nous avait fait le compte-rendu de son travail aux Glénan.

Ce parasitisme n'est pas sans incidence sur la vie des oiseaux parasites. C'est ainsi qu'il est probable que la diminution de la fréquentation de certaines falaises de la réserve Michel Hervé Julien soit liée à la présence de parasites.

Après un article qui présente la notion de parasites-mes, vous pourrez lire 2 petits compte-rendus de 2 équipes travaillant dans ce domaine touchant aussi à l'ornithologie.

Pour comprendre le fait parasitaire, il faut remonter le cours de l'évolution. Dans un premier temps, les milieux naturels naturels aptes à la vie se peuplent de végétaux et d'animaux. La multiplication des espèces engendrant la compétition vitale, dont l'instrument principal est l'adaptation, les milieux naturels, même les plus particuliers et les plus inattendus, se trouvent colonisés par la vie. Or cette apparition et cette multiplication des espèces engendrent par elle-mêmes tout un monde nouveau et vaste de milieux particulièrement riches : les milieux biologiques vivants. Comment s'étonner dès lors, et parmi la totalité des groupes zoologiques et botaniques, un grand nombre d'espèces se spécialisent secondairement pour vivre aux dépens de ces nouveaux milieux biologiques et donc d'autres êtres vivants. C'est ainsi que l'on peut définir le parasitisme.

1. Les degrés de parasitisme

On distingue :

1.1 Les parasites facultatifs pour lesquels le parasitisme n'est qu'une option possible nécessitant certaines conditions (d'humidité par exemple pour certains champignons).

1.2 Le parasitisme obligatoire ou parasitisme vrai, la vie des parasites n'est possible que s'ils sont liés à l'hôte ; suivant l'étroitesse de ce lien on distingue :

1.2.1 des ectoparasites - à la surface de l'hôte - leur parasitisme est soit temporaire

(mouches piqueuses), soit permanent (poux de la tête).

1.2.2 des endoparasites - vivant au sein de l'organisme hôte - On atteint ici le stade

ultime de l'adaptation parasitaire qui se traduit par un bouleversement, parfois considérable de la morphologie primitive des espèces (c'est le cas du paludisme).

On voit donc que le terme "parasitisme" est une notion tout à fait générale et que tout être biologique vivant aux dépens d'un autre est considéré comme un parasite.

2. Les différents êtres vivants à considérer dans le

parasitisme en ornithologie

2.1 Le virus désigne avec précision une catégorie d'agents infectieux caractérisés par :

- une structure biochimique simple,
- un parasitisme intracellulaire obligatoire

Le virus est un parasite obligatoire qui ne peut se développer qu'aux dépens d'autres organismes cellulaires (c'est le cas du virus de l'hépatite virale qui ne peut se développer que dans les cellules du foie de certains mammifères).

2.2 Le vecteur En ornithologie ce sont les parasites des oiseaux,

et en particulier les arthropodes qui sont porteurs du virus et vont le transmettre aux oiseaux.

Quelques exemples bien connus illustrent ce mécanisme de transmission des maladies : c'est le moustique (anophèle) qui transmet le paludisme à l'homme et aussi celui de la peste, due à une bactérie (Pasteurella pestis) et dont le vecteur est la puce du rat. Non seulement ces arthropodes vecteurs de virus provoquent ces maladies virales chez l'oiseau, mais en leur qualité de parasite ils vont se nourrir de leur sang (parasites hématophages). Ils peuvent aussi leur injecter des toxines (cas de la piqûre de moustique qui provoque une rougeur et un oedème local chez l'homme).

2.3 L'oiseau qui finalement devient malade parce que :

- Il reçoit le virus par l'arthropode vecteur,
- Il reçoit le virus qui en se multipliant chez cet oiseau détermine une maladie précise,
- Il est anémié par l'arthropode qui se nourrit de son sang,
- Il reçoit la toxine de cet arthropode.

3. Les problèmes diagnostiques

C'est la découverte du parasite qui permet de l'iden-

tifier. Le virus injecté à l'oiseau constitue un antigène ( corps étranger), qui introduit dans un organisme vivant va se défendre en fabriquant des anticorps contre cet antigène. La présence de cet anticorps spécifique d'un virus est mise en évidence par des techniques de laboratoire ( par exemple la déviation du complément, recherche d'anticorps neutralisants) qui permettent de déterminer quel type de virus est à l'origine de telle ou telle maladie virale de l'oiseau.

4. Conclusion Le parasitisme en ornithologie peut ainsi être ré-

-sumé: Le virus est transporté par un vecteur chez l'oiseau. Les arthropodes sont un type possible de vecteurs . Ils vont, par leur présence chez l'oiseau, provoquer une pathologie qui va s'associer à celle engendrée par la présence du virus.

C. GUIGUEN

Laboratoire de Parasitologie (Entomologie médicale), U.E.R. médicales et pharmaceutiques, Avenue du Prof. Léon Bernard - 35000 RENNES

Les arthropodes hématophages parasitaires d'oiseaux marins se classent parmi les acariens et les insectes.

Chez les acariens, outre les gamasides difficiles à identifier, ce sont les tiques qui sont le plus souvent retrouvées. Elles se différencient en :

- Ixodides qui restent, à chaque stade, fixés plusieurs jours sur l'oiseau au niveau de la commissure du bec, sur les paupières, les palmures et le pourtour du cloaque, etc... On peut les rencontrer entre les repas aux abords du nid.

- Argasides qui se gorgent en quelques minutes pour ensuite se cacher dans le nid ou les fissures avoisinant celui-ci.

Chez les insectes, puces et diptères semblent les plus représentatifs. En effet 4 espèces de puces sont actuellement recensées sur oiseaux marins en France. Leur récolte se fera dans le nid ou la galerie d'accès au nid. Nous séparons arbitrairement les diptères "volants" dont la présence sur l'hôte est fugace et par conséquent difficiles à capturer, des diptères "permanents", c'est-à-dire vivants en contact étroit avec l'oiseau. Les premiers comprennent des moustiques, phlébotomes, simuliés, céralopogonidés... et jouent probablement un grand rôle dans la dissémination des maladies virales et bactériennes. Les seconds sont représentés en France par Carnus hirtipennis retrouvés entre les duvets des juvéniles de cormorans. (À noter qu'un hippoboscide a été signalé de P. carbo en zone éthiopienne). Punaïses et Protocalliphora n'ont pour l'instant pas été décrits sur oiseaux marins sur nos côtes.

L'action conjuguée de tous ces parasites peut se répercuter sur la dynamique des populations d'oiseaux marins. En effet, la spoliation sanguine associée à l'action crasmatique et infectieuse ainsi que les diverses toxines et virus inoculés peuvent affaiblir, sinon tuer l'oiseau, ou entraîner aux excursions de certaines zones de nidification particulières.

Claude CHASTRET, Geneviève LE LAY, Marie-Christine GUILLEIN

Laboratoire de Virologie, Faculté de Médecine - BP 815  
29279 Brest Cedex.

Depuis 1977, nous avons entrepris, en collaboration avec le laboratoire

d'Entomologie Médicale de Rennes (Prof. J.C. Beaucournu, Dr C. Guiguen),

l'étude virologique systématique des tiques et autres ectoparasites rencontrés  
dans les colonies d'oiseaux de mer de Bretagne, du Maroc et de Corse.

Actuellement, nous avons isolé plus de 160 souches de virus dont 4 types  
circulent activement et de façon continue dans les colonies de Bretagne :

Soldado, Zaitiv Terpeniya, Avalon et un flavivirus du sous-groupe Tylentiy qui

s'avère être un virus nouveau pour la Science (cf. carte). Le premier et le der-

nier de ces virus sont potentiellement pathogènes pour les oiseaux de mer (Faire,  
1976 ; L'ov et coll., 1979 ; St George et coll., 1977) et aussi pour l'homme

(Hoogstraal, 1980 ; Chastel et coll., 1981). D'autres nous avons mis en évidence  
ce des anticorps fixateurs du complètement et parfois neutralisants (Zaitiv

Terpeniya) pour ces virus chez des agriculteurs de la région du Cap Sizun.

Au Maroc, en collaboration avec l'Office Scientifique de Rabat (Mme H.

Bailly-Choumara), nous avons isolé le virus Soldado et un virus du groupe Kem-

rovo, proche du virus Mono Lake, à Essaouira, sur la côte atlantique. Ce dernier

virus a été également isolé à Kala Irit, sur la côte méditerranéenne.

Actuellement, sont à l'étude des tiques provenant des Îles Crozet, de Corse,  
de Madagascars, du Portugal et de l'Île Lundy, Grande Bretagne.

Par contre aucun virus n'a été isolé, jusqu'à présent, de pucos ou du  
Carnus hemapterus, associés à des oiseaux de mer.

Nos objectifs futurs sont de compléter la cartographie de ces virus et de  
centrer d'apprécier leur retentissement pathologique sur les oiseaux de mer,

d'autres animaux et l'homme.

Petits limicoles de taille voisine de celle des bécasseaux "moyens" (*Calliditis alpinus*, *C. ferrugineus*), identifiables en toute saison par leurs pieds lobés, en plumage inter-nuptial et en livrée juvénile par la face blanche barrée d'un bandeau noir en arrière de l'œil. La distinction spécifique est aisée chez les adultes en été (plumage nuptial caractéristique aux couleurs vives) ; en dehors de ce plumage, elle fait avant tout appel à la forme du bec et à la taille générale.

Esèce accidentelle : le Phalarope de Wilson *Phalaropus tricolor*, caractérisé par l'absence de barre alaire, le croupion entièrement blanc et le bec très fin, plus long (27-36 mm) que chez les deux autres espèces.

BIBLIOGRAPHIE : ce chapitre est largement inspiré des données de RAUZY et al. (1977) complétées par l'étude des spécimens des collections du M.N.H.N. de

Paris.

#### PHALAROPE À BEC ÉTROIT

*Phalaropus lobatus*

1 - IDENTIFICATION : aisée en plumage nuptial (cf. § détermination du sexe). Distinct du Ph. à bec large en toute saison par le bec très fin, entièrement noir ou brun-noir, et par la taille générale plus faible (aile plée, lobatus : 102-118 mm ; *falcatus* : 117-141 mm) ; en plumage hivernal par le dos plus foncé et souvent moins uniforme (présence fréquente de plumes plus foncées, noires).

2 - REMARQUES : peu d'informations disponibles sur oiseaux vivants. Les deux mesures standard (aile plée en extension maximale, culmen) utiles pour la détermination spécifique ou le sexe proviennent de spécimens en peau. La comparaison entre sexes n'a pu être réalisée pour les oiseaux de moins d'un an (schéma-tillon disponible trop restreint).

aile plée : 65 ♂ adultes : 103 - 115 mm ( $\bar{x}$ , 51 ind. : 107,5)

45 ♀ adultes : 109 - 118 ( $\bar{x}$ , 31 ind. : 113,4)

29 ind. < 1 an : 102 - 113 ( $\bar{x}$ , 19 ind. : 107,2)

culmen : 31 ♂ adultes : 19 - 24 ( $\bar{x}$ , 17 ind. : 21,1)

25 ♀ adultes : 20 - 25 ( $\bar{x}$ , 14 ind. : 22,5)

25 ind. < 1 an : 19 - 22 ( $\bar{x}$ , 15 ind. : 20,7)

3 - CRITERES D'AGE : PLUMAGE ET MUES

Plumage nuptial : voir § "détermination du sexe" pour détail . Franchement acquis , le M est en partie masqué par les liserés blancs importants sur de nombreuses tectrices . L'abrasion de ces liserés donne le M complet .

Plumage hivernal (adultes) : dos et couvertures alaires gris-ardoise pâle (en automne , des plumes plus foncées , vestiges du M , peuvent masquer le gris du M) avec nets liserés blancs s'abrasant assez rapidement . Bandeau noirâtre en arrière de l'œil . Mue précoce des tectrices (M presque complet en septembre) , mue des rémiges plus tardive : en général à partir de novembre , voire plus tard , mais dès la fin de l'été pour quelques individus .

Plumage juvénile : calotte brunâtre , barre brune à travers l'œil . Dos brun avec larges liserés roux-doré sur les scapulaires et tectrices , formant des lignes très nettes sur le dos . Dessous blanchâtre avec léger délavé rose-orangé sur la gorge .

Plumage de l'automne : mue partielle des plumes du dos et de la tête , donnant un plumage contrasté où se mêlent des plumes fraîches gris clair et des plumes usées brunes (vestiges du pl. juvénile) . Liserés dorés des tectrices et scapulaires subsistant généralement jusqu'au printemps , mais palissant . Plumes de l'été : certains oiseaux acquièrent un M partiel . Distingués des adultes par leurs rémiges primaires très usées (plumes non mues depuis le pl. juvénile , alors que chez les adultes les rémiges ont été mues en hiver et ne sont que modérément usées en été) .

4 - DÉTERMINATION DU SEXE : aucun critère connu pour les oiseaux de moins d'un an . Sexages aisé pour les adultes en M :

♂ adulte : calotte , cou et dos brun à gris-brun . Tache rousse réduite sur le cou (ne descend pas sur la poitrine) , tache blanche de la joue réduite , le brun de la calotte descendant plus en dessous de l'œil que chez le ♀ .

♀ adulte : calotte , cou et dos gris-ardoise foncé , contrastes très net avec la large tache blanche de la joue . Tache rousse du cou descendant loin sur le gris de la poitrine .

Les adultes en dehors du M : les ♂ sont en moyenne plus grandes que les ♀ , mais les recouvrements sont importants . La longueur de l'aile plée permet de sexer efficacement 40 % des ad. (échantillon : 28 ind.) : aile  $\leq 116$  : ♀ ,  $\leq 108$  : ♂ .

5 - INTERET DE LA CONSERVATION DES CADAVRES : constitution de collections de référence (il n'y a actuellement qu'un seul Ph. à bec étroit d'origine française dans les collections du R.H.H.N. i) , étude des mues , recherche de critères de sexage des jeunes oiseaux .

Phalaropus fulicarius

PHALAROPE A BEC LARGE

1 - IDENTIFICATION : basée en plumage nuptial (cf. § détermination du sexe) . Distinct en toute saison du Ph. à bec étroit par la taille supérieure (aile plié  $\geq 117$  mm , très peu de recoupement) et par le bec épais , noirâtre à base jaune chez les adultes (habituellement brun-noir uniforme chez les jeunes oiseaux) .

2 - MENSURATIONS : mesures effectuées sur spécimens en peau :

aile pliee :		culmen :	
57 $\sigma^7$ adultes :	122 - 134 mm	( $\bar{x}$ , 51 ind. :	128.8)
31 $\sigma^7$ < 1 an :	117 - 133	( $\bar{x}$ , 19 ind. :	125.7)
41 $\sigma^7$ adultes :	130 - 141	( $\bar{x}$ , 30 ind. :	135.8)
25 $\sigma^7$ < 1 an :	125 - 137	( $\bar{x}$ , 14 ind. :	133.1)
58 $\sigma^7$ adultes :	20 - 24	( $\bar{x}$ , 52 ind. :	22.1)
32 $\sigma^7$ < 1 an :	20 - 24	( $\bar{x}$ , 20 ind. :	21.3)
39 $\sigma^7$ adultes :	22 - 25	( $\bar{x}$ , 28 ind. :	23.2)
30 $\sigma^7$ < 1 an :	21 - 25	( $\bar{x}$ , 19 ind. :	23.0)

3 - CRITERES D'AGE : PLUMAGE ET MUES

Plumage nuptial : voir § "détermination du sexe" pour détail) . Mue rapide en fin d'été : en fin-septembre , et parfois dès août , le dos est déjà presque en plumage d'hiver et seules quelques plumes rousses subsistent aux parties inférieures . Bec jaune à pointe noire .

Plumage hivernal (adultes) : dessus gris clair uniforme . Scapulaires et quelques couvertures avec lisérés blancs . Bandeau noir en arrière de l'œil . La mue des remiges s'étale d'août à novembre (le plus souvent octobre-novembre ?) et est complète en décembre . Jusqu'en octobre , un oiseau avec les tertulines très usées est un adulte .

Plumage hivernal : dessus brun foncé à noir avec lisérés roux-noisette . Dessous et joue blanc , bandeau foncé derrière l'œil . Côté du cou et haut de la poitrine lavé de rose-orange . Bec brun-noir , sans jaune à la base .

Plumage de 1<sup>o</sup> hiver : sur la calotte et le dos, mélange de plumes grises (identiques à l'adulte en PH) et de plumes brunes non nûtes, vestige du pl. juvénile. Scapulaires, tertiaires et quelques couvertures conservent tout l'hiver le liseré roux typique des oiseaux de 1<sup>o</sup> année. Parfois un peu de jaune pâle à la base du bec.

Plumage de 1<sup>o</sup> été : PH acquis apparemment dans tous les cas dès la 1<sup>o</sup> année, mais distinction possible par l'état très usé des primaires.

#### 4 - DETERMINATION DU SEXE : relativement aisé en PH :

♂ adulte : calotte et dos rayés de noisette clair et de brun foncé, tache blanche peu importante sur la joue, roux des parties inférieures moins vif que chez le ♀, avec souvent zone blanche sur le ventre.

♀ adulte : calotte brun-noir uniforme (pas de liserés noisette), dos brun-noir avec

liserés roux pâle, joues blanches toujours très nettes, dessous roux vif

En dehors du PH, la longueur de l'aile plié permet de sexer efficacement 75 % des

oiseaux adultes (échantillon : 17 ind.) et quelques jeunes individus :

adultes: aile pliéé  $\leq 135 = \delta$ ,  $\leq 129 = \sigma$   
 $< 1 \text{ cm} :$  M  $\geq 134 = \delta$ ,  $\leq 124 = \sigma$

#### 5 - INTERETS DE LA CONSERVATION DES CADAVRES : approfondissement de l'étude des

cycles de mue, étude des sexe-ratio

et Age-ratio des oiseaux hivernant en Golfe de Gascogne.

D'une manière générale, tous les cadavres de Thalaspes SP. en bon état devaient

être conservés.

29000 Quimper

4, rue Joseph Salatin

Pierre Yéson

Le but de mon propos n'est absolument pas de faire le point sur un phénomène déjà ancien, la nidification citadine du Gôeland Argente, mais seulement d'en marquer une étape. L'action se déroule dans ma commune, Le Gulvîneq, port de pêche sud-biçouden.

---

#### SITUATION ANTERIEURE A 1983

En 1981 un toit d'usine de faible inclinaison accueillit 4 à 5 couples de gôelands argentés qui s'y reproduisaient. De très nombreux gôelands argentés sont communément posés sur les toits, aussi ne me suis-je rendu compte de cette reproduction que lors de la naissance des poussins. L'élevage et l'envol des jeunes semblent s'être déroulés comme s'il s'agissait là de conditions de reproduction parfaitement normales.

Renseignements pris, il s'est avéré que l'espèce se reproduisait là depuis "longtemps" - comptons au moins 2 années avec certitude - , ce qui ne faisait pas la joie de la Direction de l'usine puisqu'elle avait fait procéder au "nettoyage" de son toit au moins une fois avant 1981.

En 1982 ce toit n'a pas vu de nouvelle reproduction de gôelands argentés. Par contre j'ai pu observer de nombreux transports de matériaux destinés à être utilisés sur le toit plat d'un bâtiment du port. Il ne m'est pas possible d'affirmer qu'il y ait eu reproduction, bien que je la juge fort probable.

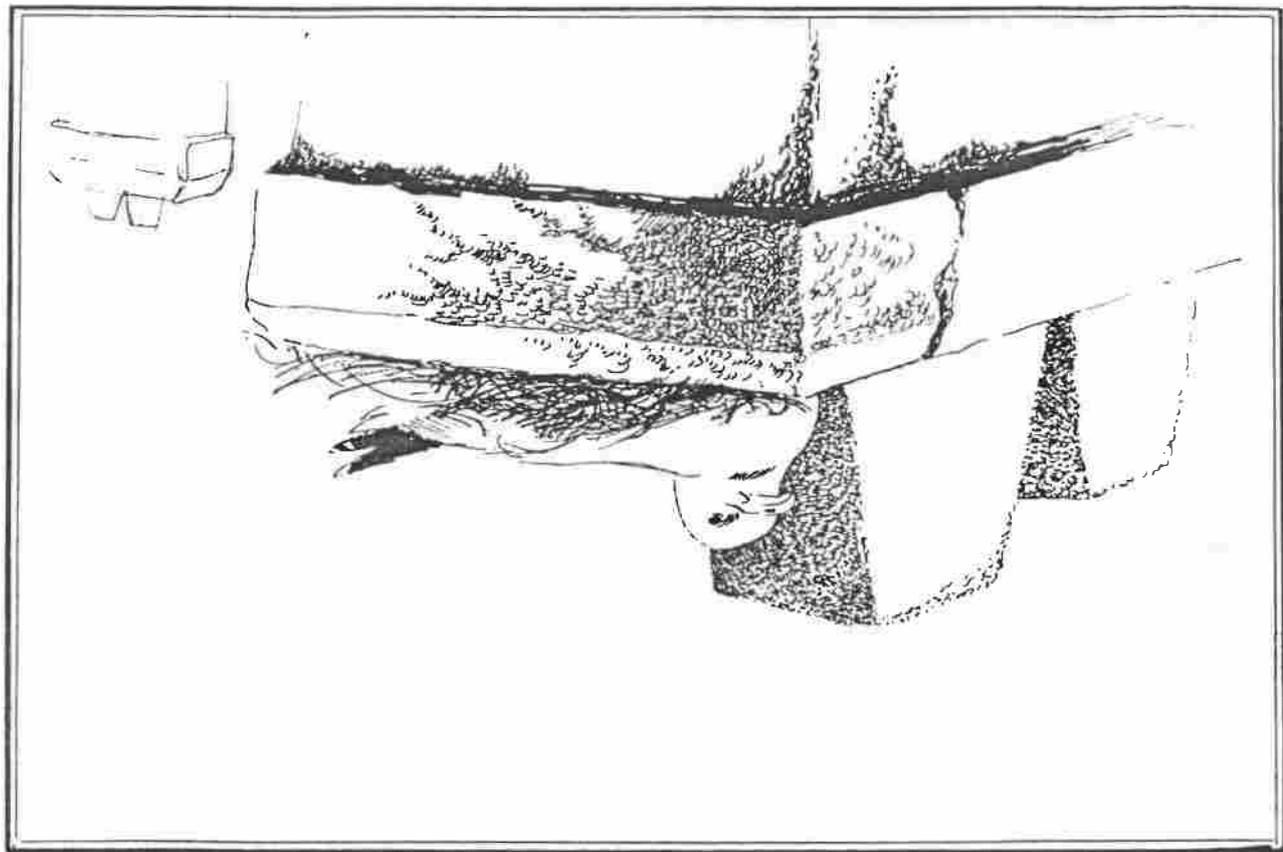
---

#### SITUATION EN 1983

Ces quelques observations n'étaient que le prélude à une mini-colonisation du Gulvîneq par le Gôeland Argente. Durant les vacances scolaires pascales, ce sont "plusieurs" nids de gôelands argentés construits sur le toit du lycée, ainsi que "plusieurs" autres à même le sol de la cour de récréation. Une ponte avait déjà

été déposée. Tous ces nids furent détruits avant le retour des élèves. Qu'à cela ne tienne, d'autres nids seront construits ; Et ils le furent, mais sur des cheminées de maisons individuelles cette fois-ci. J'ai pu compter 12 de ces nids qui ont tous vu la naissance de 1, 2 ou 3 poussins. Seulement voilà, l'existence de la plateforme est telle que bon nombre d'entre eux chuteront. Un seul couple semble avoir élevé jusqu'à l'envol 2 jeunes, la moitié au moins des couples ayant eu un succès de reproduction nul. A l'étroitesse du site de reproduction il faut peut être ajouter l'inexpérience probable des reproducteurs pour expliquer ce peu de réussite.

La détection de ces nids n'est pas forcément aisée, aussi je pense que ce doit être 20 à 25 couples qui se sont reproduits de cette façon en 1983 au Gujainec. Je n'ai pas accordé une "attention intense" à ce phénomène, ce qui vous vaut le peu de précision de cette note; Je le crois pourtant suffisamment important pour être dit tel quel et inciter chacun à un peu plus d'attention qu'à l'accoutumée s'il se trouve à bonne époque devant des goélands argentés "citadins".



DONNÉES DE BAGUAGE

COMMON HURPE (Pharmacocorin artefactus)

. Bagne : Paris CE 21479 + bagues de couleur.  
bagué pousain le 2/06/82 au Millinou Brae/COULIN 29 S par  
J. Y. MONNAT.

. Répète : mort le 19.09.82 à PLOVAN 29S

. Informateur : Xavier GICMILLER.

COELAND ARGENTE (Larus argentatus argentatus)

. Bagne : Paris DA 16412,

bagué pousain le 29.06.83 à Trebêron 29 par Mr P. MICOY

. Répète : contrôlé à vue par Jacques GARRAUD sur esseau blessé, à

COELAND ARGENTE (Larus argentatus)

. Bagne : Paris EA 566869 + OVM-J

bagué pousain par GILLES CAMBERLIN sur Balaneg 29 le

2.07.79.

. Répète : le 23.05.83, contrôlé lors d'une opération d'éradica-

tion sur une colonie de sternes à Fourmant 29 S.

Bagne : PG : O V N , PD : Jaine + Métal.

. Informateur : Michel COSSIC.

COELAND ARGENTE (Larus argentatus argentatus)

. Bagne : Paris DA 164310

bagué pousain le 24.06.83 à Balaneg 29 N par P. MICOY.

. Répète : contrôlé à vue sur esseau blessé le 26.09.83 au GUILVINEC 29S.

. Informateur : Michel COSSIC

COELAND ARGENTE (Larus argentatus)

. Bagne : Paris DA 155207

bagué pousain le 13.06.76 par J. Y. MONNAT à CAMARZ 29

. Répète : contrôlé à vue sur esseau blessé le 13.09.83 à Leconcl 29S

. Informateur : Michel COSSIC

STERNE PIERRE-GARIN (Sterna hirsundo)

. Bagne : ANRHEM K 766 638

bagué pousain le 25.06.83 à BELLEC-TSPLEIN-NORD BR&M/BOU-

LANDE le 25.06.83.

. Répète : trouvée morte le 12.08.83 à BRUZEC CAP SILEUN 29S.

. Informateur : Pierre Le PLUC'H.

HOUSSEHOLLE EFPAVATTE (Acorcephalus rotriceus)

- Un adulte bague le 16.08.62 à FREGUENNEC 29 S par G. OLISO,  
contrôlé sur place le 16.08.63 par Mr DICHAMP.

PHAGITE DES JONGS (Acorcephalus schoenobaenus)

\* Un adulte bague le 8.08.61 à FREGUENNEC par G. ULIOU, contrôlé  
sur place le 17.08.63 par Mr DICHAMP.

1) UN OUBLI Georges Olloso nous signale que nous n'avons pas

tenu compte de ces observations dans le dernier numéro du bulletin. Qu'il nous pardonne cet oubli bien involontaire. Nous publions ici ces données in extenso.

Grèbe huppé : 2 à Trunvel le 15-8-82

Fou de Bassan : observations quotidiennes du 8-8 au 23-8-82 à Trunvel(plate)

Spatule blanche : 2 immatures le 22-8-82 à Trunvel

Cygne tuberculé : 1, observé quotidiennement à Trunvel du 8-8 au 23-8-82

Canard siffleur : le 14-8-82 à Trunvel

Canard souchet : observé à trunvel le 13-8-82

Fuligule milouin : 1 mâle et 2 fem. le 15-8-82 à Trunvel

Fuligule morillon : 2 fem. le 15-8-82 à Trunvel

Base variable : 1 à Trunvel le 7-8-82

Busard des roseaux : observé tous les jours à Trunvel du 8-8 au 23-8-82, le 10-8-82, une femelle capture un Pipit farlouse au vol

Epervier : un le 20-8-82 à Trunvel

Crécerelle : observé tous les jours du 8-8 au 23-8-82 à Trunvel ; le 23-8, un individu capture un jeune Rattus norvegicus

Roule d'eau : observée tous les jours

Gravelot collier interrompu : 120 le 18-8-82 à Trunvel

Bécasseau maubèche : 1 le 19-8-82 à Trunvel

Bécasseau minute : observé le 12-8-82 à Trunvel

Bécasseau sandering : 150 à Trunvel le 18-8-82

Göeland brun : 187 au reposoir le 16-8-82 à Trunvel

Guillette mousteac : 3 à Trunvel le 11-8-82

Tourterelle des bois : plus de 200 à Trunvel le 13-8-82

Martinet noir : à Trunvel, 2 le 8-8 et 1 le 21-8-82

Pipit farlouse : un couple nourrit le 7-8-82 à Trunvel

Gorbéleu : une capture à Trunvel le 21-8-82

Statéole des joncs : un nid avec 6 jeunes à Trunvel

Phragmite aquatique : 3 captures le 19-8-82 à Trunvel

Grand Corbeau : observé tous les jours (en général 2 individus ensemble) à Trunvel, du 8-8 au 23-8-82

2) BAGUAGE RW Summers, ornithologue écossais, nous signale que lui même et son équipe effectuent du baguage coloré de bécasseaux violets en Norvège. Il nous demande d'être vigilant. Une autre demande également, dont le texte est reproduit ci dessous:

---

ECHASSES BLANCHES MUNIES DE BAGUES COLOREES

Dans le cadre d'un programme d'études, agréé par le C.R.B.P.O., sur l'echasse blanche Himantopus himantopus sur la façade atlantique française, des oiseaux juvéniles ont été munis de bagues plastiques colorées fixées au tibia. Ces bagues sont de couleur jaune, orange, blanche, bleue, vert clair ou vert foncé. Les oiseaux sont également munis d'une bague métallique.

Il est demandé aux observateurs de bien vouloir transmettre les renseignements suivants : couleur et position des bagues (métalliques et plastiques) sur le tibia, date, heure et lieu de l'observation, milieu fréquenté par l'oiseau et tout autre renseignement pouvant être recueilli (sexe si possible,...).

Ces informations sont à transmettre à Ph. DUBOIS - L.P.O. - B.P. 263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX, ou au C.R.B.P.O. - 55, rue Buffon - 75005 PARIS.

Cette enquête est normalement prévue pour la période 1980-1984; le prochain été est donc le dernier pour améliorer la qualité de ce travail.

Peut-être est-il bon de rappeler la valeur de certains indices de nidification tels que les indices T4 ou TMI4. Par contre un indice tel que JI2 est à manipuler avec précaution. L'échelle des différents indices est de nouveau publiée afin que chacun puisse bien s'en imprégner.

Quelques lignes encore avant le bilan de l'enquête pour insister sur la valeur de la repasse du chant de certaines espèces. Les busards sont des oiseaux pour lesquels il n'est nullement nécessaire de rechercher à tout prix un nid. La encore la lecture de l'échelle des indices montrera qu'il n'est pas nécessaire d'avoir l'indice maximum pour être certain de la nidification.

Référence bibliographique: La principale source bibliographique utilisée est l'ouvrage de Yvon Guerneur et Jean-Yves Monnat "Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne".

Orlos des oiseaux nicheurs de Bretagne - 1980-1984 -  
 Guorillage U.T.M. 10 x 10 km.

Indices de nidification: Quatre niveaux ont été définis selon la valeur pondérée des indices recueillis. Lors que premier niveau (A) ne concerne que de simples observations sans le moins indice de reproduction, les trois autres (B, C, D) regroupent des indices de valeur croissante classés en 16 catégories.

Niveau A: Espèce observée en période de nidification = simple présence  
 → aucune trace dans la 1<sup>ère</sup> colonne.

Niveau B: Nidification possible.

- Catégorie 1: Espèce observée dans un habitat favorable à sa nidification → aucune trace dans la 2<sup>ème</sup> colonne ("Indices")
- Catégorie 2: Chant (ou autre manifestation vocale associée à la reproduction) en période de reproduction → aucune trace dans la 2<sup>ème</sup> colonne.

Niveau C: Nidification probable

- Catégorie 3: Couple(s) dans un habitat convenable en période de reproduction. → aucune trace dans la 2<sup>ème</sup> colonne.
- Catégorie 4: Territoires permanents attestés par des comportements territoriaux (chants,...) à plusieurs dates en un lieu donné.
- Catégorie 5: Parades ou vols nuptiaux. → P<sub>3</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 6: Visite d'un site de nid probable (cavité,...) → N<sub>6</sub> 2<sup>ème</sup> colonne.

- Catégorie 7: Aduites oisifs, inquiets (alarmés) → A<sub>7</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 8: Ploque incubatrice (ferme en main) → I<sub>8</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 9: Construction de nid (ou forage de cavité) → C<sub>9</sub> 2<sup>ème</sup> colonne.

Niveau D: Nidification certaine

- Catégorie 10: Manœuvres de dissuasion ou de diversion (à la casse) → M<sub>10</sub> 2<sup>ème</sup> colonne.
- Catégorie 11: Nid utilisé (ou copulいた) → N<sub>11</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 12: Juvéniles récemment envoyés (nichicois) ou en duverts (nichifées) → D<sub>12</sub> 2<sup>ème</sup> colonne.
- Catégorie 13: Aduites dans un site de nid (y compris ou en sortant) dans des conditions indiquant l'existence d'un nid occupé (cas des nids élevés ou en cavité) dont le contenu ne peut être vu) : ou aduities sur un nid (couvant ou obstruant des poussins) → N<sub>13</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 14: Transports de nourriture ou de sacs râteaux par les aduities → T<sub>14</sub> ou T<sub>14</sub> 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 15: Ponte. → O<sub>15</sub> (œufs dans nid) 2<sup>ème</sup> colonne
- Catégorie 16: Poussins au nid (vus ou entendus) → P<sub>16</sub>.

N.B.: 1<sup>ère</sup> colonne: elle est destinée à visualiser (et contrôler) le niveau des indices obtenus. Niveau A = une oisif; Niveau B: couvent en jaune; Niveau C: couvent en orange; Niveau D: couvent en rouge.  
 2<sup>ème</sup> colonne ("Indices"): elle est automatiquement fournie par le logiciel (c'est-à-dire qu'elle est calculée à partir des indices obtenus). Bien entendu, les indices obtenus (c'est-à-dire les indices obtenus) sont affectés à une valeur de 15 points.

F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N

3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

							60	48	19	49		
						48	76	74	66	57		
	18	56	43	69	54	38	42	2	11			
		8		56	36	36	78	73	61			
	19	76	88	69	64	5	37	36	34	8		
		55	50	47	73	61	55	61	57			
			96	72	67	61	41	49	60	56		
			61	78	31	17	72	44	64	5		
							33				44	

Nombre d'espèces contactées par carte



Les 2 tableaux précédents permettent au jour de l'état d'avancement de l'enquête pour l'ensemble des cartes concernées par notre secteur d'activité. Certaines d'entre-elles sont peu ou pas prospectées et constituent donc des priorités géographiques.

A côté de ces priorités géographiques, certaines espèces nous ont semblé devoir faire l'objet d'une attention particulière. Nous en avons distingué 3 catégories:

1. Liste d'espèces à rechercher en priorité:

- Bondrée
- Engoulevant
- Pic mar
- Locustelle tachetée
- Rot. triple-bandeau
- Mésange noire
- Pigeon colombin
- Moyen Duc
- Gros bec

et le Bruant proyer dans l'intérieur.

2. Liste d'espèces pour lesquelles un recensement quantitatif est possible et souhaitable:

- Grèbe castagneux
- Grèbe huppé
- Les oiseaux marins en général
- Les anatides, sauf le Colvert
- Les busards
- Foulique
- Les limicoles en général

3. Liste d'espèces dont l'histoire récente nous laisse espérer des indices de reproduction sur nos cartes:

- Grèbe à cou noir
- Grand Cormoran
- Héron pourpré
- Héron bihoreau
- Héron crabier
- Autour
- Milan noir
- Falcon hobereau
- Falcon émerillon
- Les marouettes
- Râle des genêts
- Oedicnème
- Chev. Gambette
- Sterne maine
- Pie grise écorcheur
- Gros bec

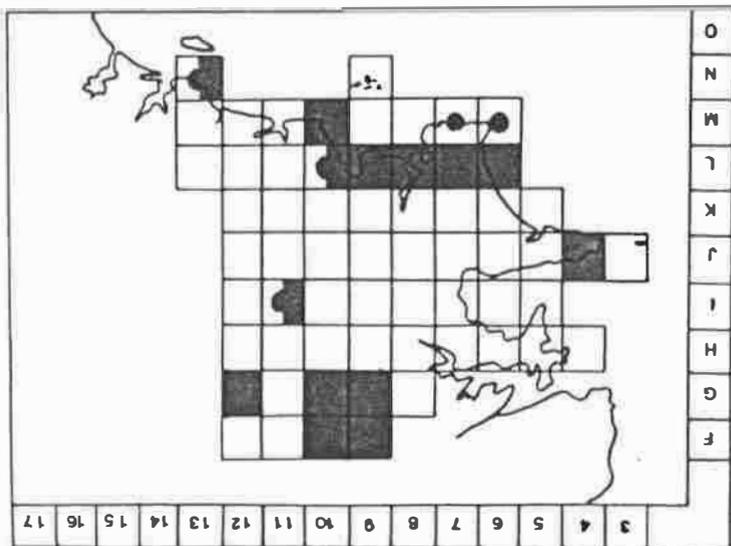
détermination des cartes utilisées dans le sud Finistère

Atlas n° 10 km x 10 km

ordon.	nom	ordon.	nom	ordon.	nom
08	La Marlyre	I 07	Flowodern	K 09	Église-gaberie
09	Commara	I 08	Cast	K 10	Rosporden
10	Tredaden	I 09	Boutyze	K 11	Scaer
11	Berrien	I 10	Laç	K 12	St-Thuven
12	Bolazer	I 11	Spézet	L 06	Trevez
03	Le Cranou	I 12	Gouzin	L 07	Port P. Abbe
09	Saint-Rivoal	J 05	Ile de Sein	L 08	Combit
10	Yeuin Euz	J 04	Pointe du Raz	L 09	Fouesnant
11	Huelgoat	J 05	Goulien	L 10	Concarneau
12	Poulladuen	J 06	Poullan	L 11	Bannalec
04	Pen-Hir	J 07	Bouarenez	L 12	Guimperlé
05	Carzon	J 08	Plouneuc	M 06	Penmarc'h
06	Tal-ar-Goas	J 09	Bucc	M 07	Guilvinec
07	Arzol	J 10	Coray	M 08	Lodvady
08	Port-de-Buis	J 11	Leuhan	M 09	Mousterlin
09	Playben	J 12	Guisseff	M 10	Trengnon
10	Plouvez-du-Faou	K 04	St-Thugen	M 11	Nevez
11	Landelaun	K 05	Plouhinec	M 12	Mélan
12	Carhoar	K 06	Plouzeal	M 13	Guédel
05	Cap de la Chèvre	K 07	Plougastel-Sigannec	N 09	Gléhan
06	Roslinoff	K 08	Plumet		

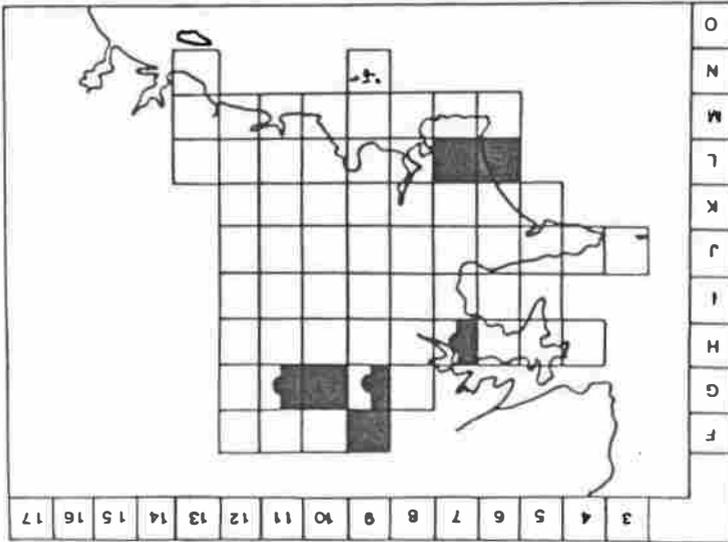
L'espèce se contenant de plans d'eau de très faible surface, elle est à rechercher sur toutes les cartes. Le Grèbe castagnéux peut se détecter très tôt en saison par son chant remarquable.

**Espece :** Grèbe castagnéux (*Podiceps ruficollis*)



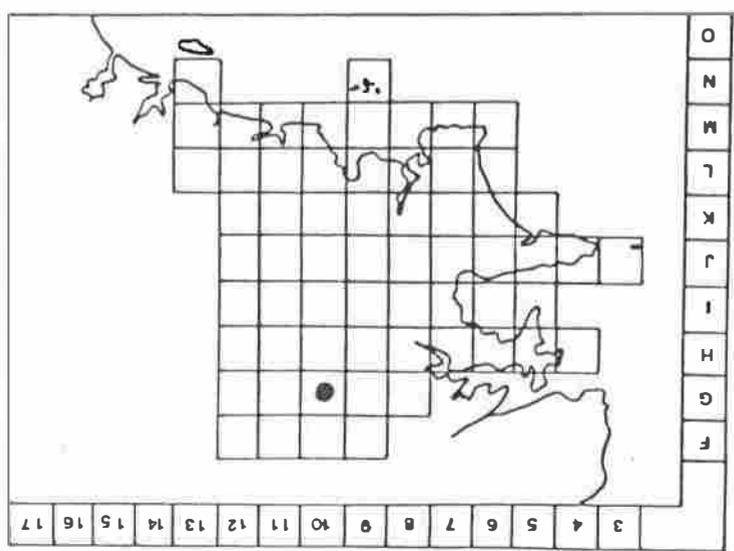
Comme le laisssait présager l'enquête "nichesurs 1970/75", les étangs potentiellement favorables à la nidification de l'espèce (Bate d'Audierne et plan d'eau de Moulin Neuf, mis en eau après 1975) sont maintenant utilisés pour la reproduction. Peut-être serait-il intéressant de le rechercher plus activement dans le secteur de Lannec où il est toujours absent.

Espece: Grebe huppé (*Podiceps cristatus*)



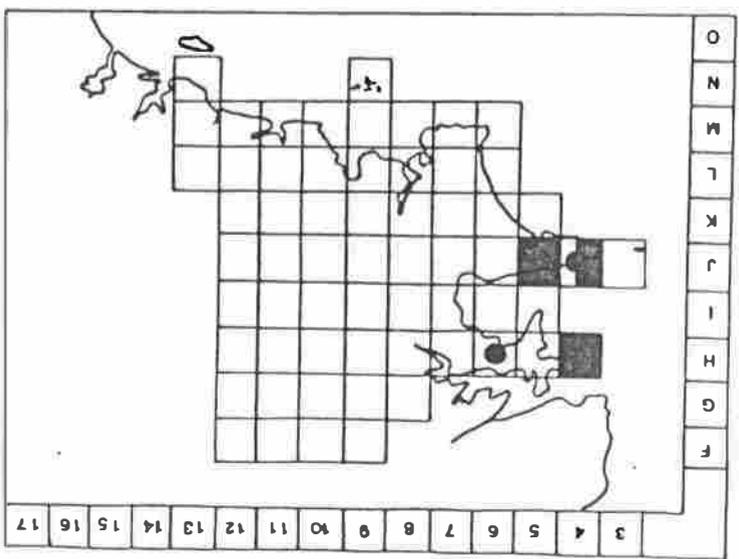
Bien que n'ayant jamais été trouvé niché dans le Finistère, des observations persistantes sur l'étang du Drevec (Sizun) et dans le Yeun Fillez, voire dans la Baie d'Audierne, en période de nidification peuvent présager de possibles reproductions futures.

Espèce: Grèbe à cou noir (Podiceps nigricollis)



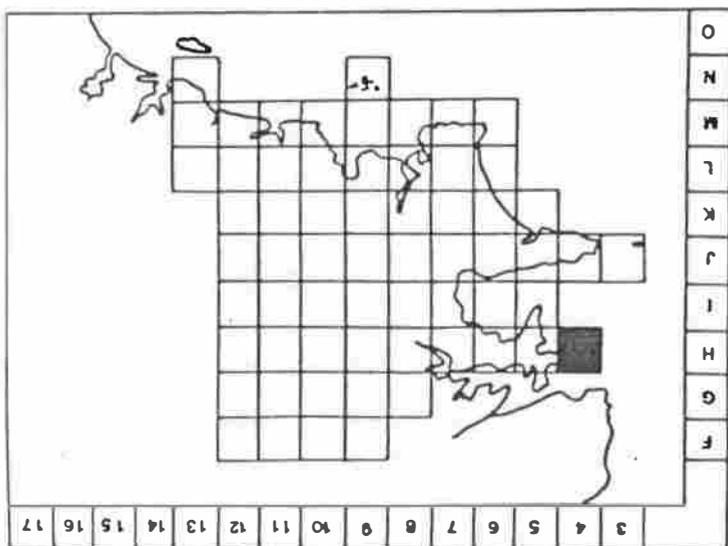
L'augmentation de l'espèce est toujours sensible et se traduit par un nombre croissant de couples présents et de sites occupés. L'espèce est à rechercher sur toutes les falaises maritimes, la confirmation d'une reproduction ne venant que tardivement en saison. Les preuves de reproduction sont en particulier à rechercher au Guern, au Cap de la Chèvre et à la Pointe du Raz.

Espece: Petrel fulmar (Fulmarus glacialis)



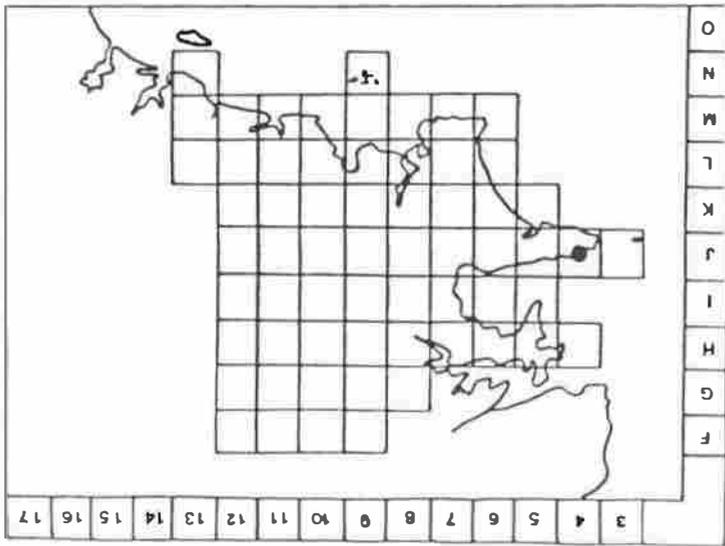
La modification du Cap Sizun n'a pu être retrouvée. Il n'em-  
 pêche que le Pétrel tempête reste à rechercher dans les secteurs  
 tels que les Glézan et les parages de l'Ile de Sein pour lesquels  
 d'anciennes données existent - sans compter que tous les "cailloux"  
 en bordure littorale peuvent servir à sa modification.

Espace : Pétrel tempête (Hydrobatés pelagicus)



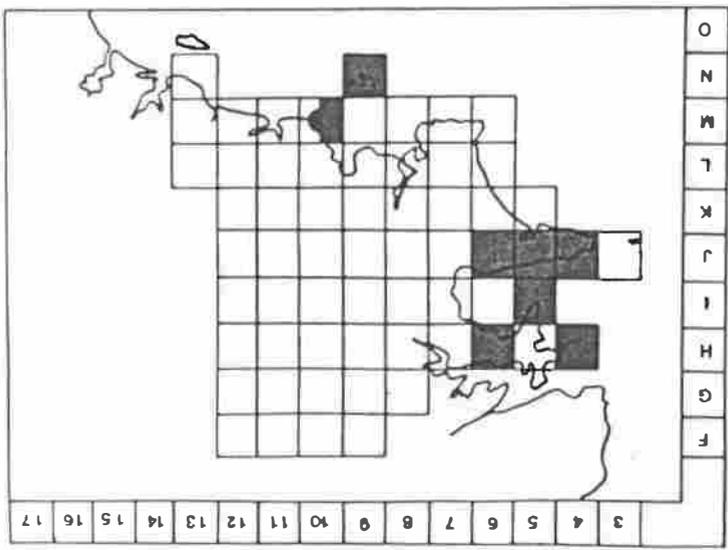
Les effectifs nicheurs du Grand Cormoran étant en augmentation, on peut s'attendre à le voir nicher dans le sud-Finistère, en particulier sur les zones traditionnelles de reproduction d'oiseaux marins.

Especie: Grand cormoran (Phalacrocorax carbo)



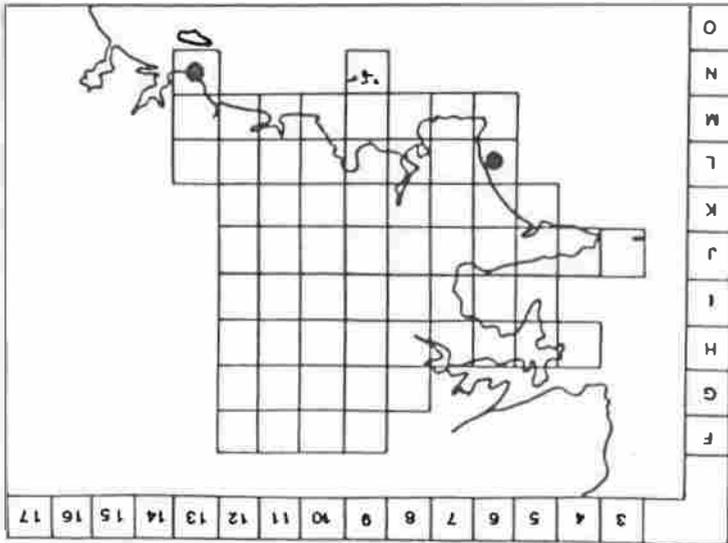
Le Cormoran huppé étant toujours dans une phase d'extension, on peut s'attendre à de nouveaux sites de reproduction qui restent à rechercher (Presqu'île de Crozon, fond de la baie de Douarnenez, île de Sein, sud de la Bigoudenle, un nid ayant même été trouvé sur une falaise basse de la pointe de Trévignon).

Especie: Cormoran huppé (Phalacrocorax aristotelis)



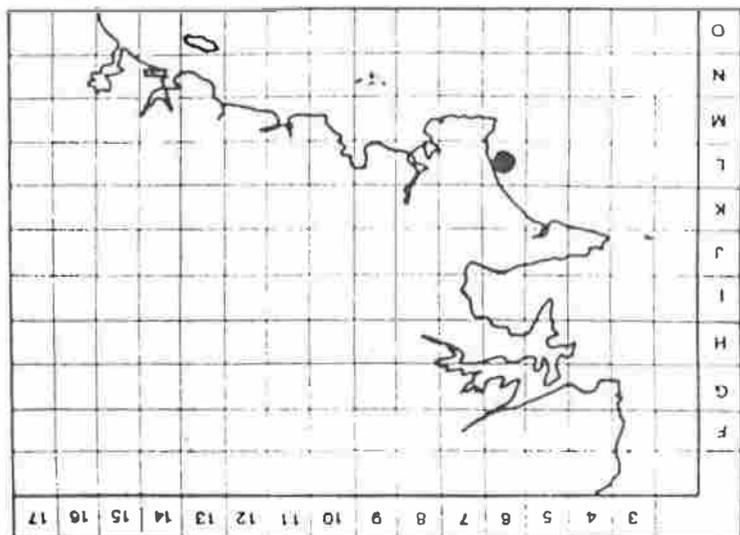
Les observations en bonne période de reproduction ne veulent pas dire forcément que des oiseaux se sont reproduits. Néanmoins, si cet oiseau se reproduit en Comouaille, ce sera certainement dans les grandes roselières de la baie d'Audierne ou de la région de Lorient.

Especie: Butor étoilé (Botaurus stellaris)



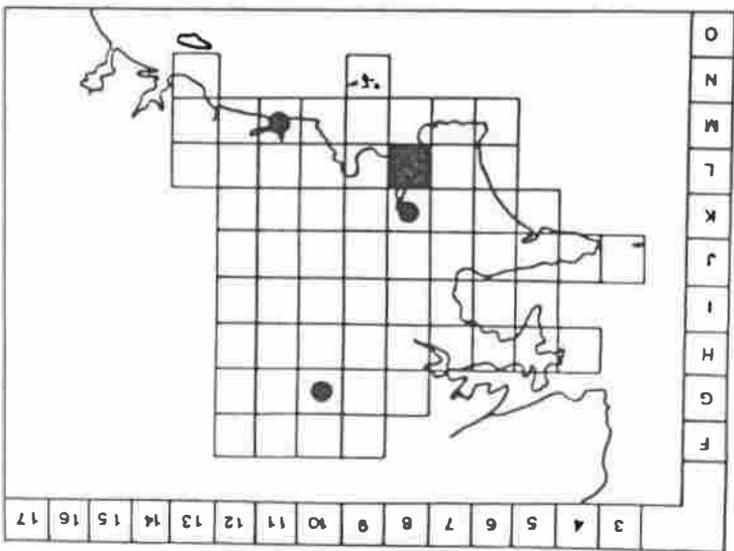


Εσπερες: Ηερον βιηορεαυ (Nυctiχοραx nυctiχοραx)



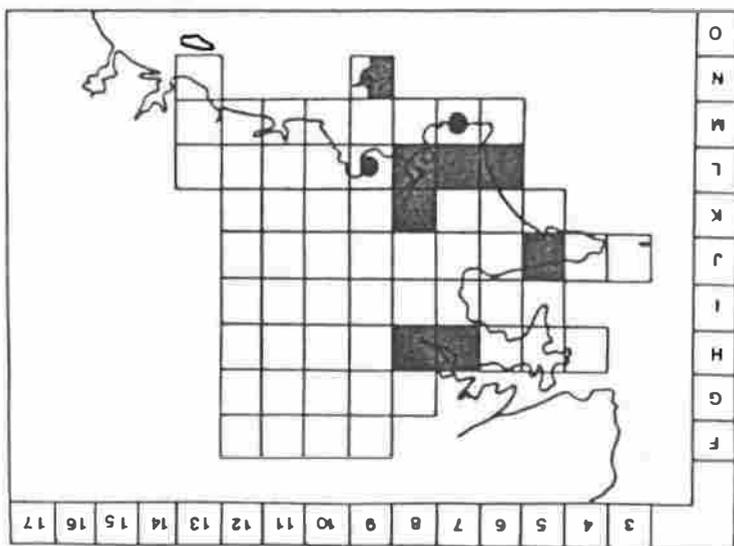
Cette espèce continue manifestement son expansion, tirant profit de sa récente protection. La seule colonie actuellement connue dans le sud-Finistère reste celle de la Rivière de Pont-l'Abbe, mais d'autres indices attendent confirmation. Il est certain qu'une héronnière reste difficile à trouver et que la recherche d'informations auprès de la population reste un moyen privilégié d'investigation.

Espece : Héron cendré (Ardea cinerea)



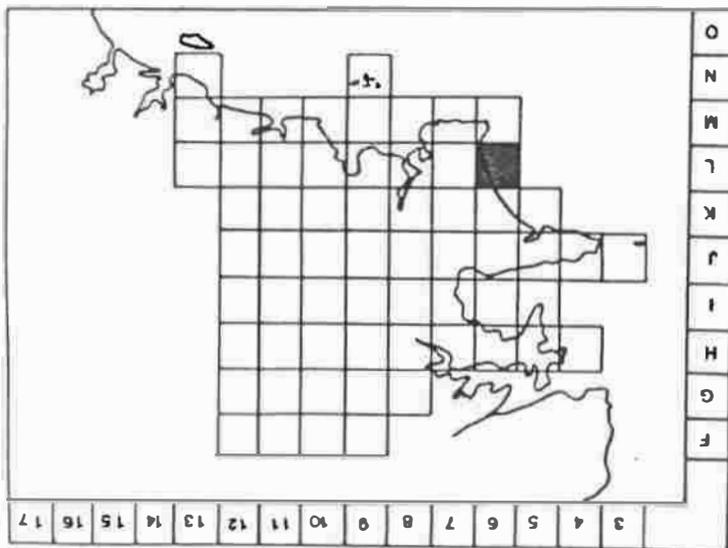
Espèce toujours en augmentation, le Tadorne de Belon est bien représenté dans la moitié occidentale du sud-Finistère mais reste à rechercher dans la portion orientale (de Concarneau aux côtes orientales).

Espece : Tadorne de belon (Tadorna tadorna)



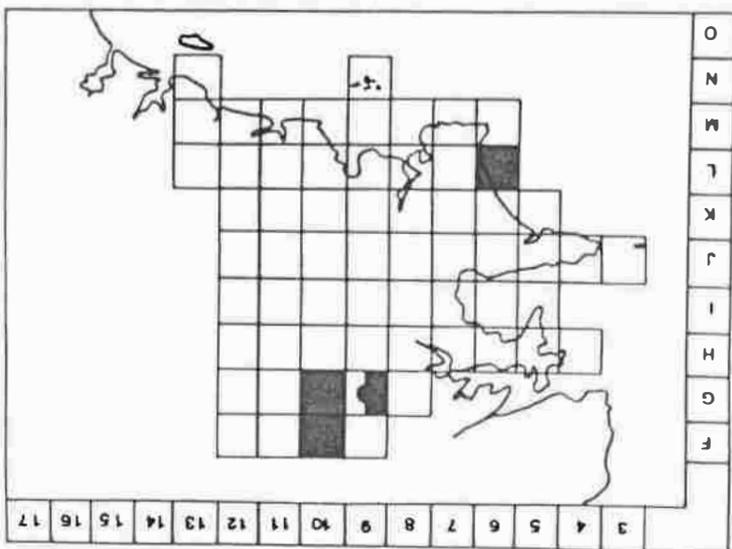
Les marais de la baie d'Audierne abritent tous les niches connus de notre secteur et le nombre de couples depuis la première nidification en 1974 n'a pas du varier (7/9 cpl en 1982/83).

Especes : Canard chipeau (*Anas strepera*)



Sa nidification semble rester limitée aux monts d'Arrée et à la baie d'Audierne exceptionnellement. Elle reste sporadique dans le sud-Finistère. La Sarcelle d'hiver peut se contenter de très faibles surfaces favorables et est à rechercher dans tous les étangs sans discernement.

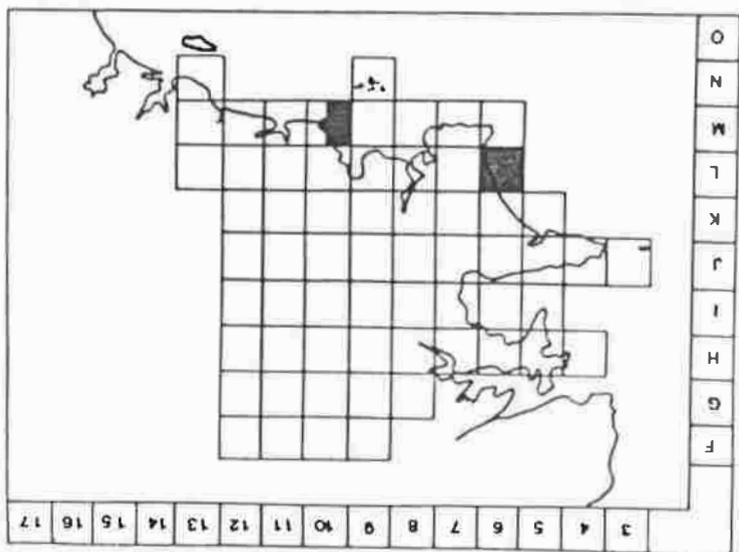
**Especes:** Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)





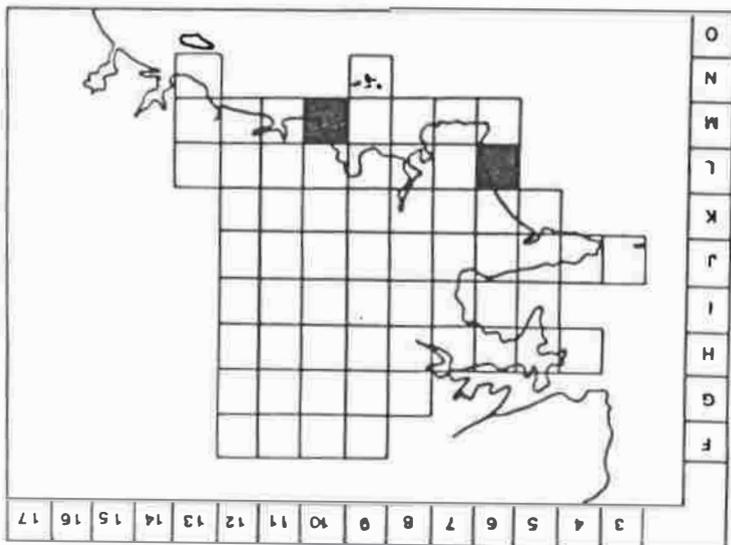
Bien des marais littoraux favorables restent à prospecter.  
 L'écoule reste un bon moyen de détection de cette espèce.

Espece: Sarcelle d'été (Anas querquedula)



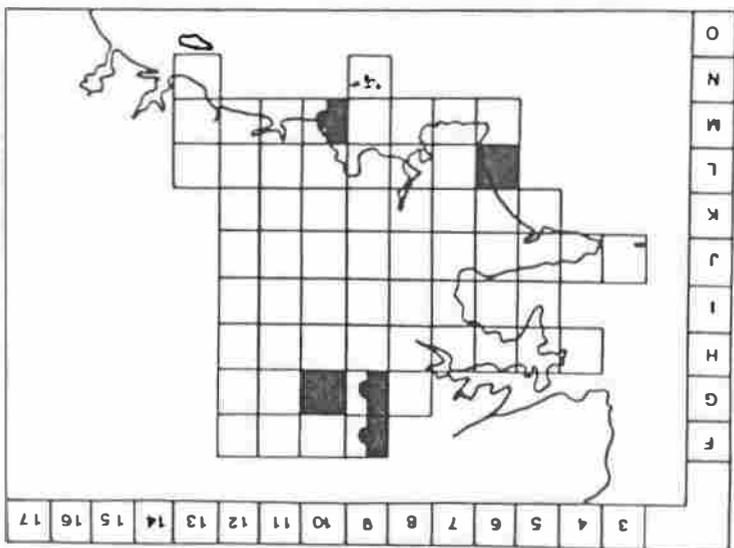
La remarque faite à propos de la répartition de la Sarcelle d'été vaut également pour le Souchet. Ce canard reste détecté visiblement que la Sarcelle d'été.

Espece: Canard souchet (*Anas clypeata*)

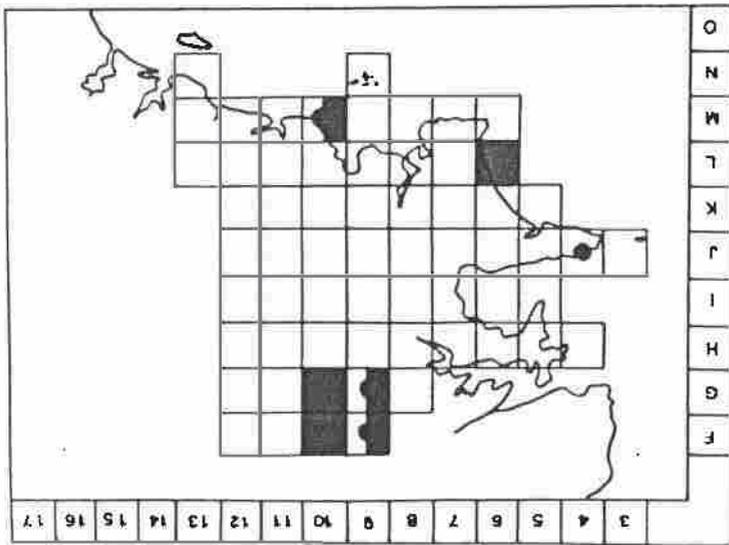


Il reste rare et les parades en début de saison de reproduction  
 reste un indice de peu de signification. La recherche des familles  
 est donc nécessaire pour affirmer sa reproduction.

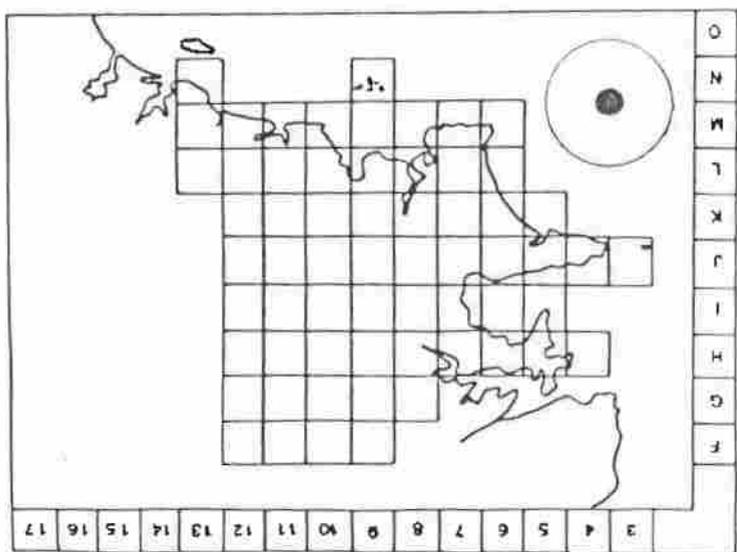
Espece: Fuligule milouin (Aythya ferina)



Especies: Fuligine morillon (Aythya fuligula)

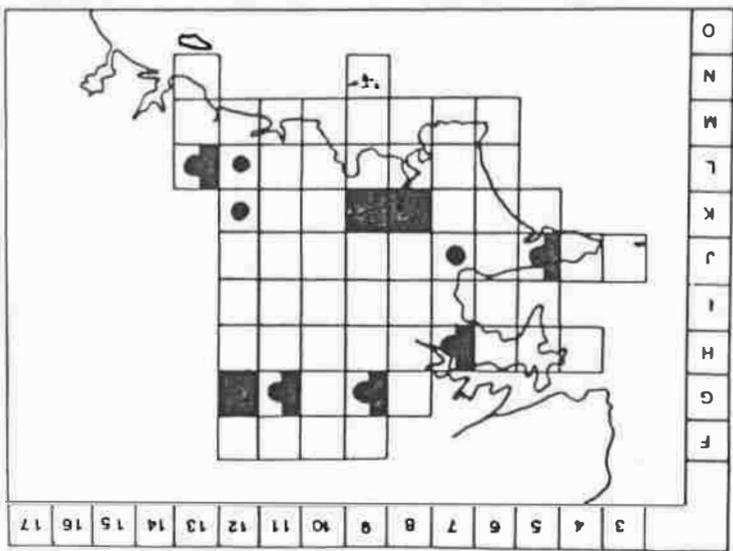


Espace: Carabes (*Carabus gallicus*)



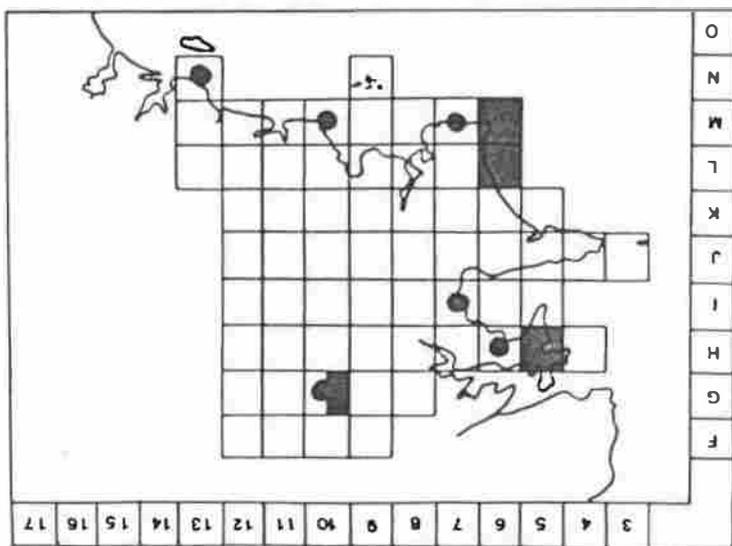
"Sans doute bien plus abondante que ne laisse apparaître la  
 prospection" - J. Le Lannic. Cette remarque faite pour l'Ille et  
 Vilaine vaut également pour le sud-finistère.

Especes: Bondrée apivore (Femis aplivora)



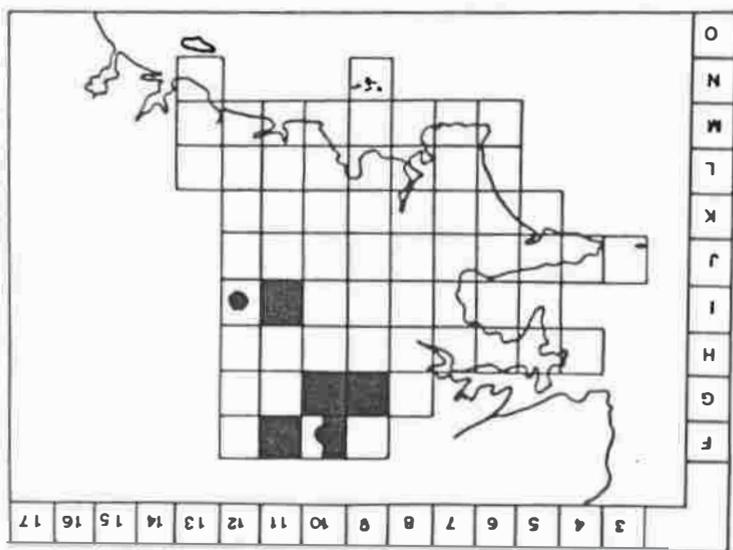
La cartographie semble refléter la réalité. Les indices de ni-  
 -difficulté restent à confirmer.

Espece : Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)



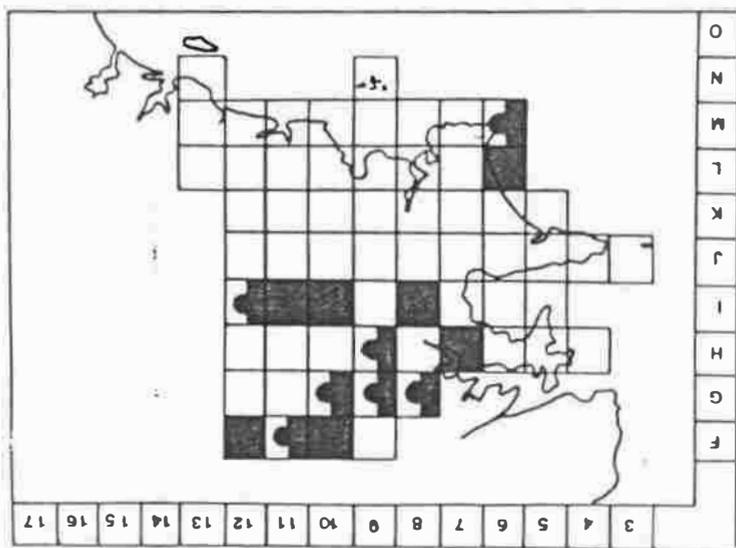
L'espèce augmente et la couverture est bonne, sauf peut-être en ce qui concerne la presqu'île de Crozon.

Espèce : Busard saint martin (Circus cyaneus)



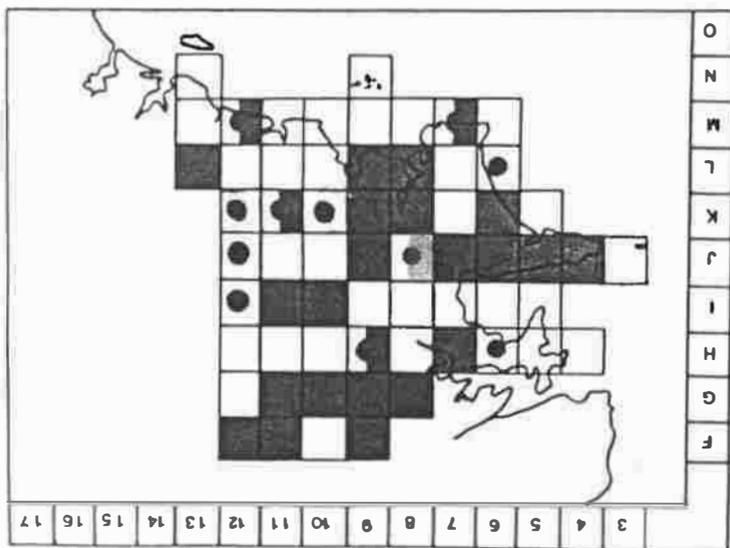
La aussi la couverture semble bonne. Il reste à améliorer le niveau des indices.

Espece : Baard cendré (Circus pygargus)

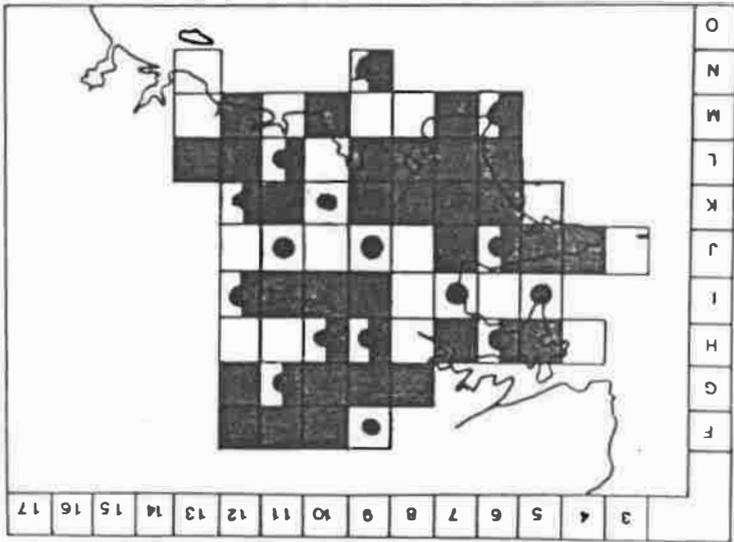


Cette espèce de mœurs en mœurs représentée est à rechercher lors des parades, au dessus des bois même petits, dès les premiers beaux jours. Ulterieurment le transport de proies est un bon indice de nidification. Au moins les cartes vierges d'indice de l'indicateur sont très vraisemblablement hôtes de couples reproducteurs.

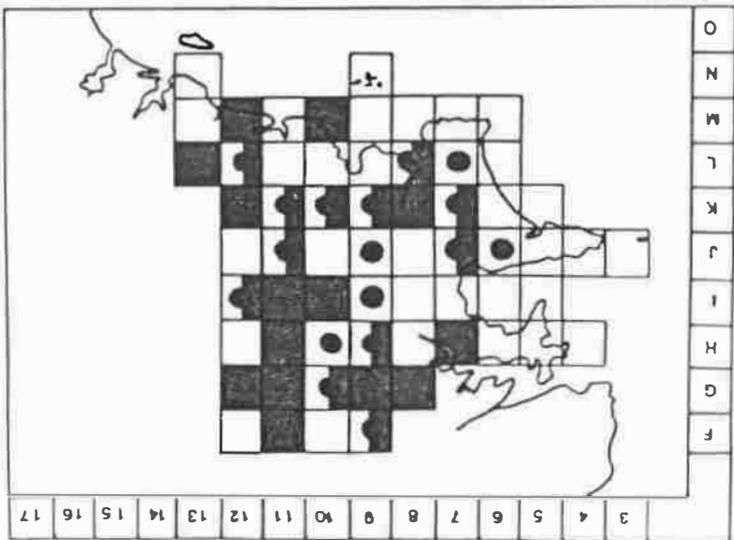
Especes: Epervier d'Europe (Accipiter nisus)



Especie: Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)



Especie: Buse variable (Buteo buteo)

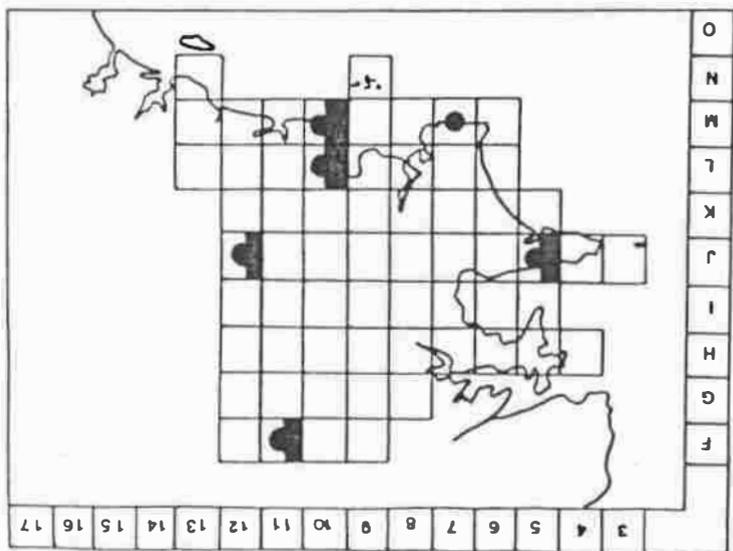




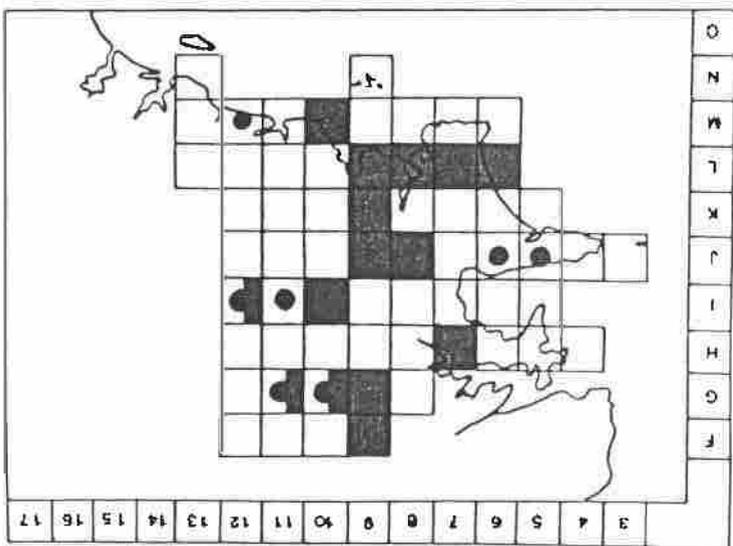


Espèce à rechercher au chant, tout particulièrement certaines  
bonnes années.

Espece: Caille des blés (Coturnix coturnix)



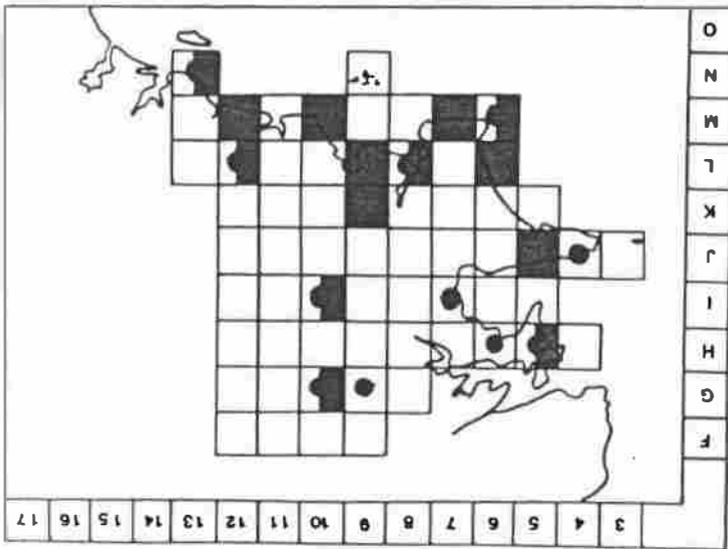
Épèce : Faisan de chasse (Phasianus colchicus)



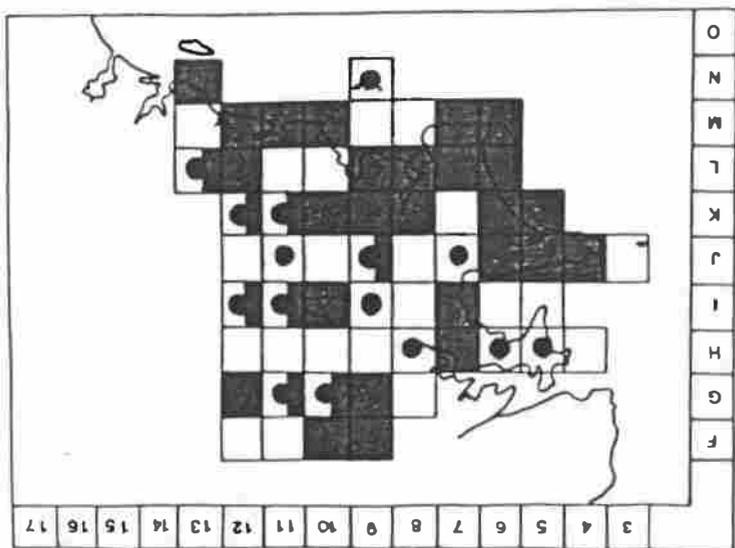
Autant la frange littorale donne des indices nombreux de reproduction, autant peu de données sont parvenues de l'intérieur. Est-ce l'absence de prospection, ou bien le Rale d'eau a-t-il des exigences qui sont moins souvent réunies dans l'intérieur? L'espace est à rechercher tout particulièrement. Les manifestations vocales se produisent au crépuscule et en début de nuit au prin-

-temps.

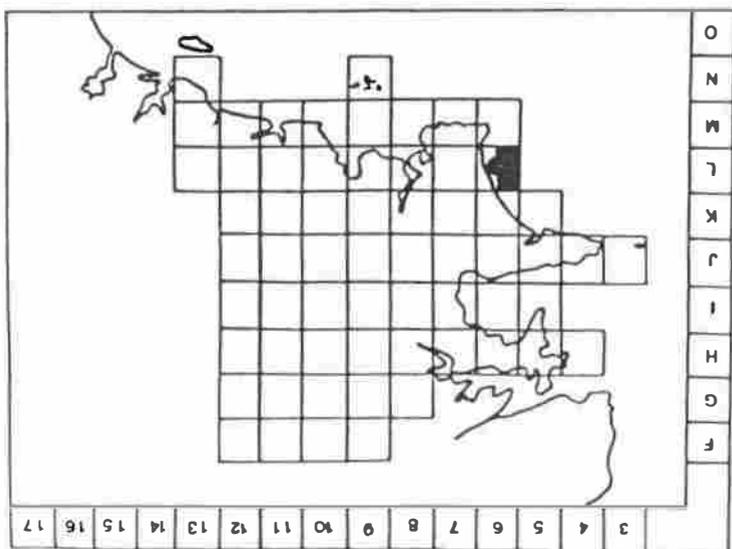
**Especie:** Rale d'eau (Rallus aquaticus)



Espace: Poule d'eau (Gallinula chloropus)

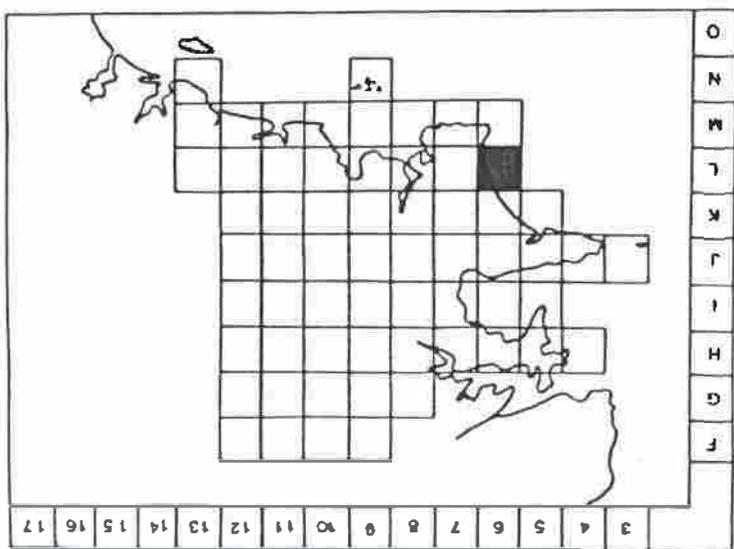


Espace: Marouette ponctuée (Porzana porzana)

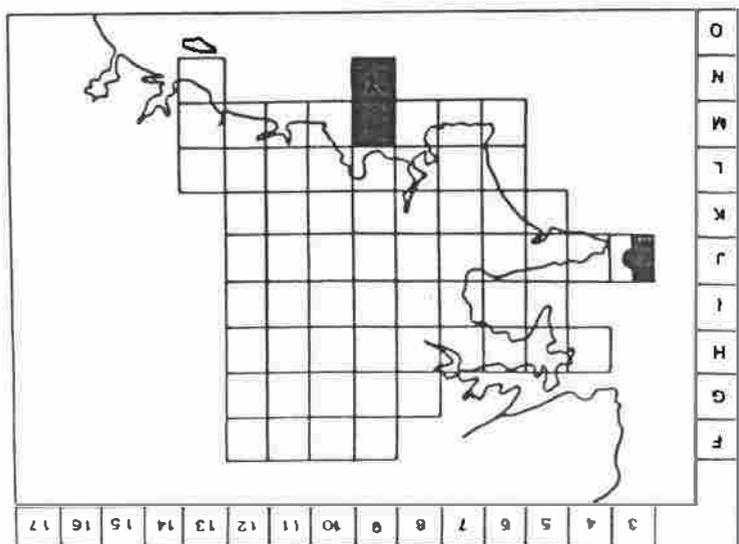




Spécies: Échasse blanche (*Himantopus himantopus*)

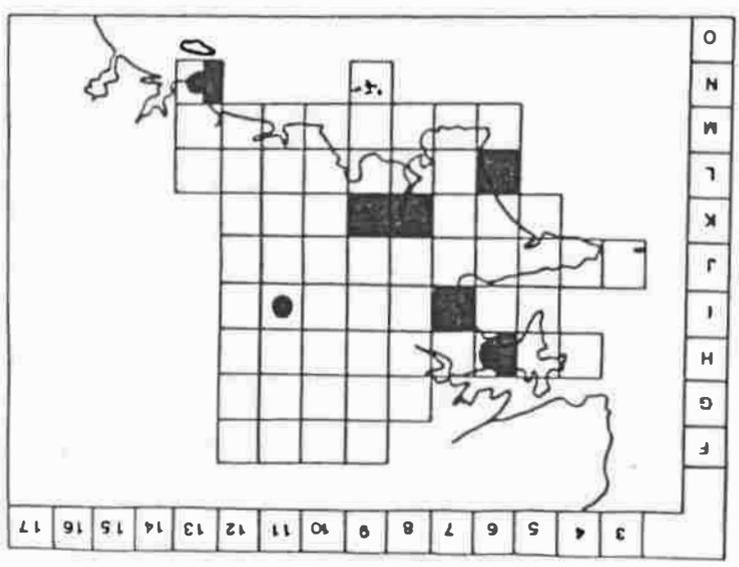


Spécies: Huitrier pie (*Himantopus ostralegus*)



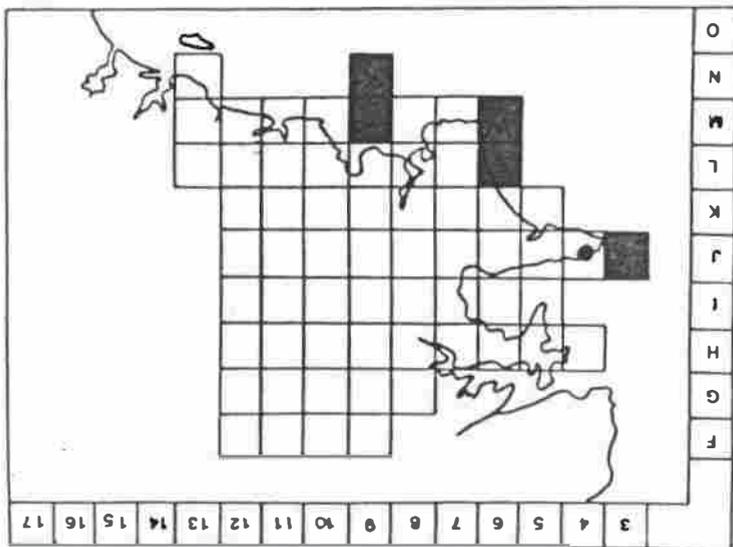
L'espace se reproduit d'une part dans les secteurs côtiers dunaire traditionnels et d'autre part à l'intérieur du département où elle exploite des milieux très variés (Graviers en bordure de plans d'eau, carrières, grands chantiers, etc.). Espace très opportuniste qu'on peut trouver sur bien des cartes.

Espace: Petit gravelot (Charadrius dubius)



L'espèce continue sont extension géographique vers le sud et colonise de plus en plus de secteurs continentaux du département.

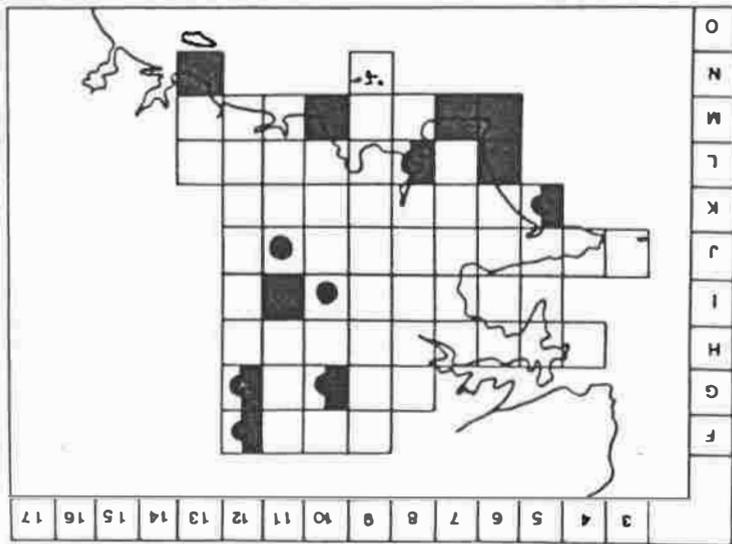
Espece: Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*)





La prospection des tourbières comprises entre Le Menez Hom et le secteur de Briec permettrait peut-être de découvrir quelques niches.

Espece : Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

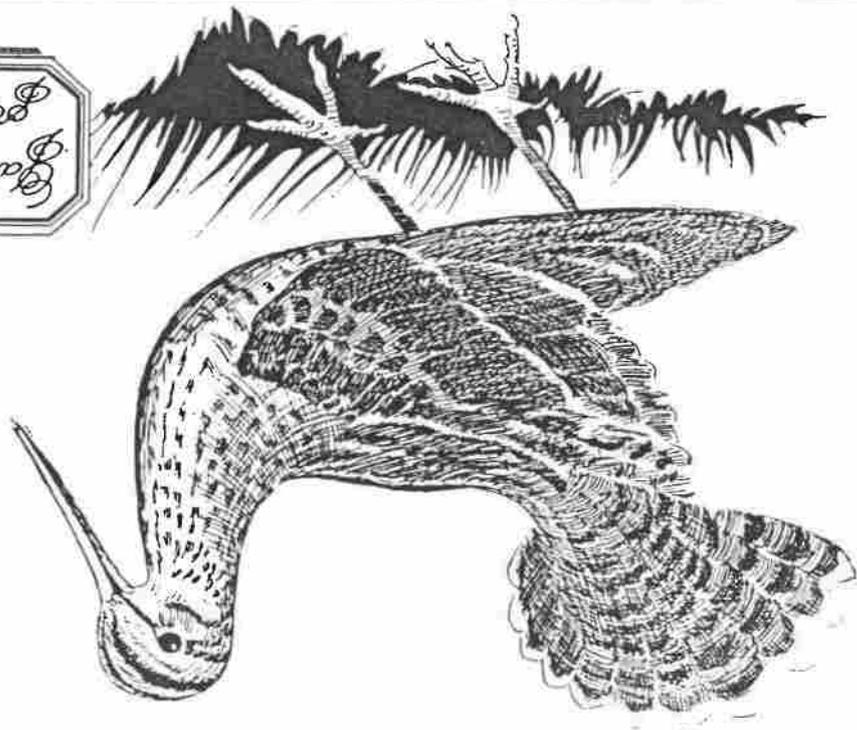






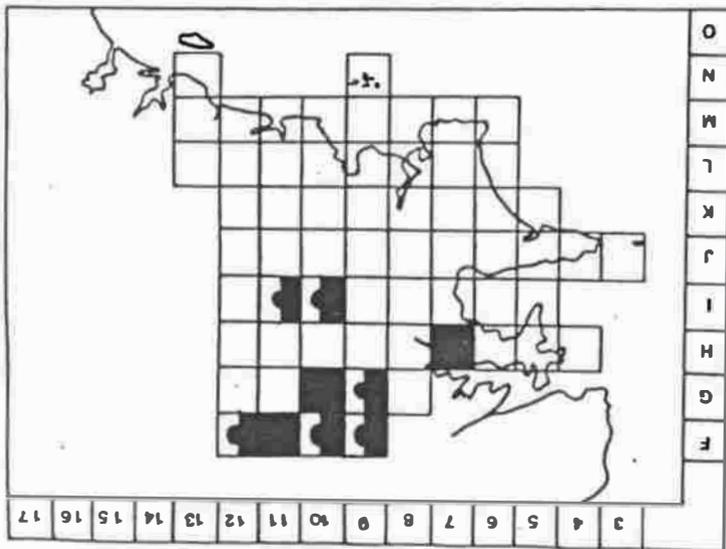


Callinectes  
Callinectes

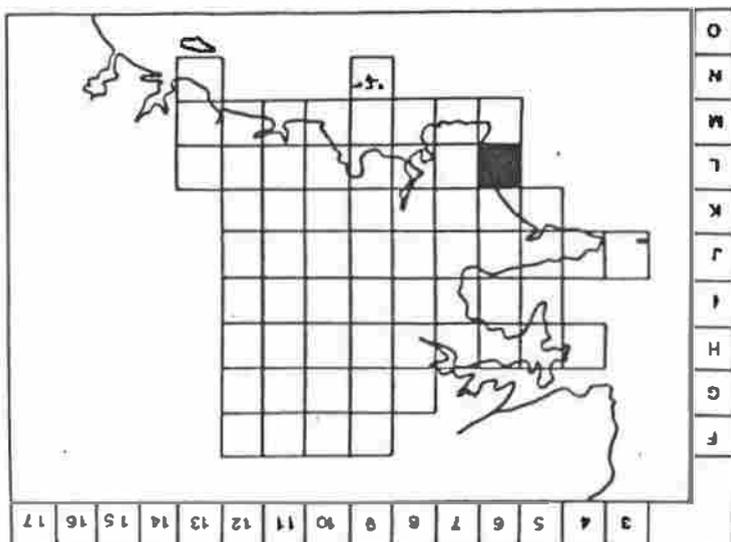


La remarque faite pour le Vanneau huppé vaut aussi pour le Courlis cendré.

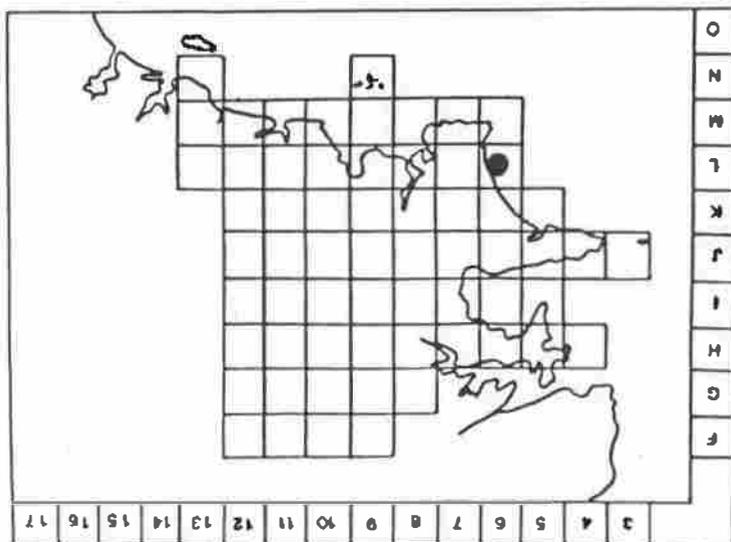
Espace: Courlis cendré (Numenius arquata)



Espece: Combatant (Phliomachus pugnax)

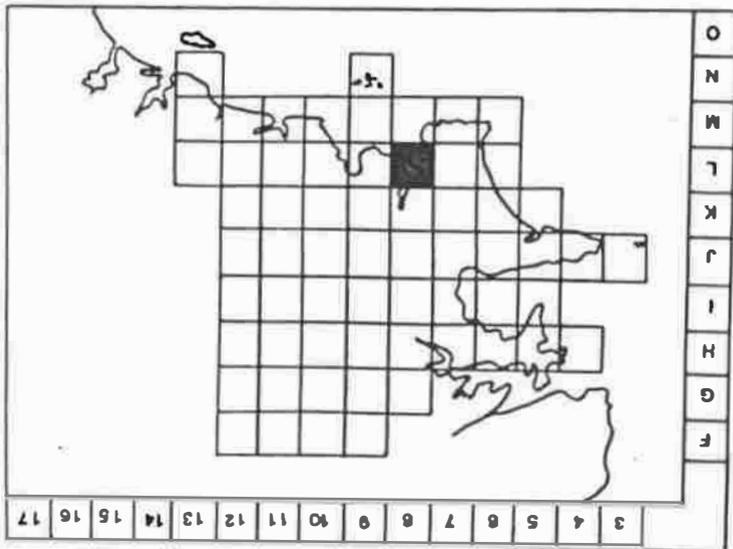


Espece: Chevalier gambette (Tringa totanus)



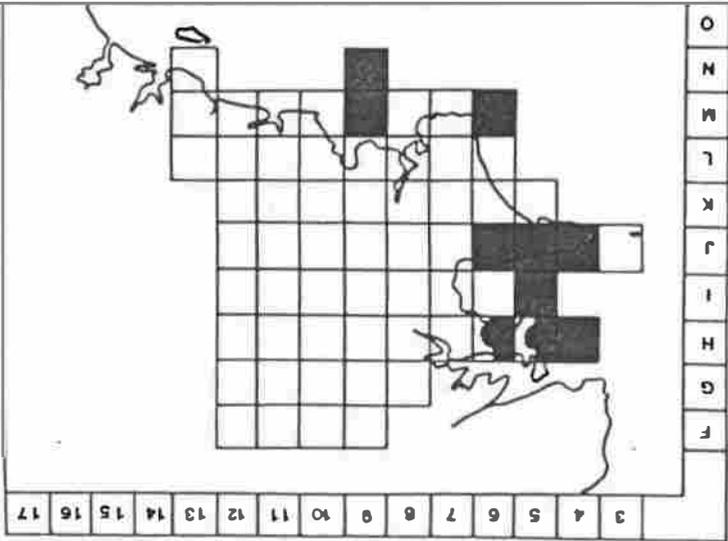
Un couple en Rivière de Pont-l'Abbé, est-ce là la première nidification dans le Finistère? La nidification a échoué pour cause d'inondation.

Espece: Mouette rieuse (Larus ridibundus)

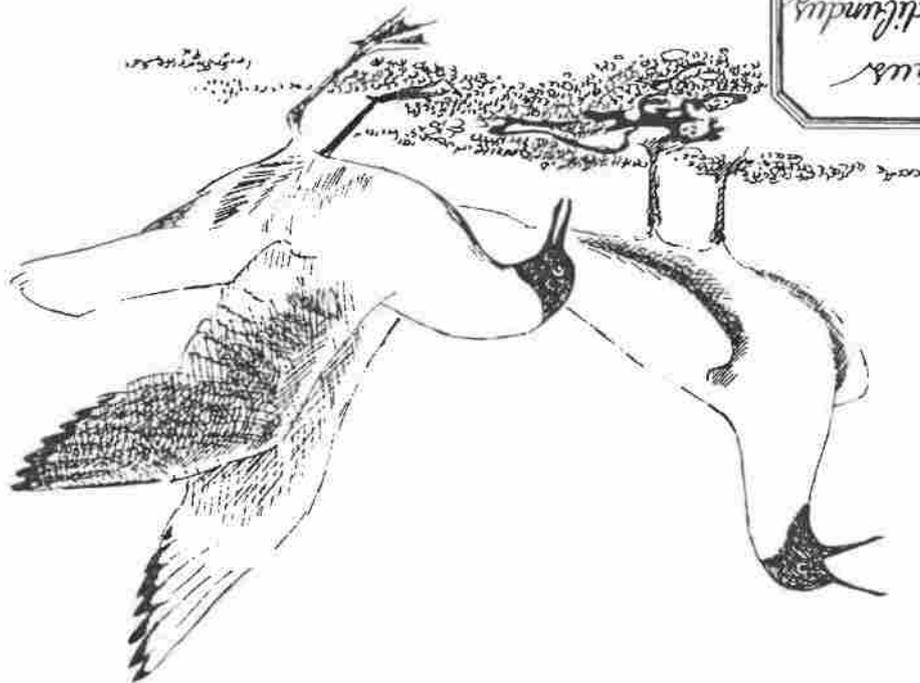


Les 3 espèces sont toujours en extension et on peut donc s'attendre à découvrir des cas de nidification sur de nouvelles cartes. Prospector en particulier les ports où des cas de reproduction en milieu urbain (toits, cheminées,...) sont de plus en plus fréquents (Goélands brun et argenté).

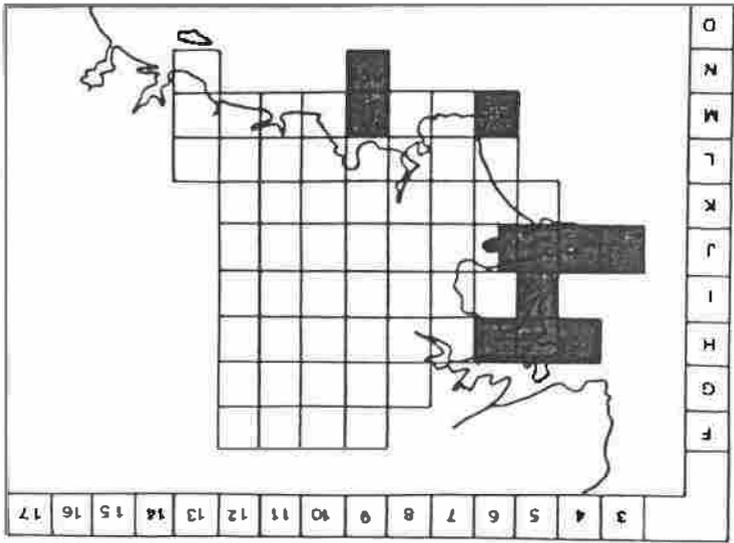
L'augmentation des Goélands a entraîné dans les dernières décennies l'éclatement des grandes colonies plurispécifiques de sternes. Chez les Pterogaryphes cela s'est traduit par la création de plus petites colonies sur des îlots marins et la colonisation du milieu continental (dunes, marais, rias) où de nouvelles possibilités de nidification existent encore. À noter également que l'espèce peut se reproduire sur des constructions humaines (digues, pontons, etc.).



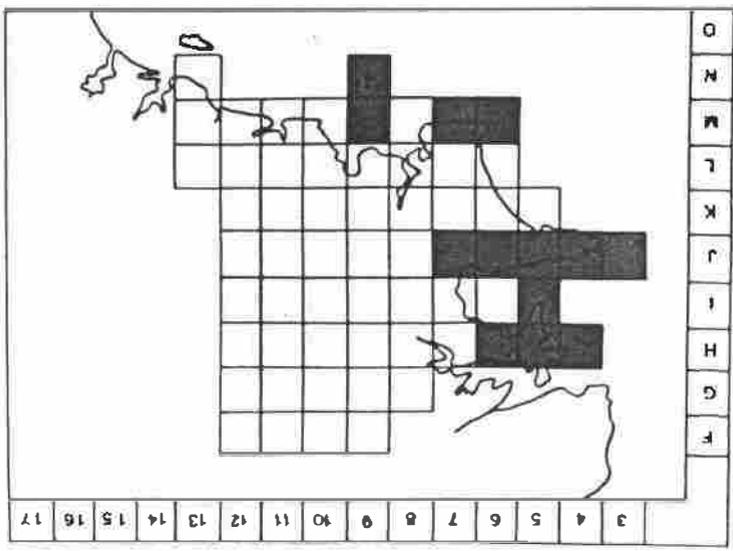
*Spodilundus*  
*Larus*



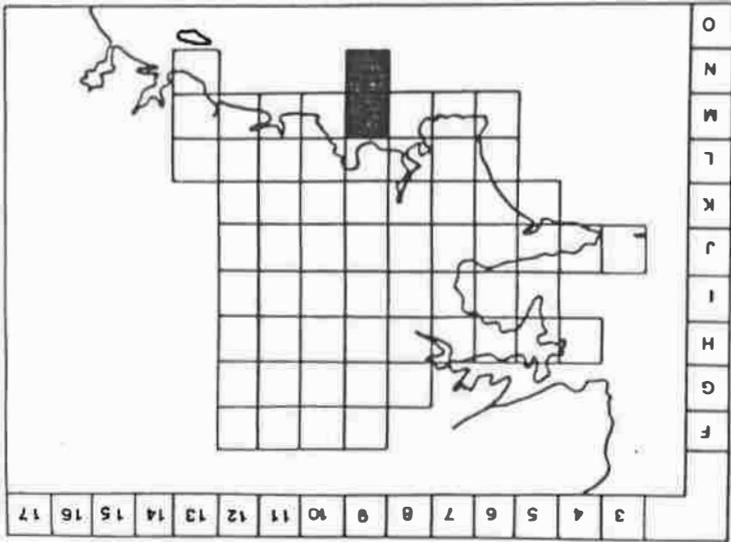
Especie: Gøland marin (Larus marinus)



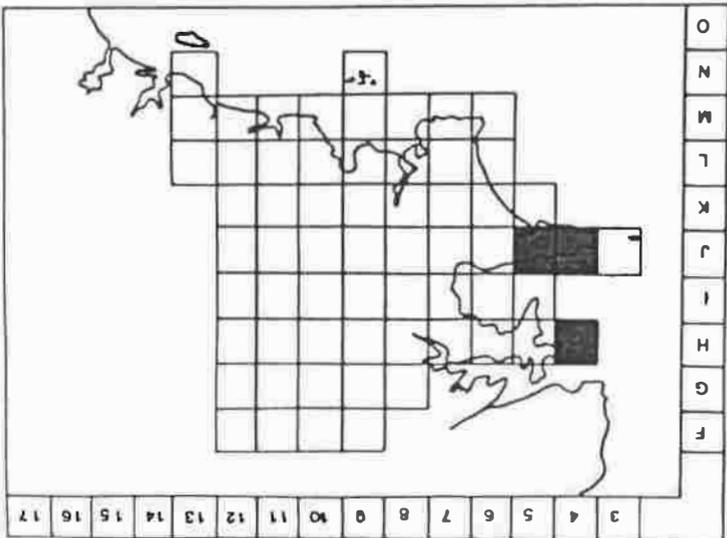
Especie: Gøland argente (Larus argentatus)



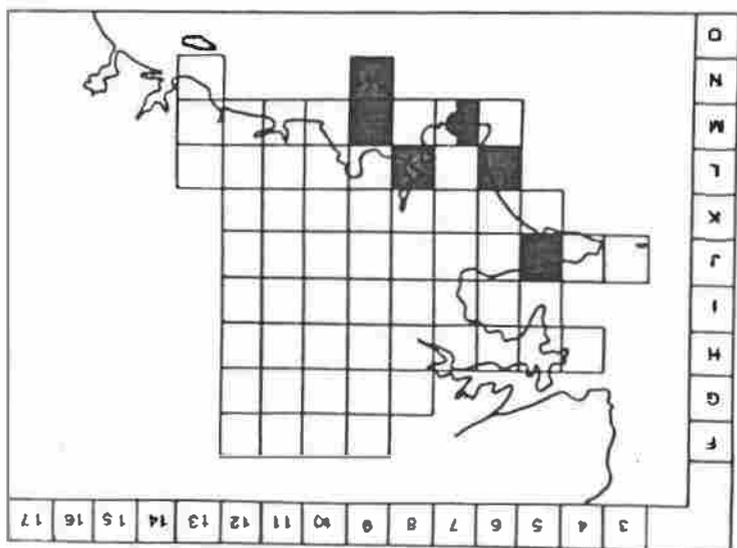
Espece: *Sterna caugek* (Sterne bandvicensis)



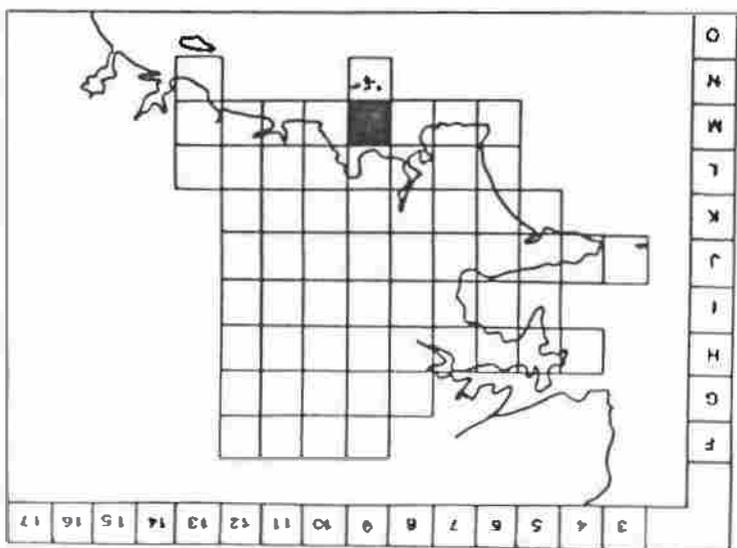
Espece: *Mouette tridactyle* (Rissa tridactyle)



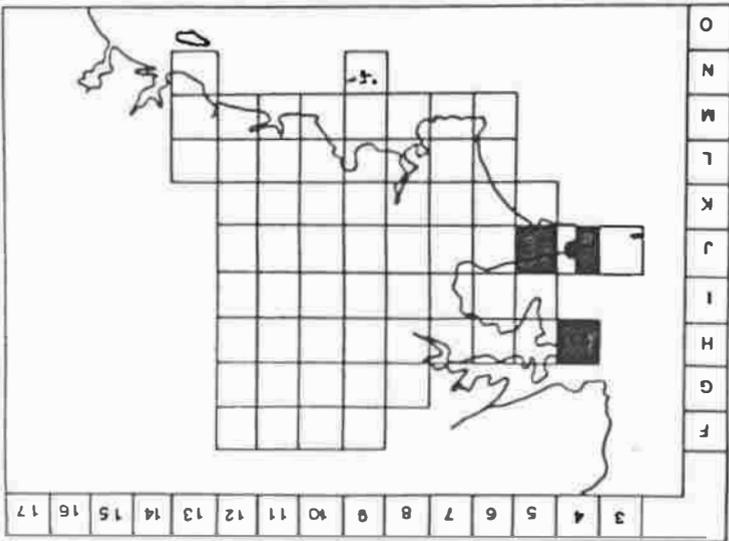
Epece: Sterne pierregarin (Sterna hirsuta)



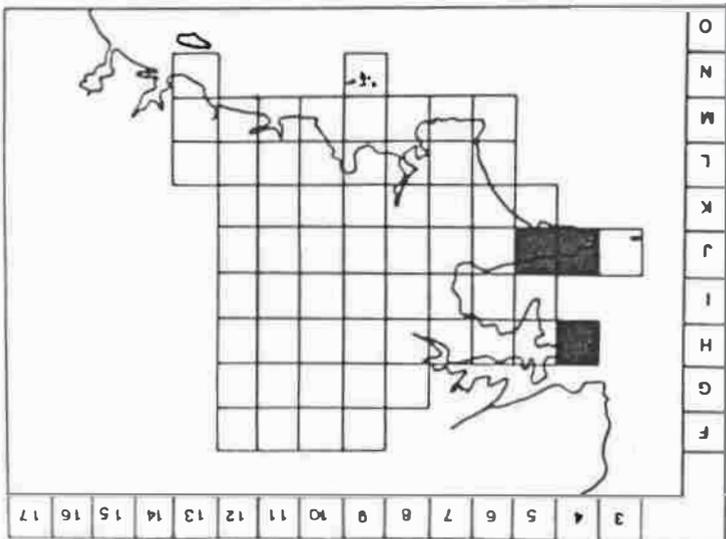
Epece: Sterne de dougl (Sterna dougallii)



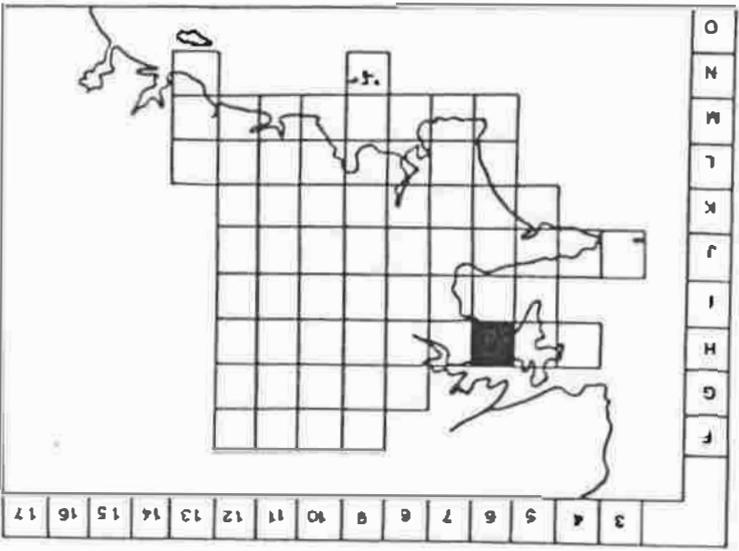
Espece : Pingouin (Alca torda)



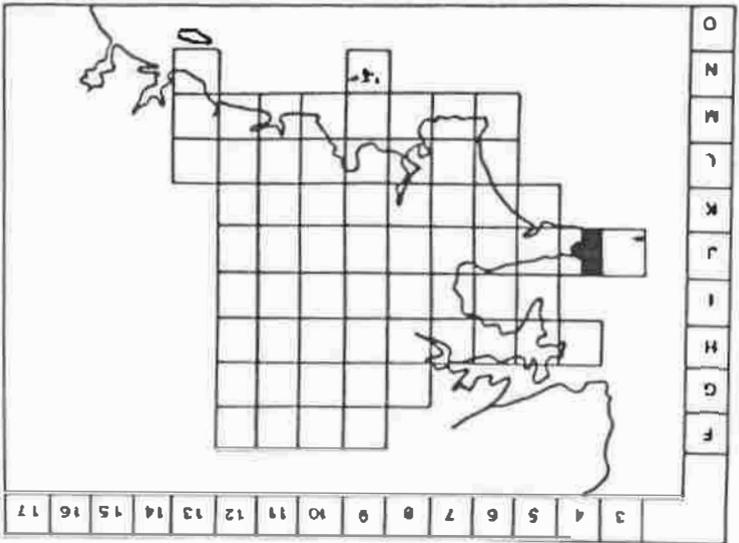
Espece : Guillemot de troil (Uria aalge)



Species: Pigeon bluet (Columba livia)

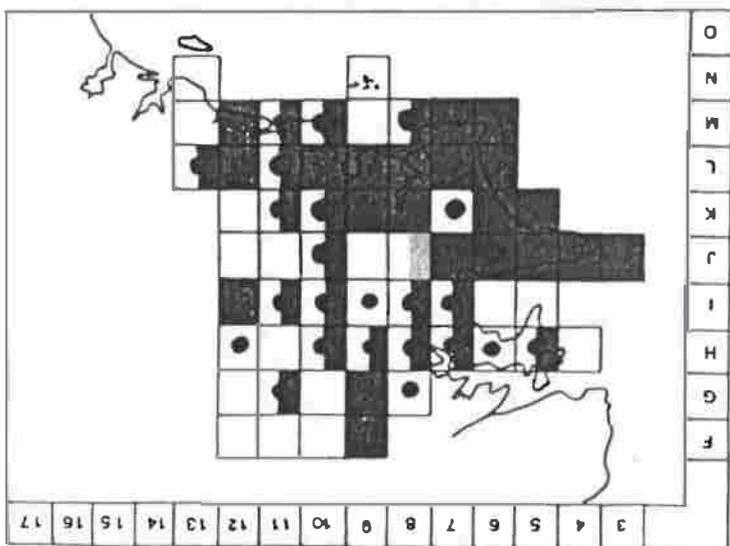


Species: Macareux moine (Fratercula arctica)

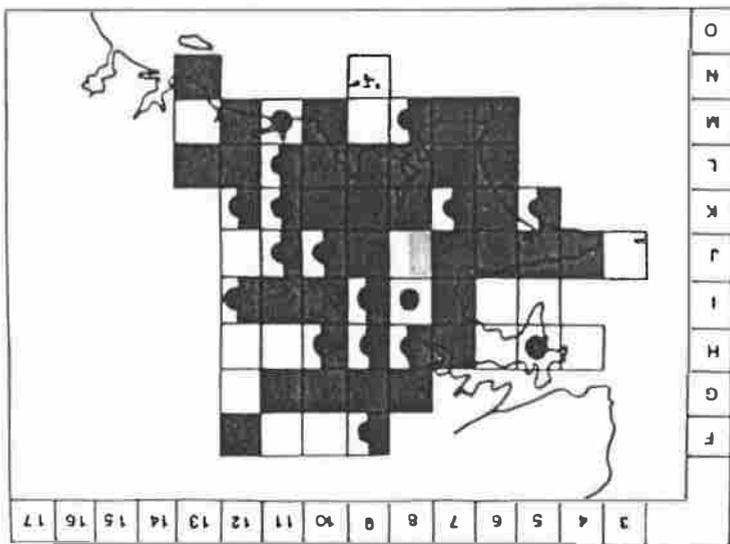




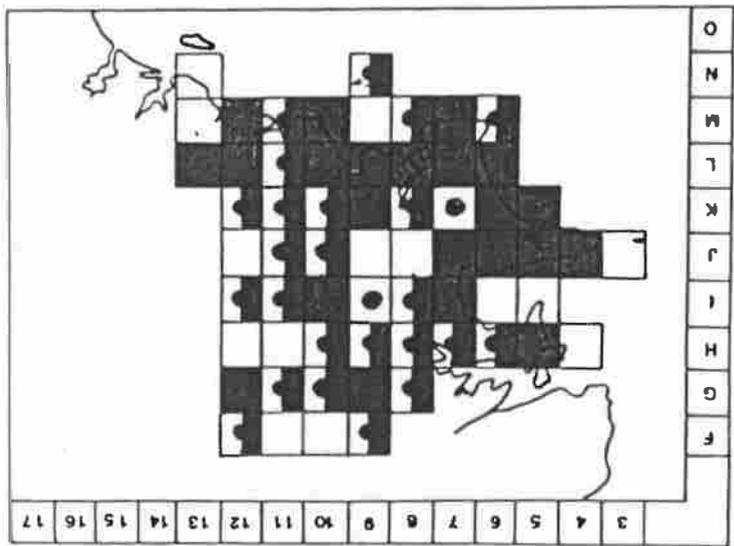
Especie: Tourterelle turque (Streptopelia decaocto)



Especie: Pigeon ramler (Columba palumbus)



Espece: Tourterelle des bois (Streptopelia turtur)

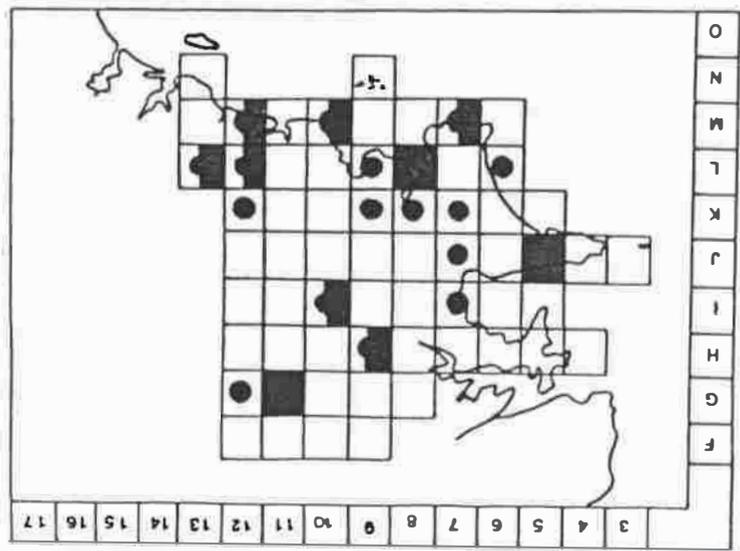




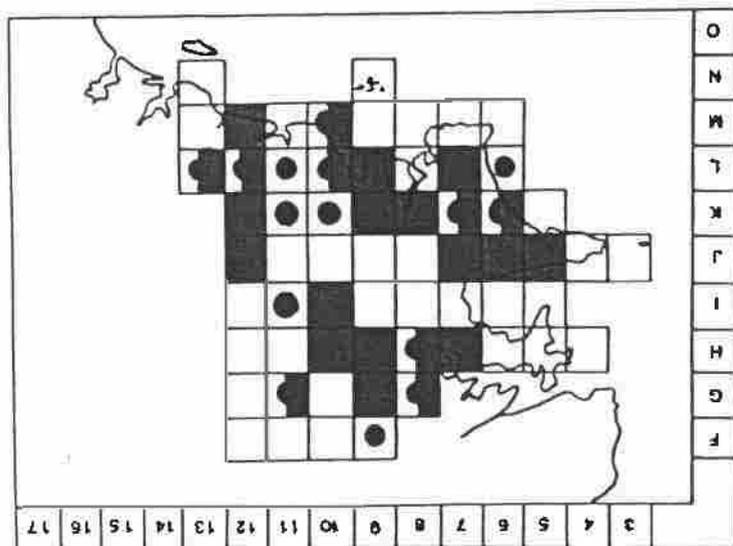


Spèce visiblement en diminution dans notre secteur et à rechercher dans les vergers, ruines, châteaux, carrières et falaises maritimes. La découverte de pelotes de petite taille (5 cm. environ) peut aider à sa localisation, mais se méfier de la confusion possible avec celles du Faucon crécerelle.

Espece: Chouette chevêche (Athene noctua)

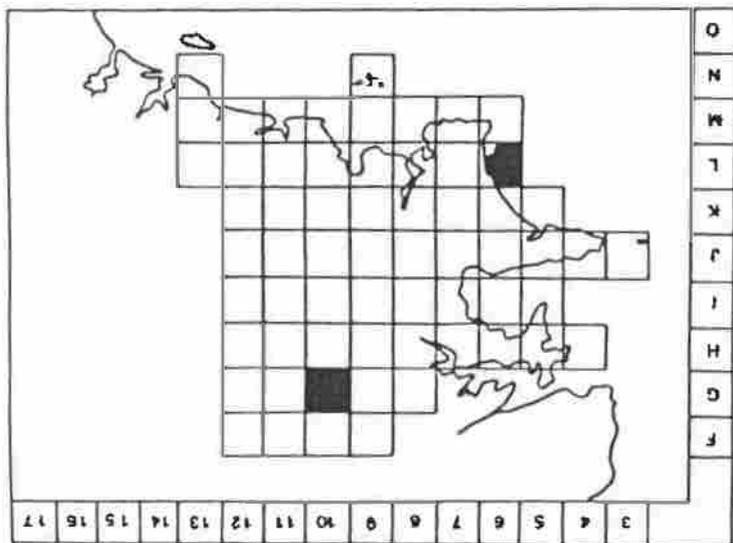


Espace: Chouette hulotte (Strix aluco)



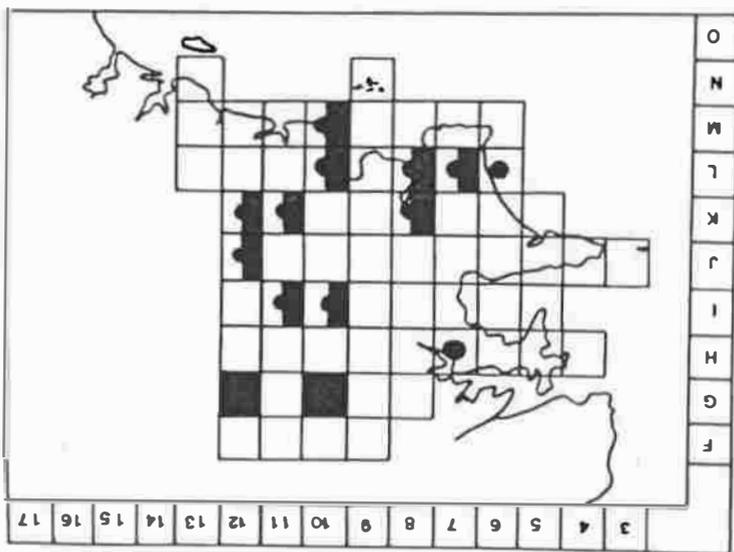


Espece: Hibou des marais (Asio flammeus)

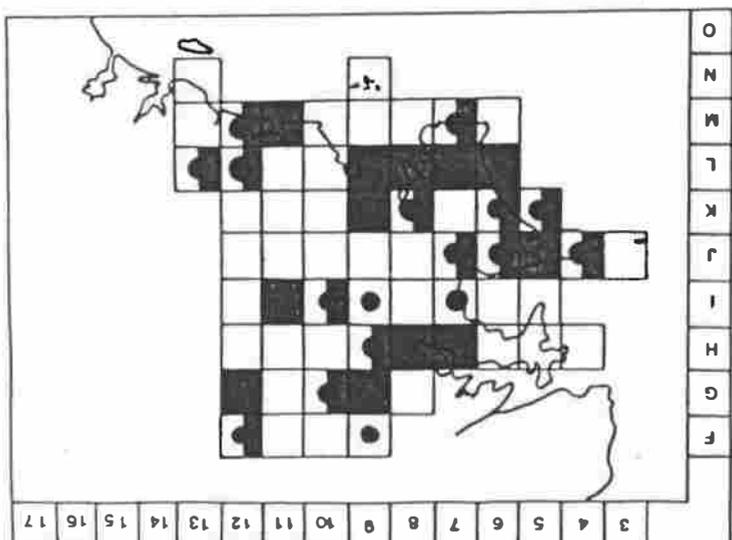


Très facile à repérer au chant. Il se manifeste surtout au crépuscule à partir du 15 mai dans les landes, jeunes plantations, clairières, pinèdes clairsemées et friches boisées.

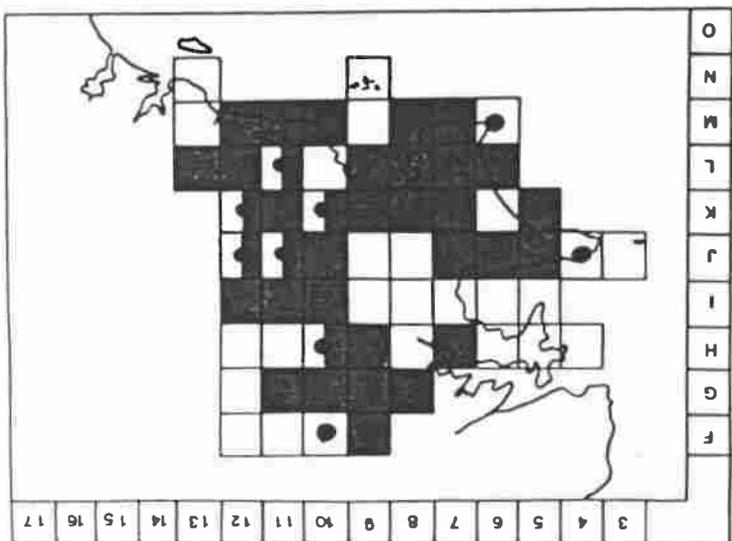
**Espèce :** Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)



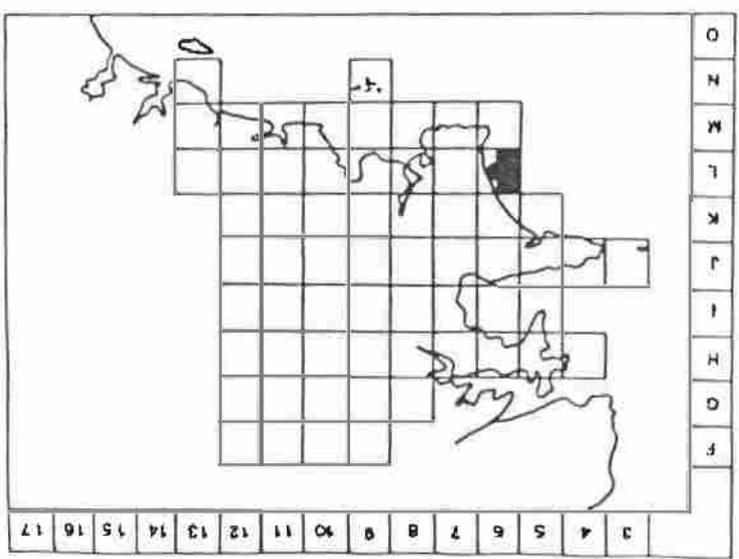
Espèce: Martin pêcheur (Alcedo atthis)



Espèce: Martinet noir (Apus apus)



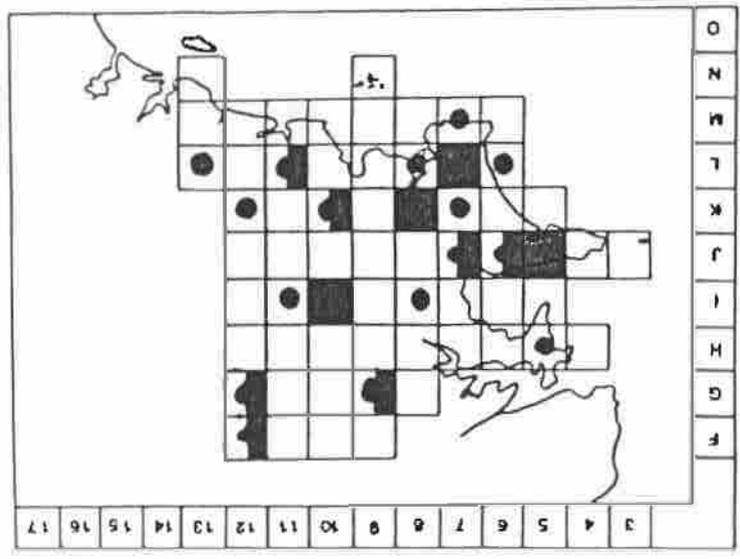
Mappe: Gneptor d'Europe (Merope alata)





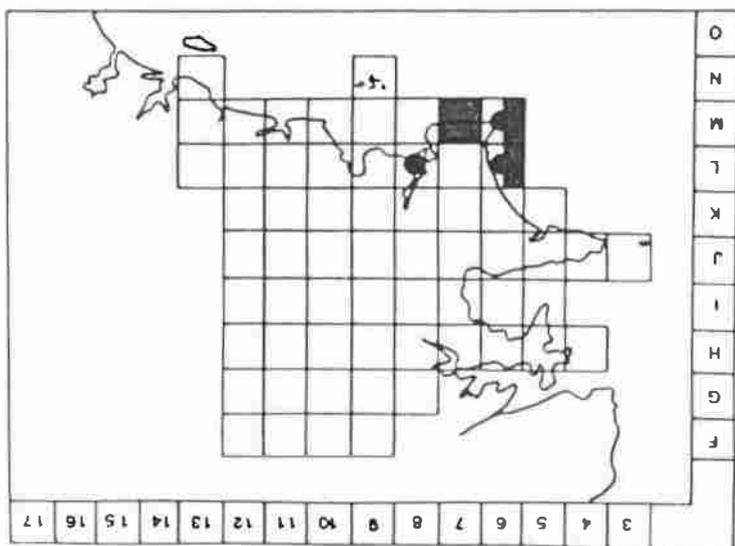


Espece: *Fic epizchete* (Dendrocopos minor)

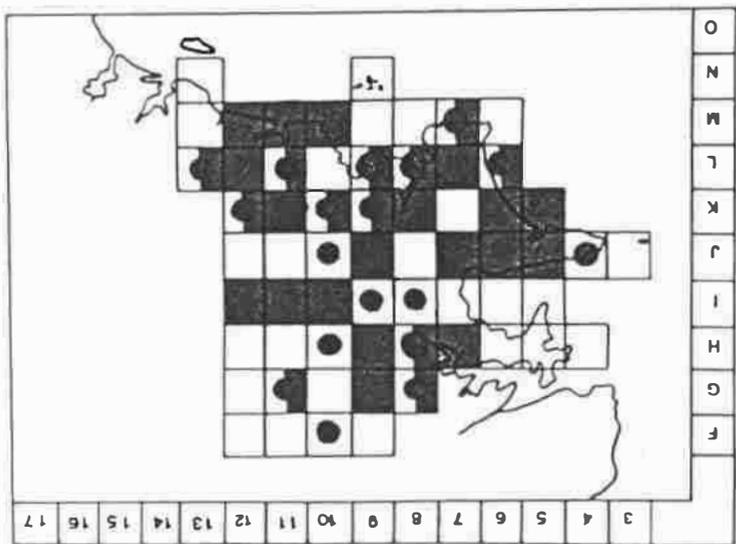


Littoral en basse Bretagne. Contrairement aux résultats du précédent atlas, l'espèce n'a pas été signalée dans les secteurs de Douarnenez, Trévignon et Lorient.

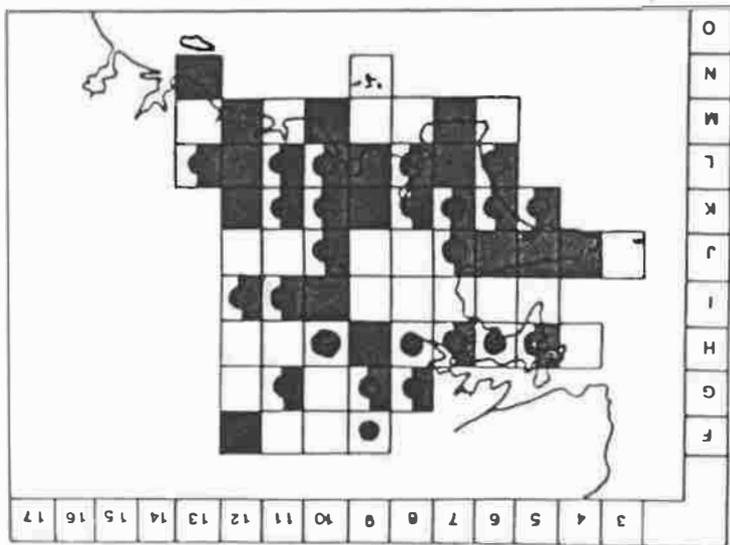
**Espèce :** Cochevis huppé (*Galerida cristata*)



Espece: Pic épeiche. (Dendrocopos maior)

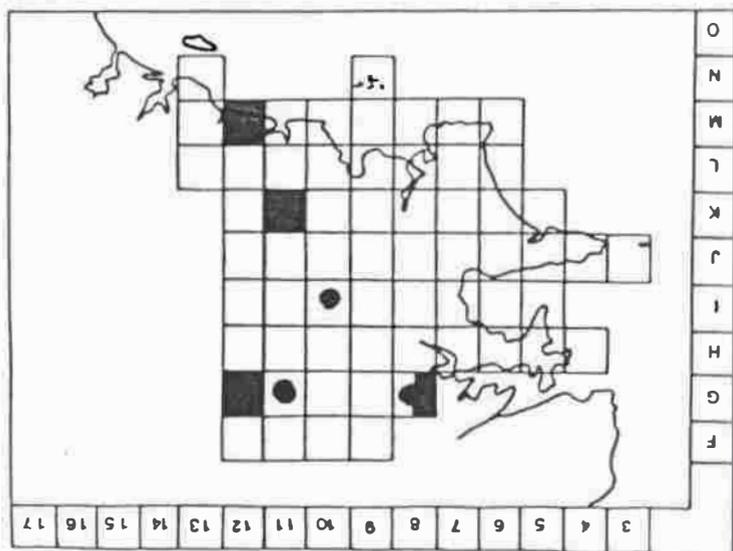


Espece: Pic vert (Picus viridis)

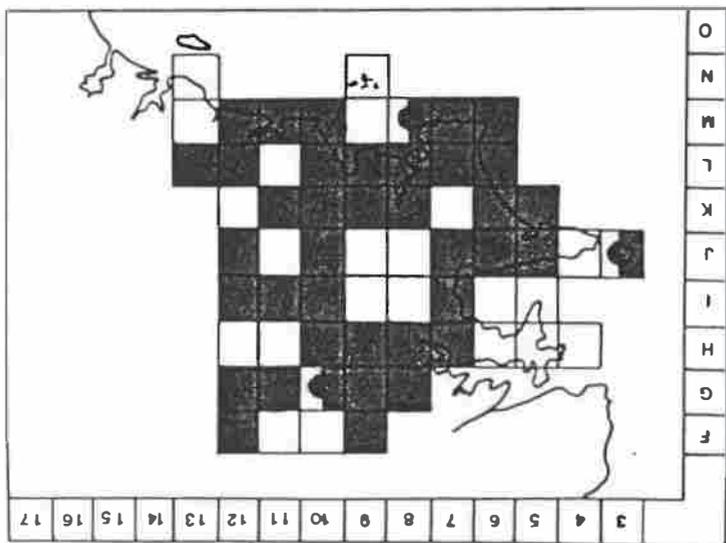


Manque certainement sur bien des cartes. A rechercher dans les massifs forestiers à l'aide du magnétophone.

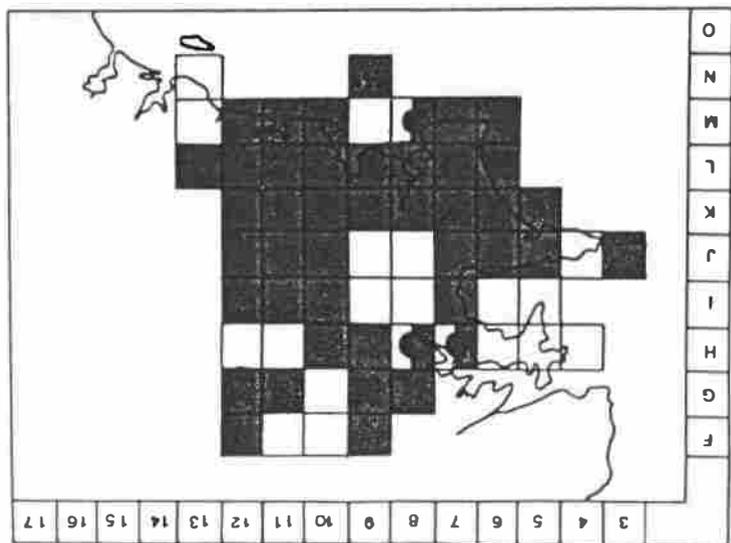
Espece: Pic mar (Dendrocopos medius)



Espece: Hirondelle de fenetre (Delichon urbica)

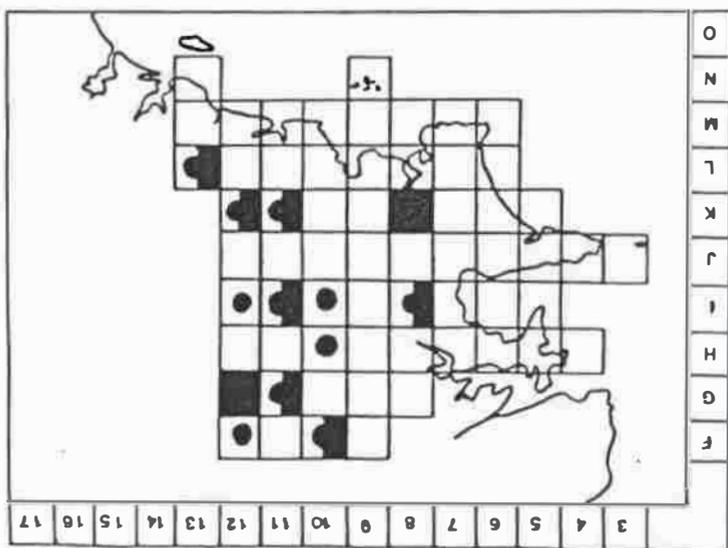


Espece: Hirondelle de cheminée (Hirundo rustica)



A rechercher au chant dans le bocage serré, les landes avec pinèdes clairsemées et les coupes à blanc non reboisées.

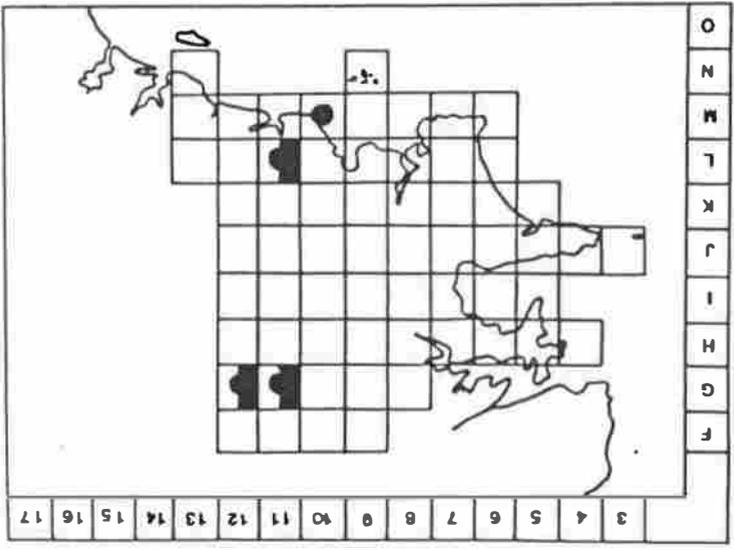
Espace: Pipit des arbres (Anthus trivialis)



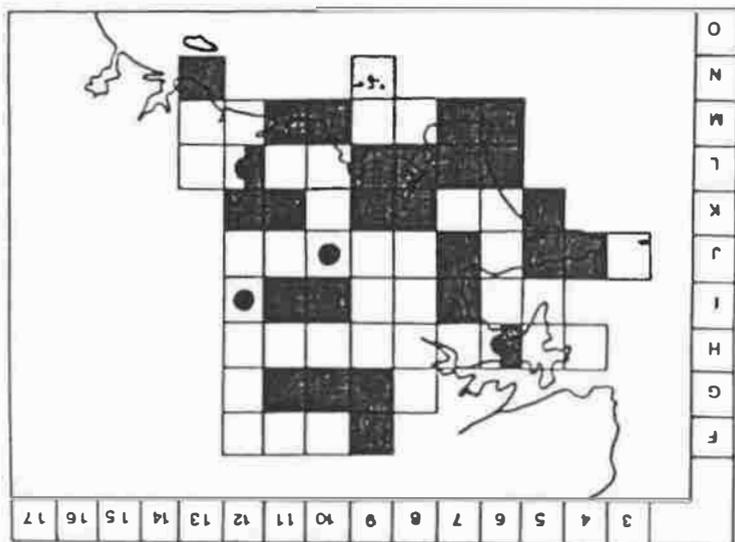
-térictique.

A rechercher en priorité en bordure des bois. Chant très carac-

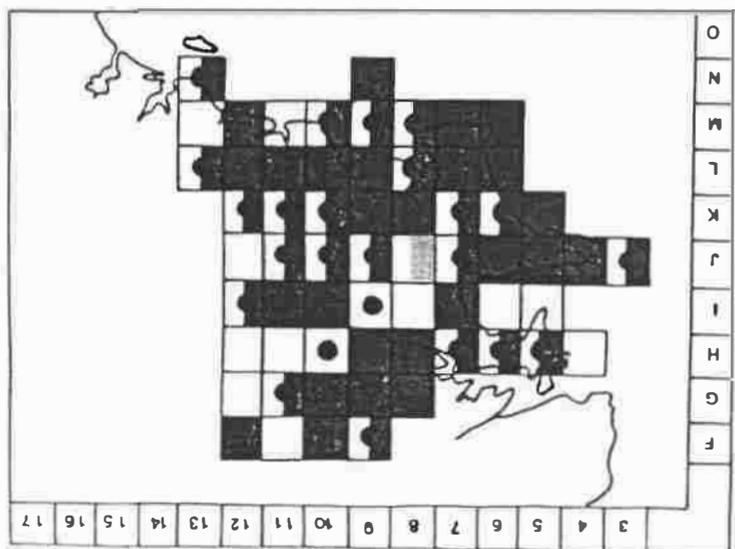
Especes: Alouette lulu (Lullula arborea)



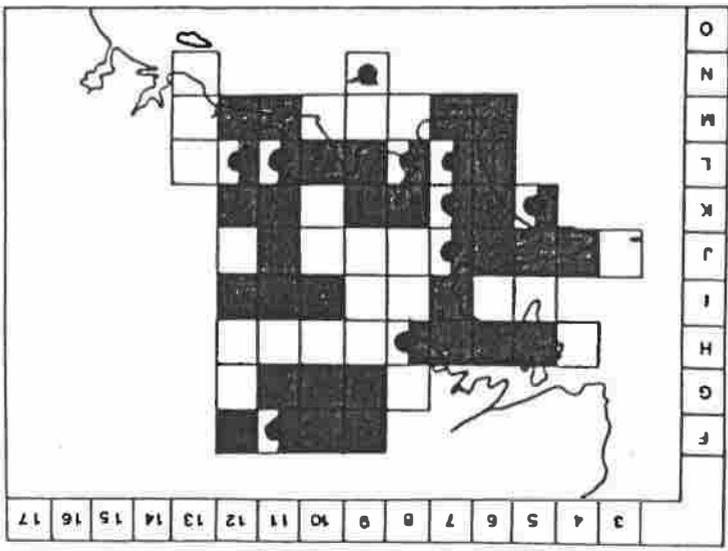
Espece: Hirondelle de rivage (Riparia riparia)



Espece: Alouette des champs (Alauda arvensis)

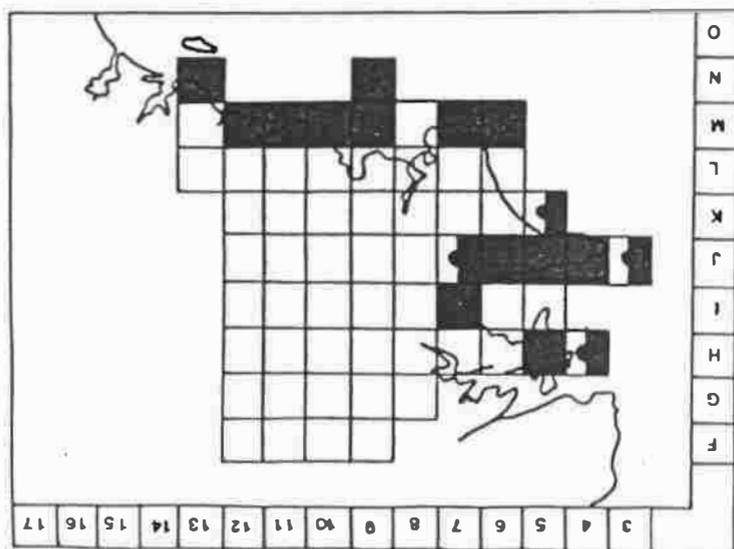


Especie: Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)



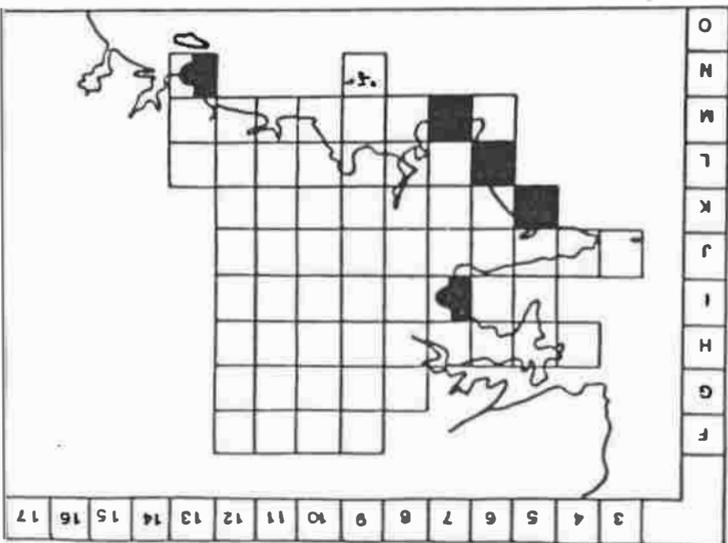
Devrait être présent sur l'ensemble des cartes littorales pré-sentant un faciès rocheux.

Espece: Pipit maritime (Anthus spinoletta)



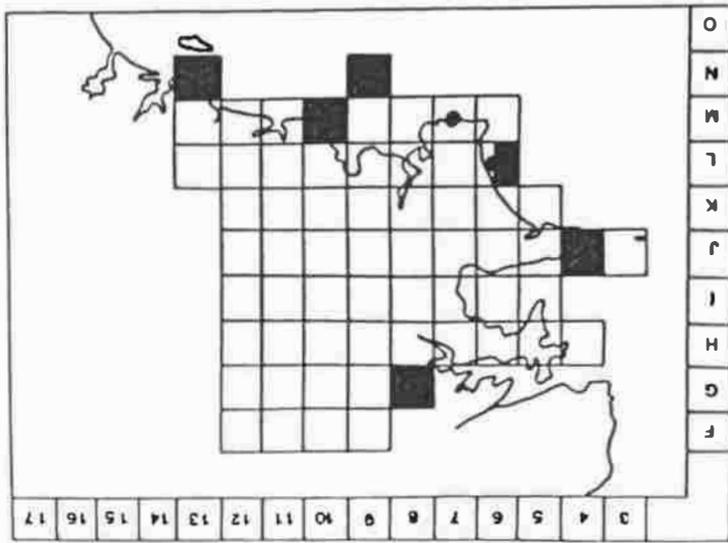
(Motacilla fl. flavissima)

Especie: Bergeronnette printanière flavole

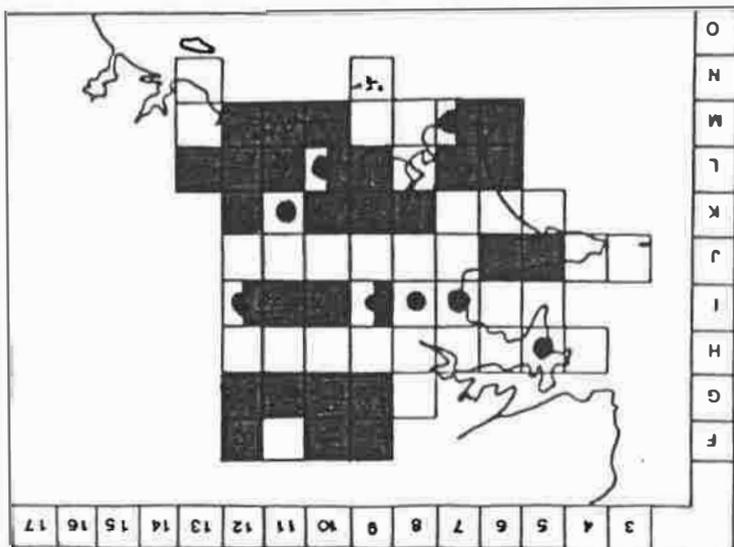


(type et flavole): faire très attention à la sous-espèce.

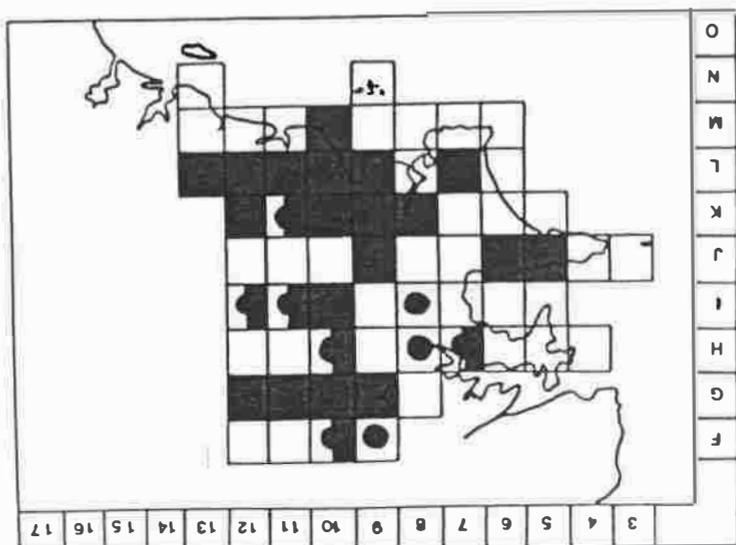
Especie: Bergeronnette printanière type (Motacilla flava flava)



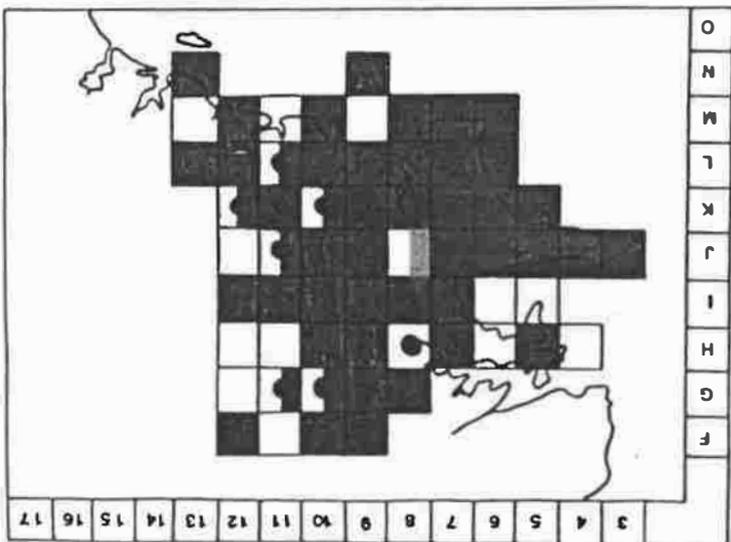
Espece: Bergeronnette grise (Motacilla alba)



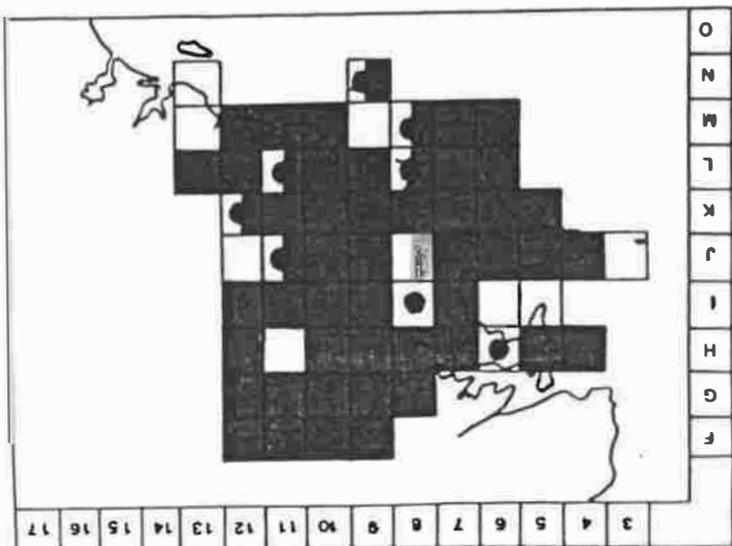
Espece: Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea)



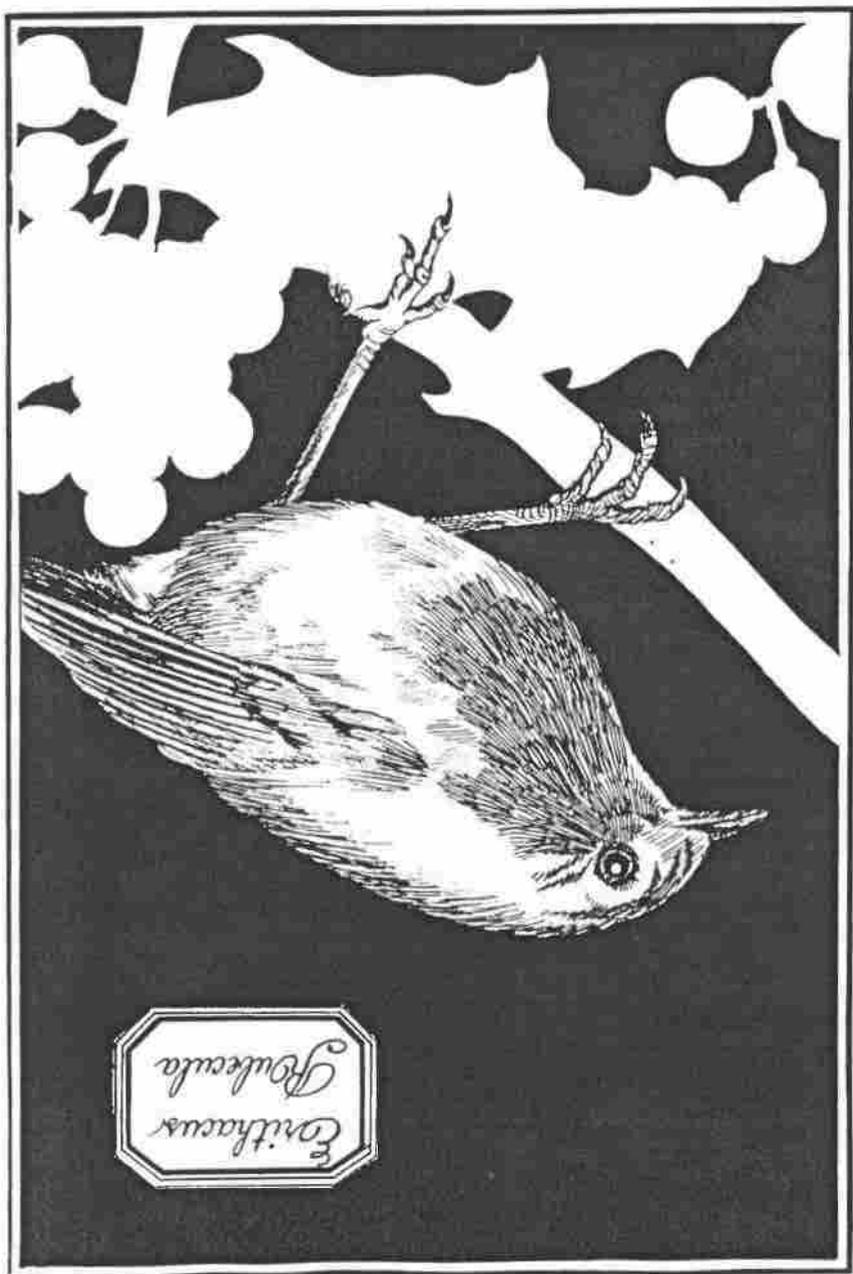
Épave: Accenteur mouchet (Prunelle modulaire)



Épave: Troglodyte (Troglodytes troglodytes)



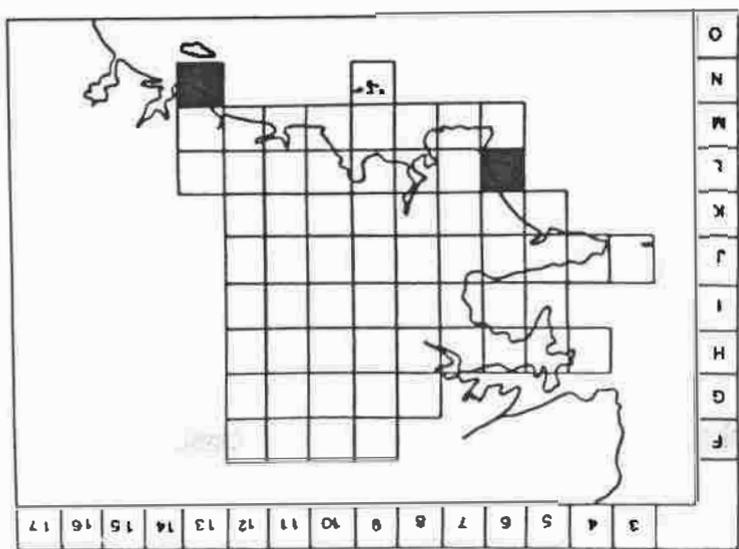




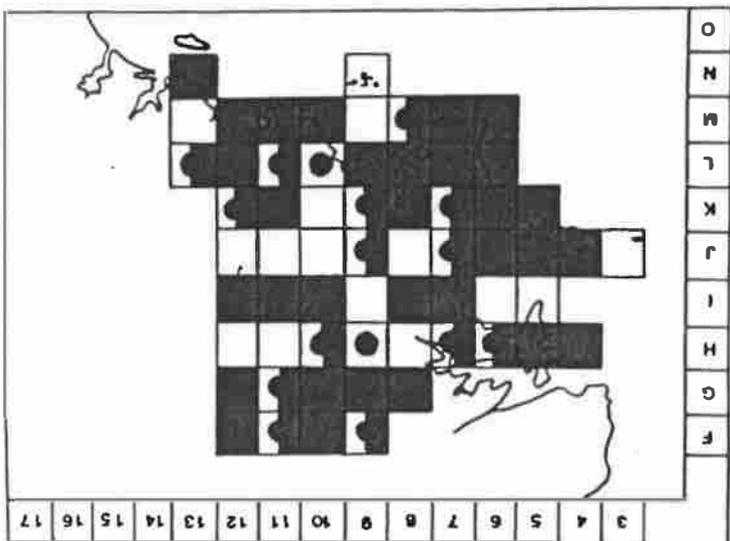
*Cathartes*  
*Spizculla*

A rechercher dans les marais en communication avec la mer.

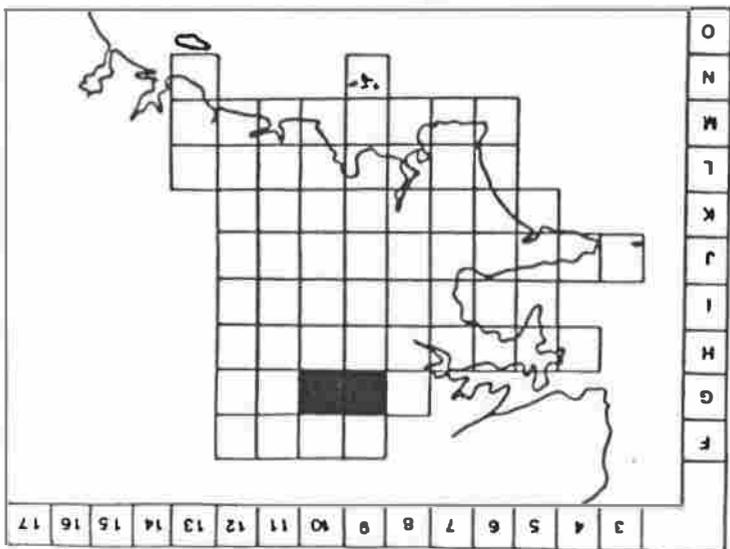
Espece : Gorgoniae (Luclina avicta)



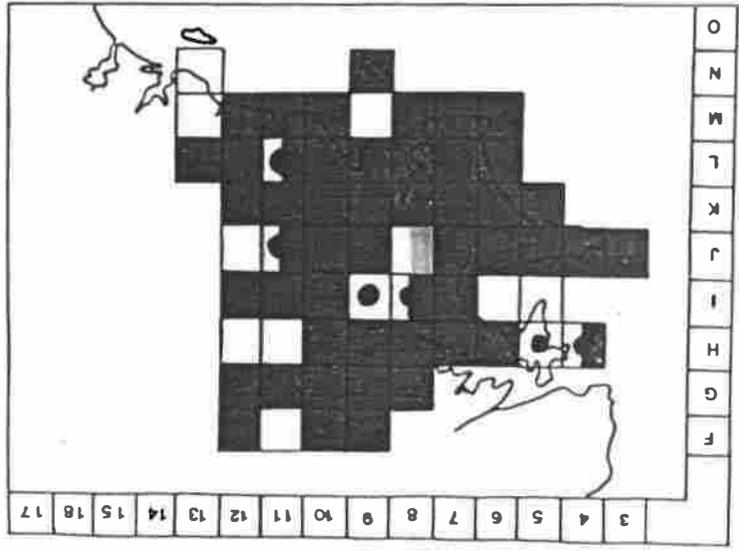
Èpèce: Traquet pâle (*Saxicola torquata*)



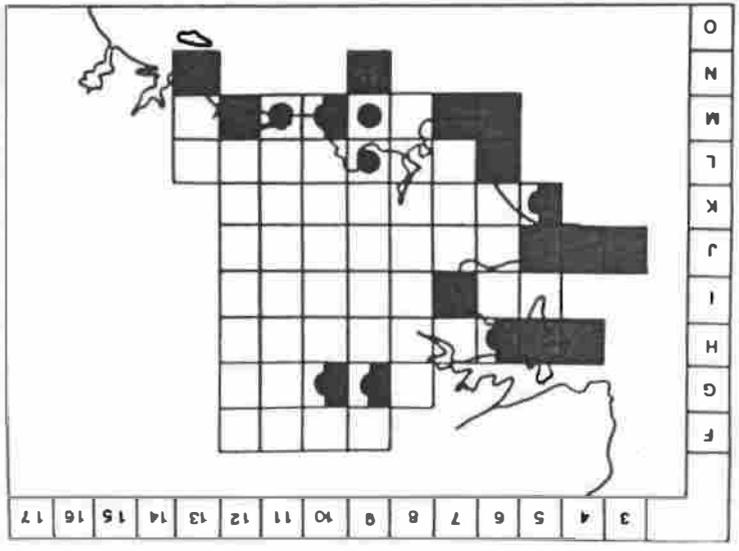
Èpèce: Traquet tîrler (*Saxicola rubetra*)



Especie: Merle noir (Turdus merula)



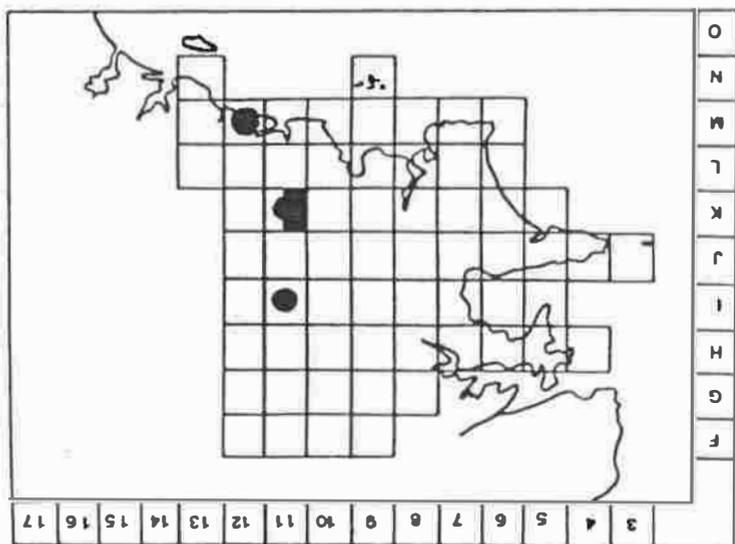
Especie: Traquet motteux (Dendroica oenanthe)



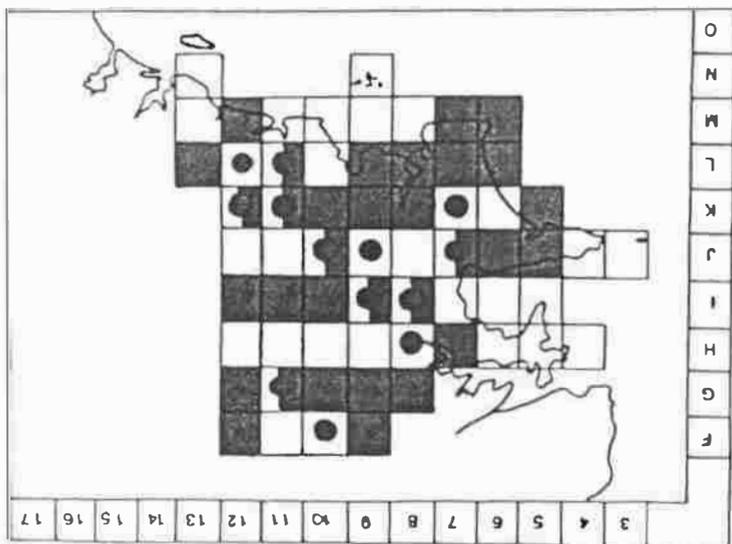


Certainement rare chez nous. A rechercher au chant, peut-être préférentiellement dans les massifs forestiers.

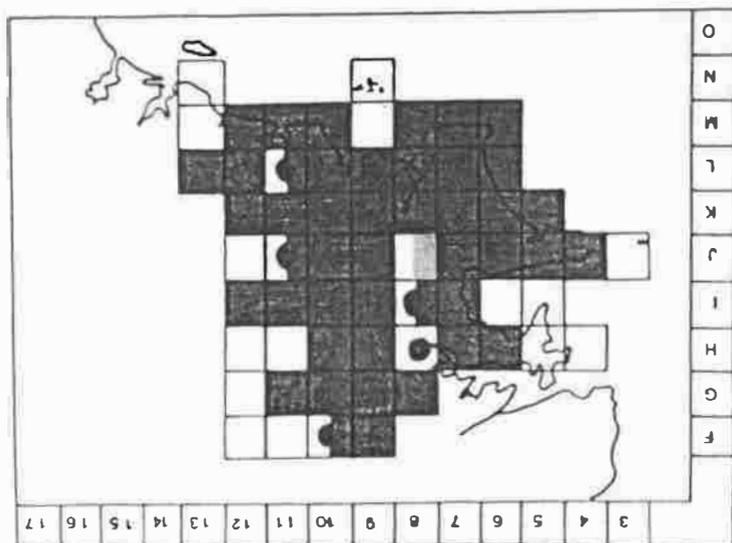
Espèce: Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)



Especies: Grive draine (Turdus viscivorus)

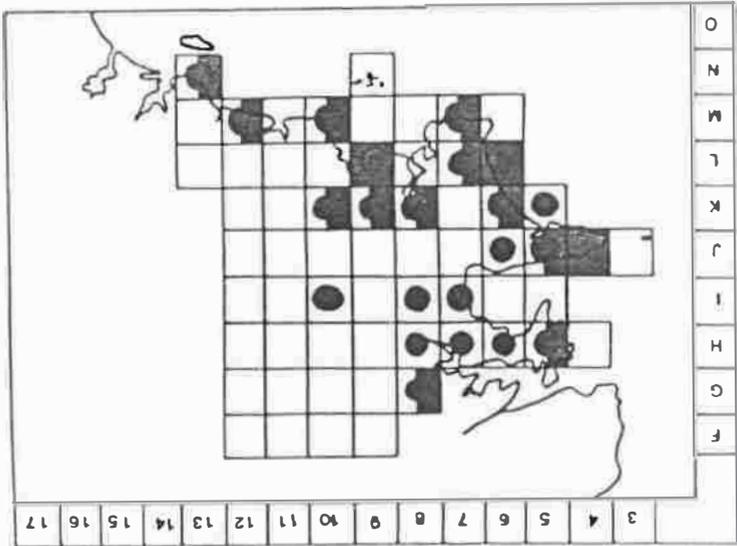


Especies: Grive muscienne (Turdus philomelos)



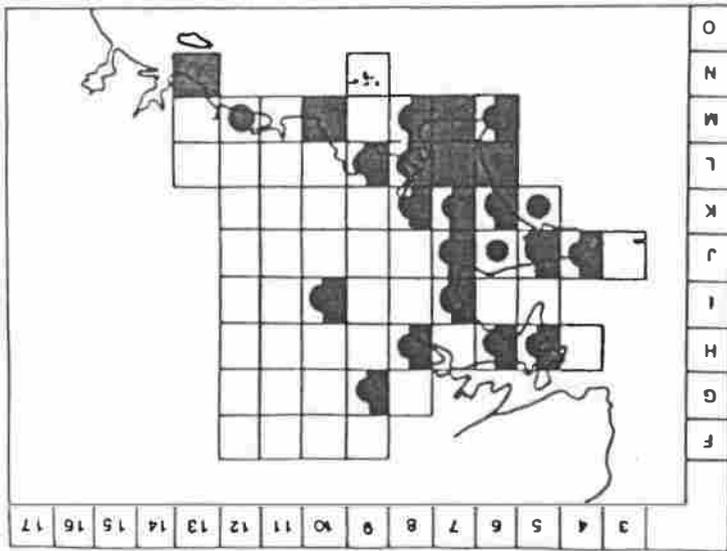
Il est possible que les "blancs" de l'intérieur du département soient significatifs. A rechercher en priorité à l'intérieur le long des grands cours d'eau.

Espece: Bouscarle de cetti (Cettia cetti)



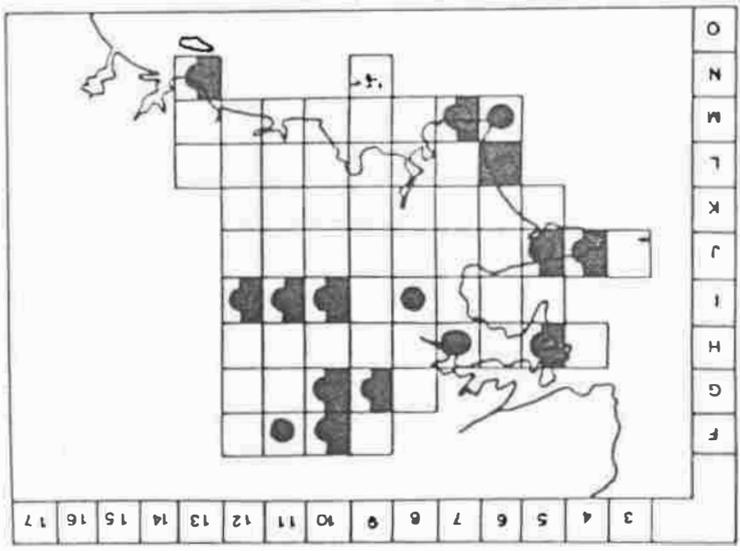
A rechercher à l'intérieur.

Espece: Cisticola des joncs (*Cisticola juncidis*)

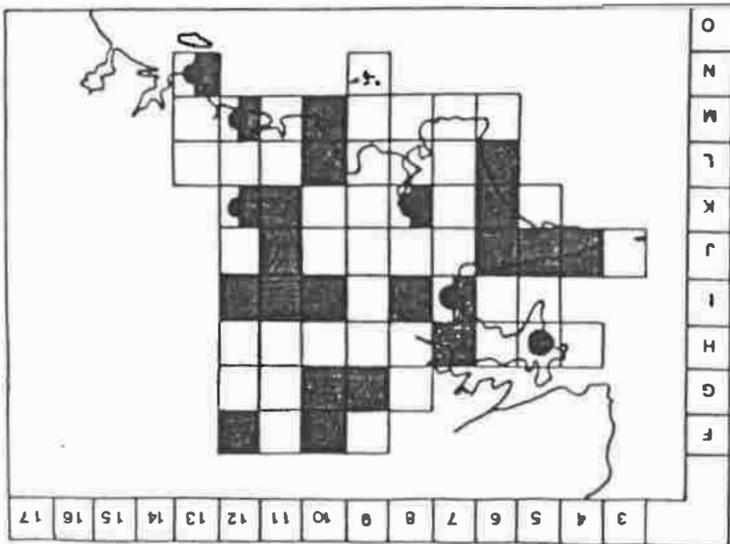


A rechercher sur toutes les landes au chant et particulière-  
-ment au crépuscule.

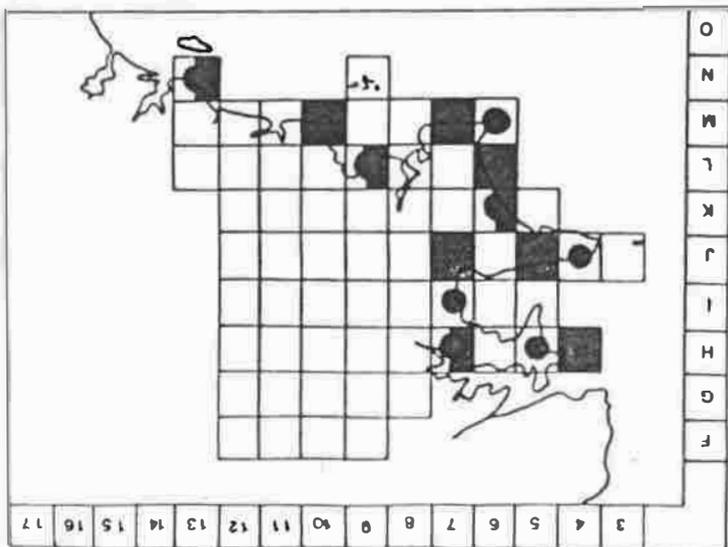
Espece: Locustella tachee (Locustella naevia)



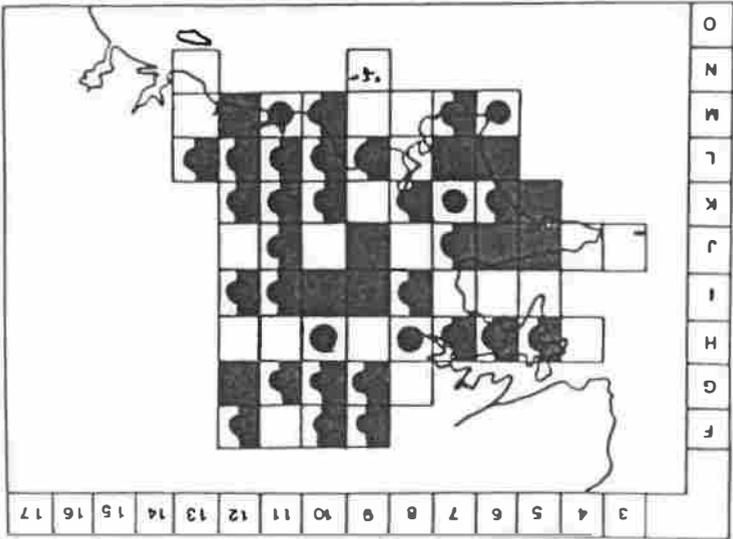
Especie: Fauvette pitchou (Sylvia undata)



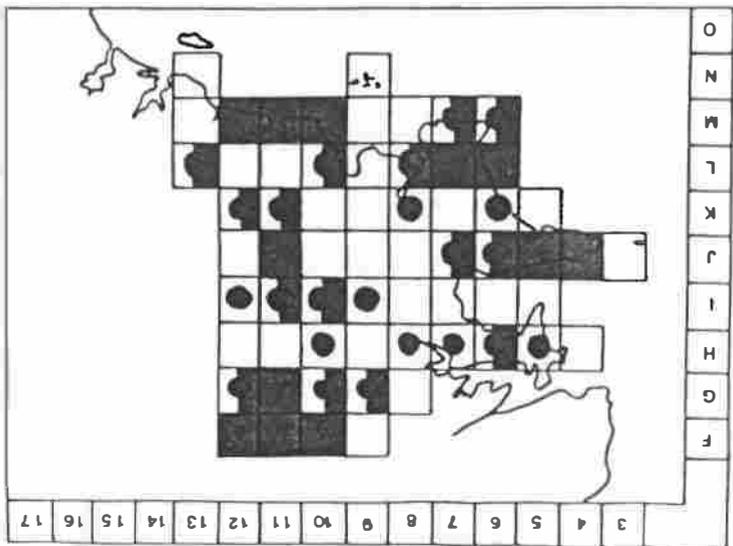
Especie: Rousserolle effarvate (Acrocephalus scirpaceus)



Épave: Fauvette des Jardins (Sylvia borin)



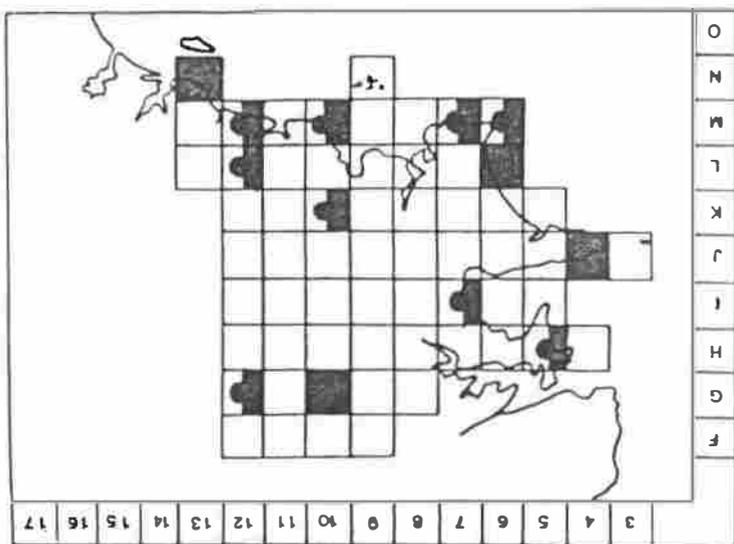
Épave: Fauvette grisette (Sylvia communis)



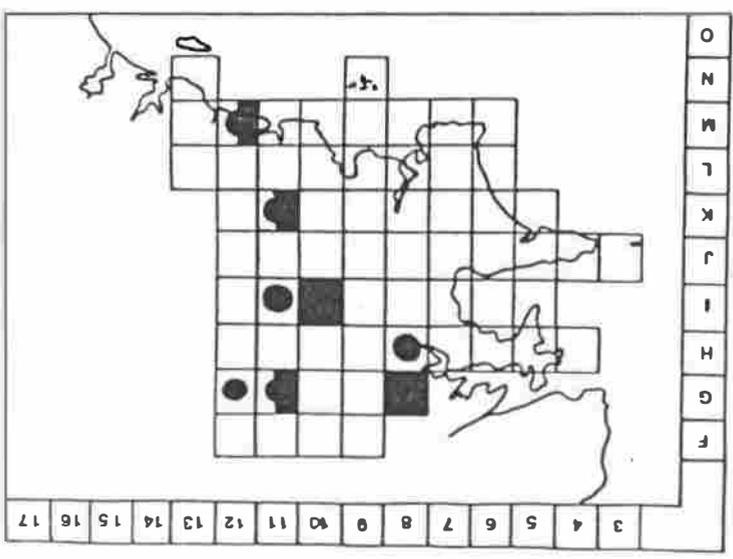


Manque vraisemblablement sur bien des cartes et est à rechercher dans tous les milieux humides.

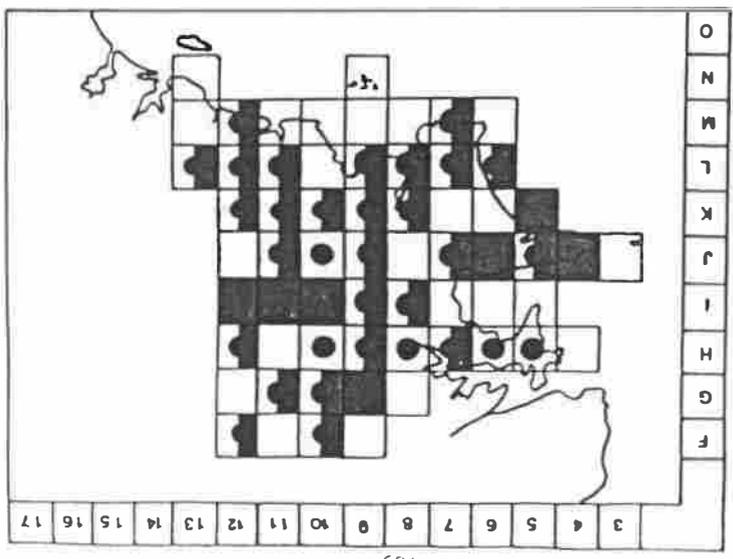
**Espece:** Phragmites des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)



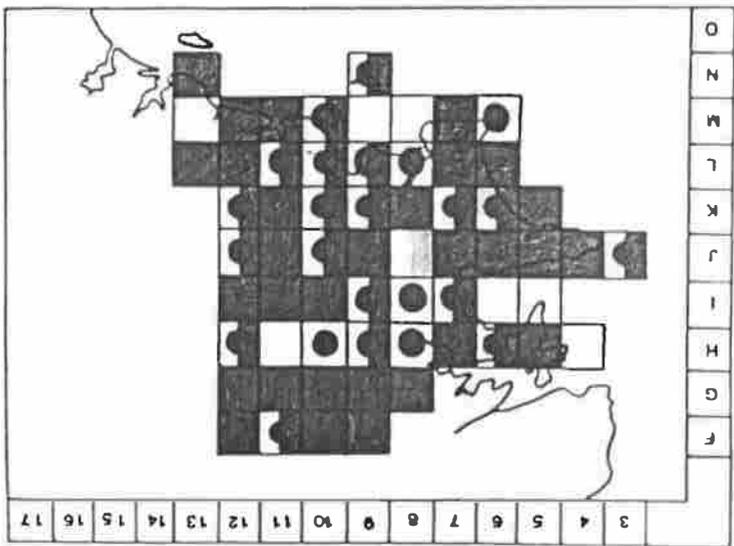
Espece: Pouillot affleur (Phylloscopus sibilatrix)



Espece: Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla)

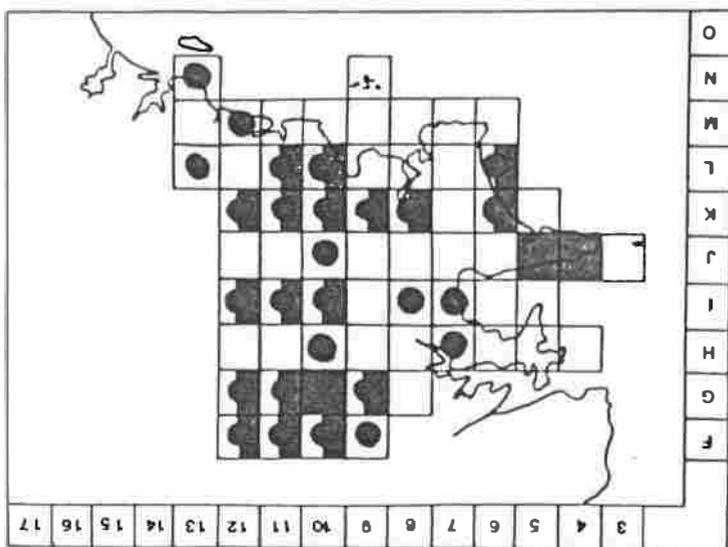


Espece: Pouillot véloce (Phylloscopus collybita)

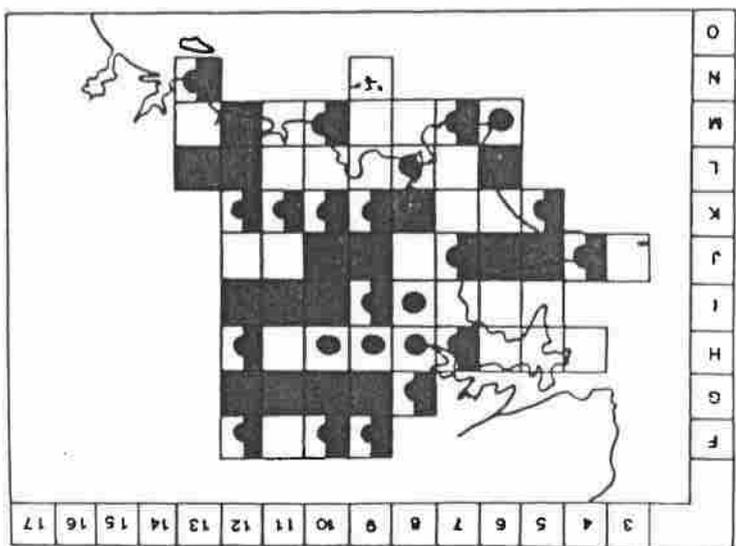


Une meilleure qualité d'indice devrait être obtenue sur beau-coup de cartes.

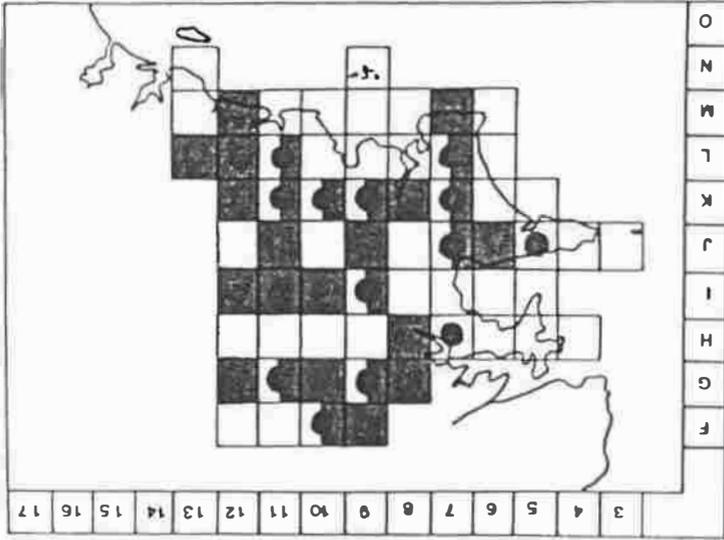
Espece: Pouillot ritls (Phylloscopus trochilus)



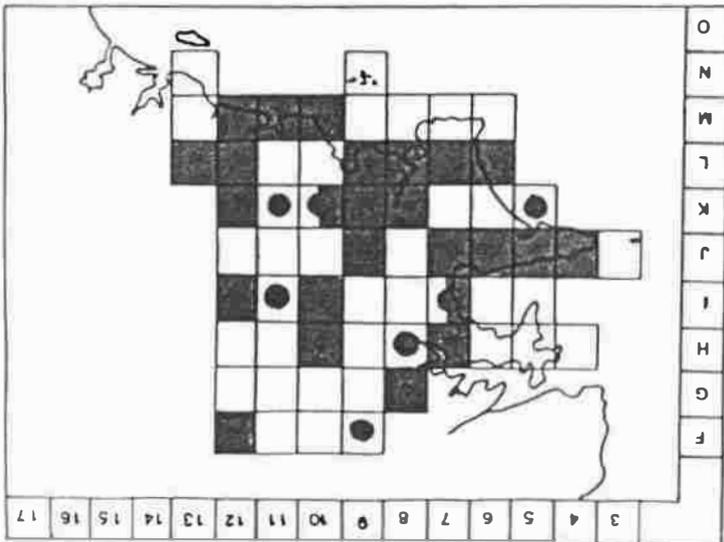
Especies: *Rotelot huppe* (*Regulus regulus*)



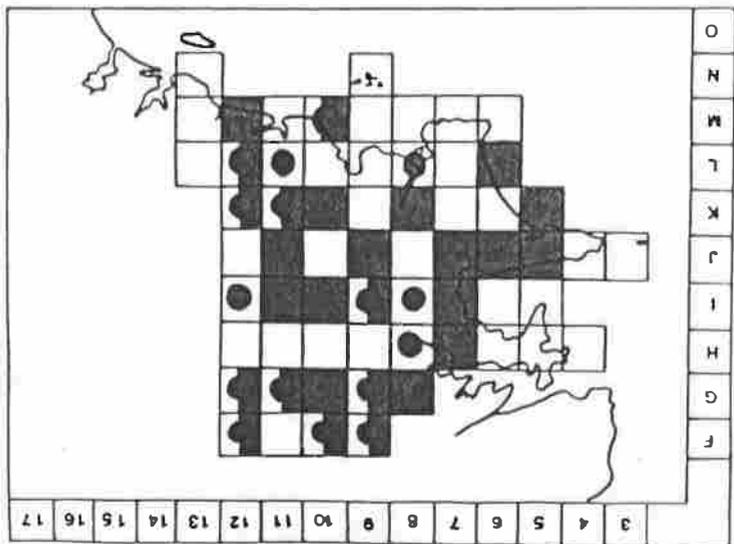
Espece: Mésange nonnette (Parus palustris)



Espece: Mésange à longue queue (Aegithalos caedus)

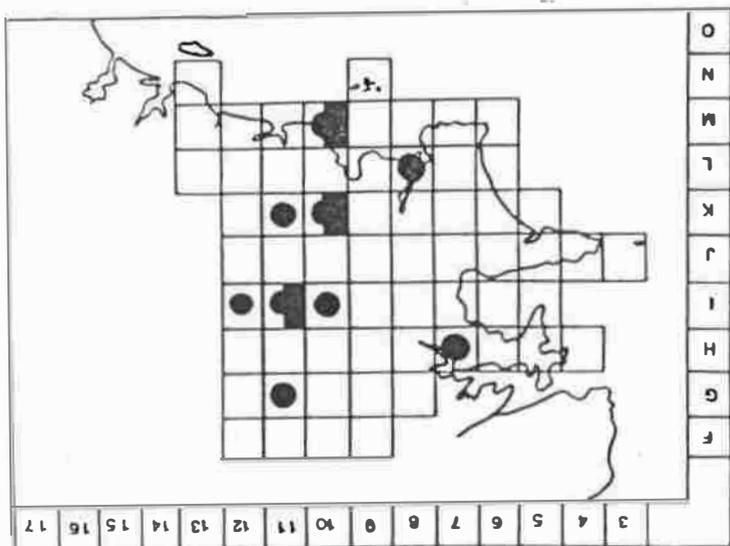


Espece: Mésange huppée (*Parus cristatus*)

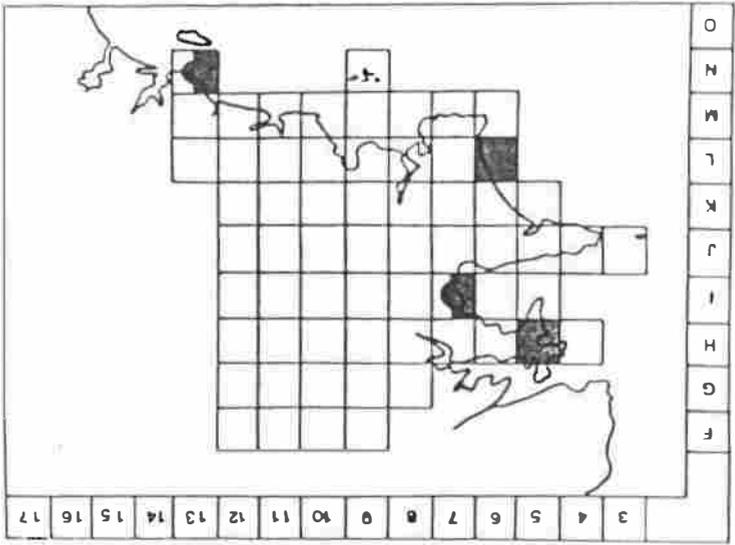


A rechercher dans les bois mixtes (feuillus et conifères).  
 Le chant reste un bon élément de contact mais demande une confir-  
 -mation visuelle pour la détermination spécifique.

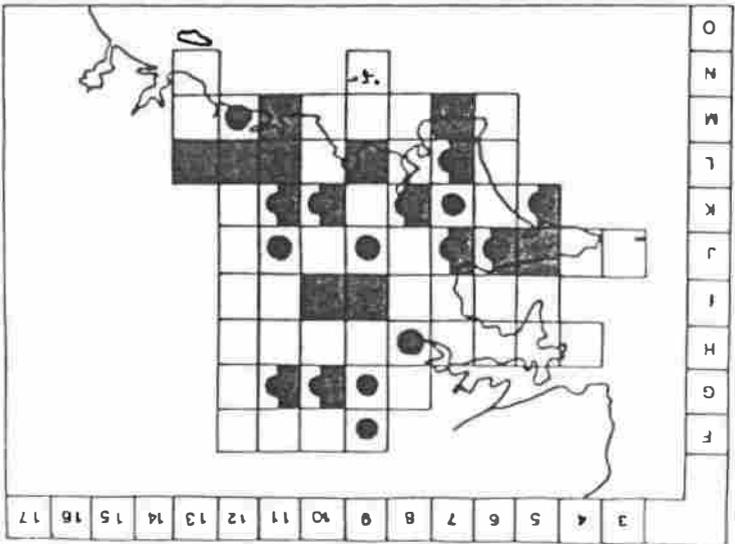
Especie: Rotzelet triple bandeau (Regulus ignicapillus)



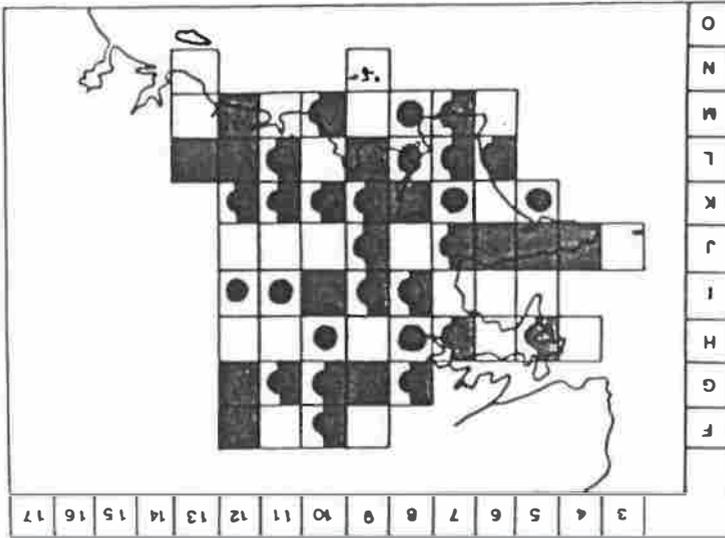
Espece: Mésange à moutaches (*Parus diaimicus*)



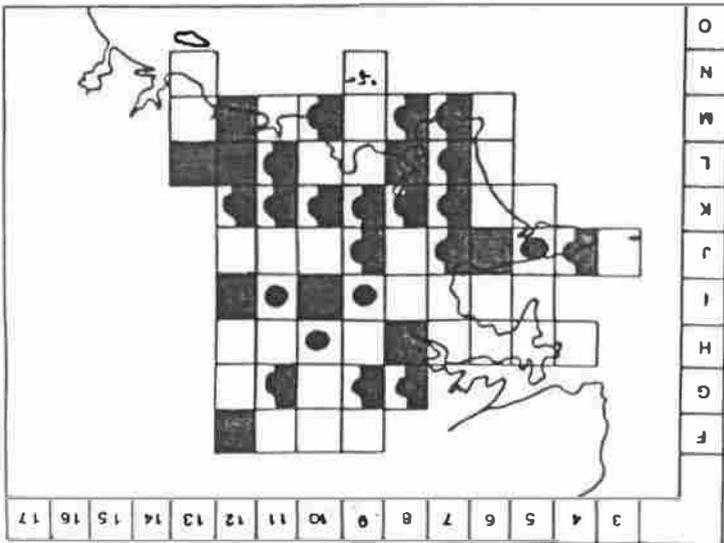
Espece: Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)



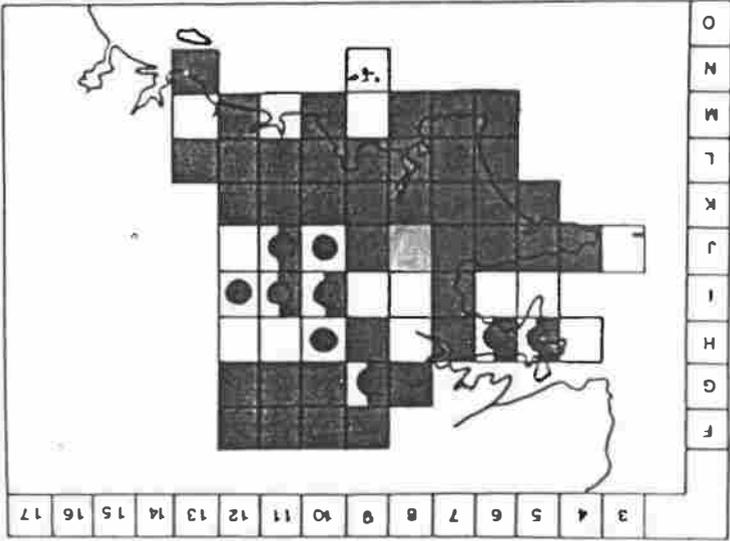
Espece: Grimpeau des Jardins (Certhia brachydactyla)



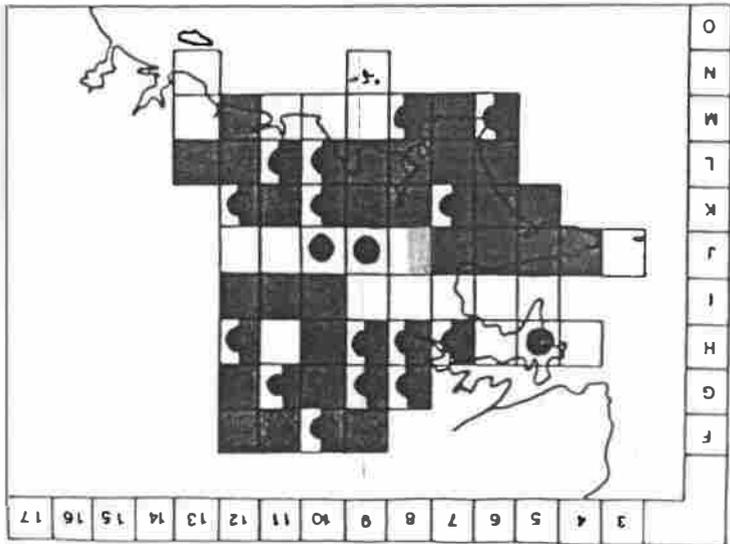
Espece: Sittelle torchepot (Sitta europaea)



Especie: Pie bavarde (Pica pica)

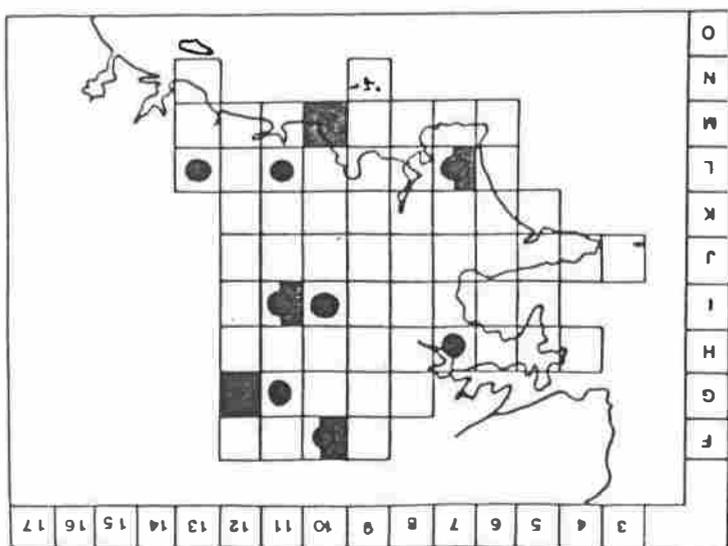


Especie: Geai des chênes (Garrulus glandarius)

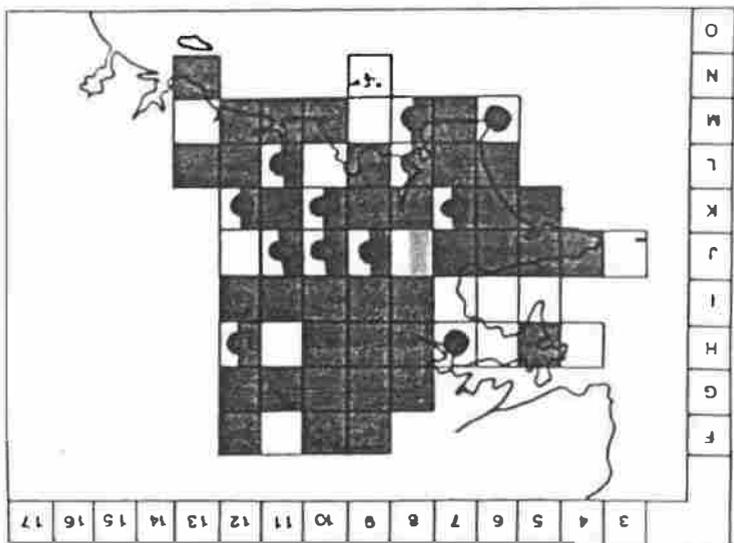


-cées.  
Rare et à rechercher au chant dans les bois de sapins et d'épi-

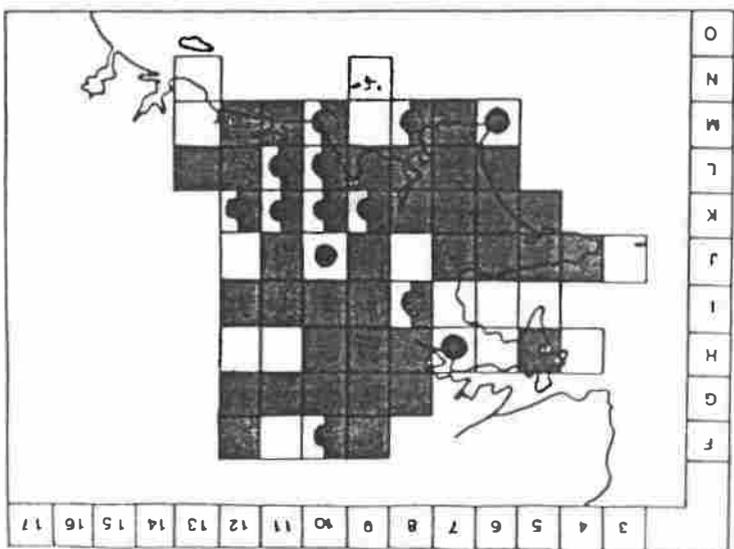
Espèce: Mésange noire (Parus ater)



Espace: Mésange charbonnière (Parus major)

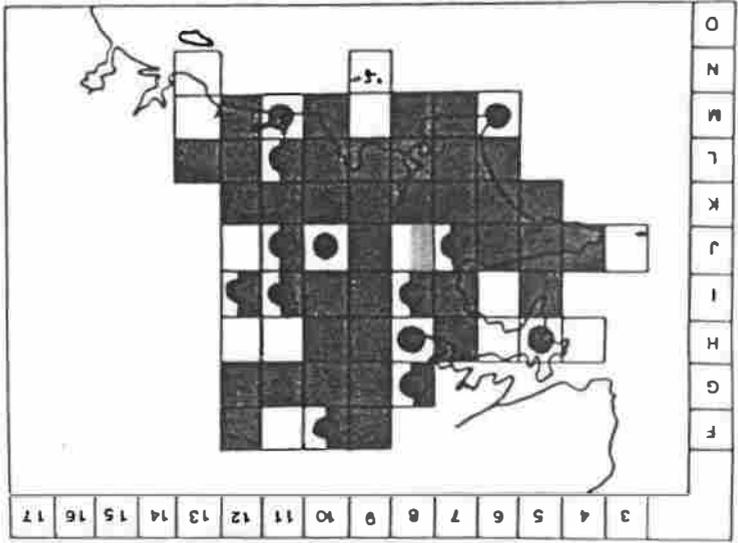


Espace: Mésange bleue (Parus caeruleus)

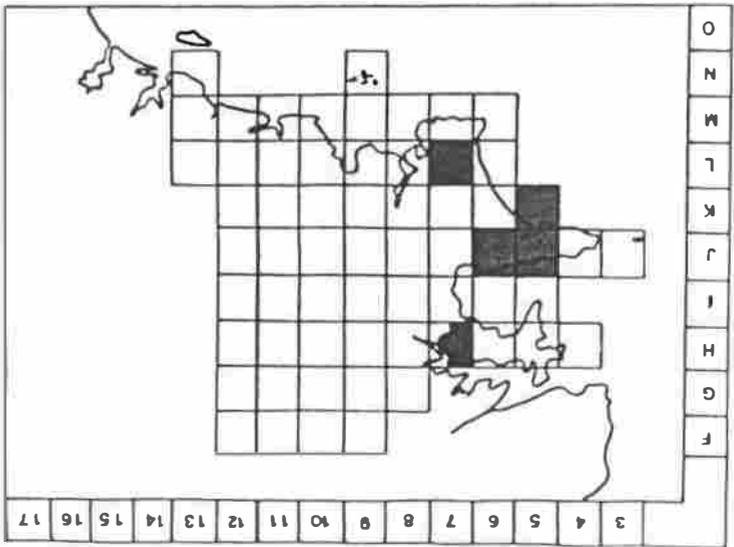




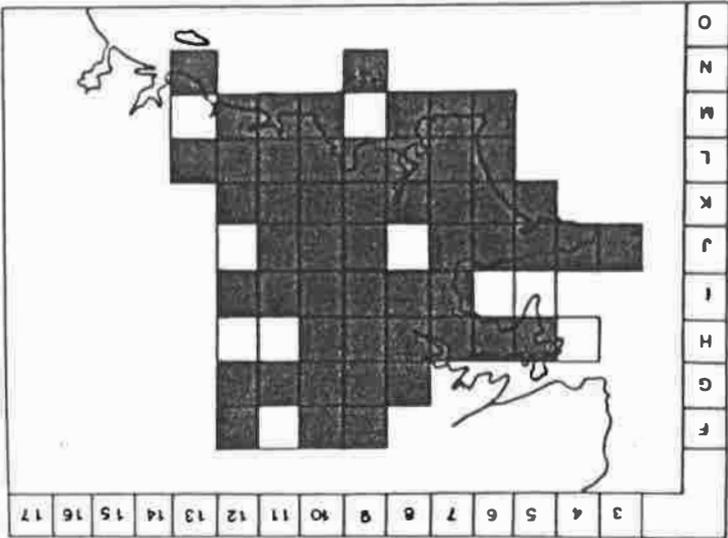
Especie: Corneille noire (Corvus corone)



Especie: Corbeau freux (Corvus frugilegus)

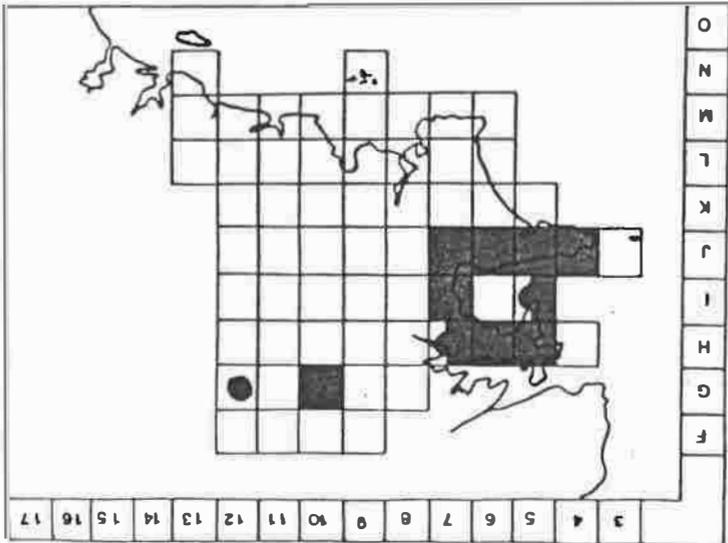


Especie: Etourneau (Sturnus vulgaris)

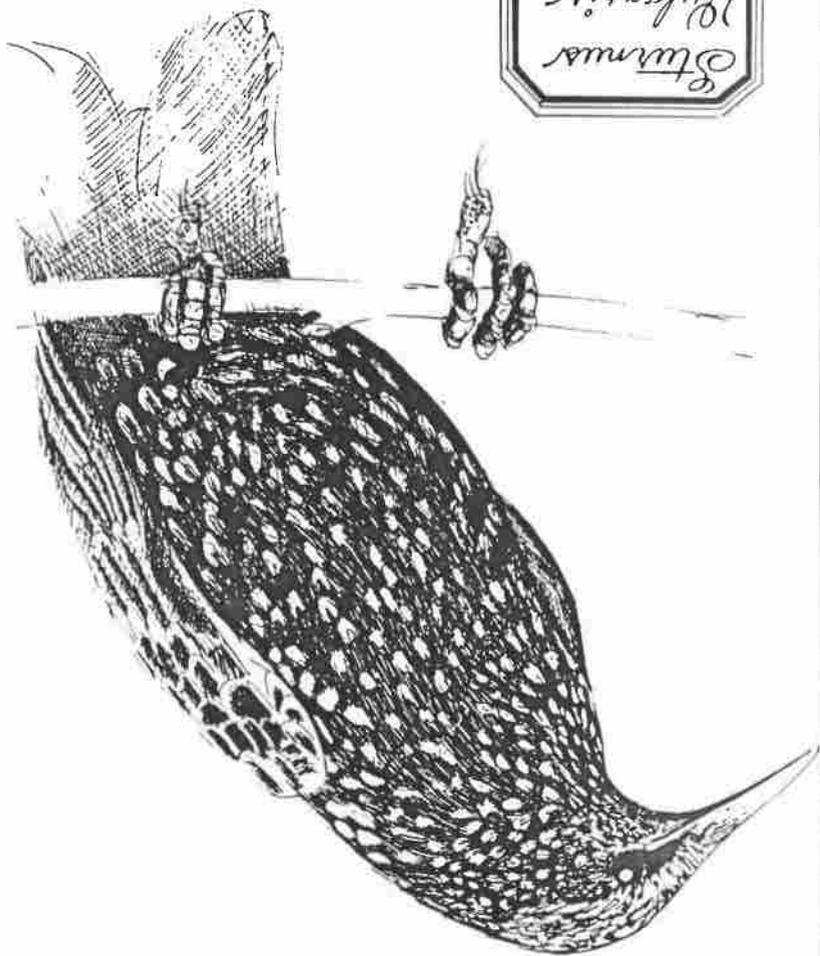


Prospecter les carrières.

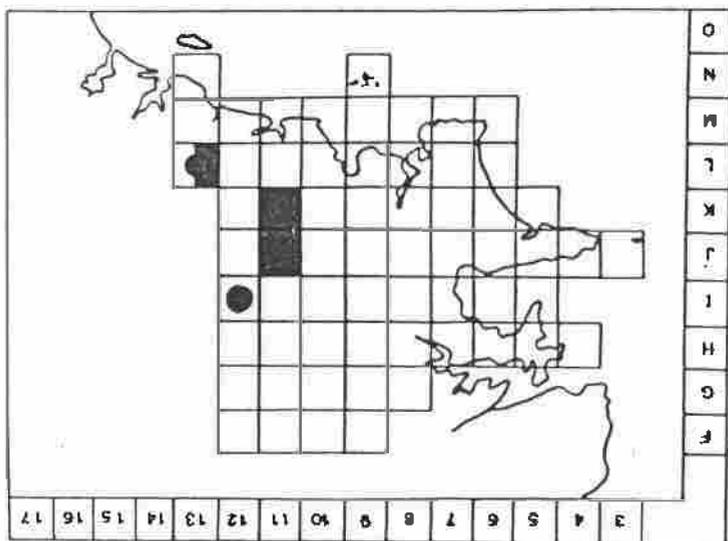
Especie: Grand corbeau (Corvus corax)



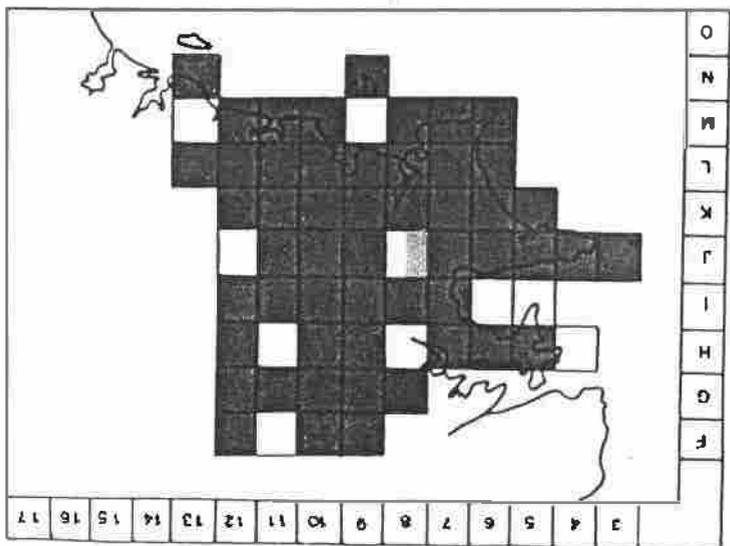
*Stimma  
Vulgaria*



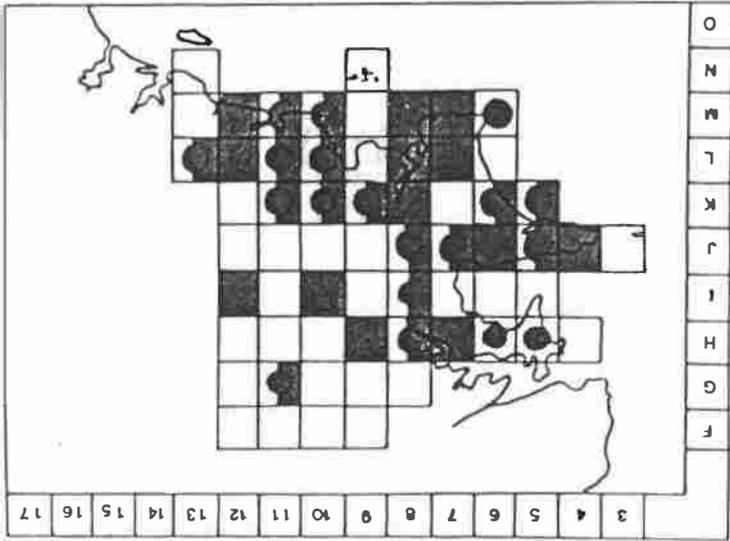
Especie: Molnau friduet (Passer montanus)



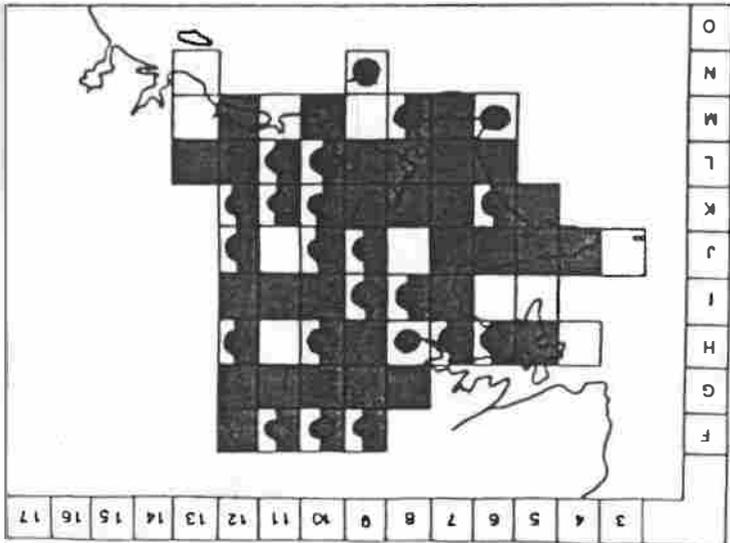
Especie: Molnau domestique (Passer domesticus)



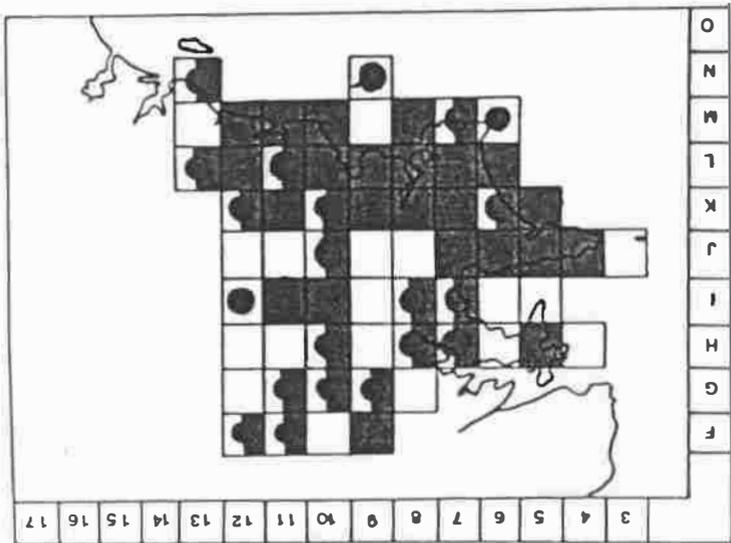
Especie: Serin cini (Serinus berinus)



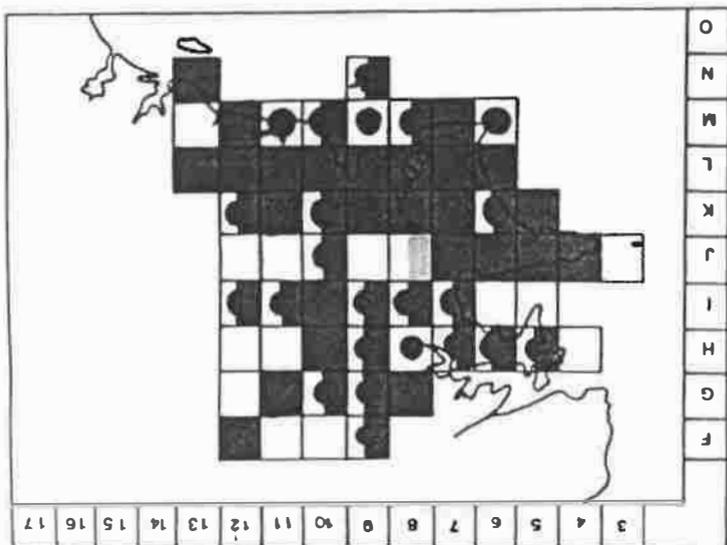
Especie: Pinson des arbres (Fringilla coelebs)



Especie: Chardonneret (*Carduelis carduelis*)



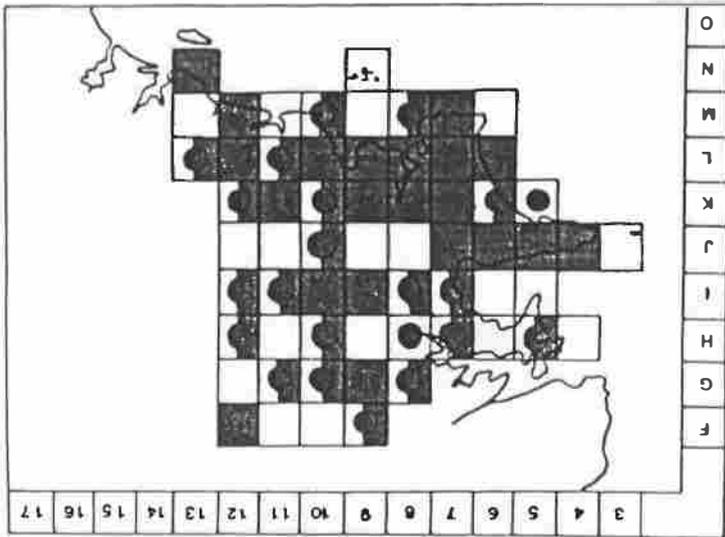
Especie: Verdier (*Carduelis chloris*)



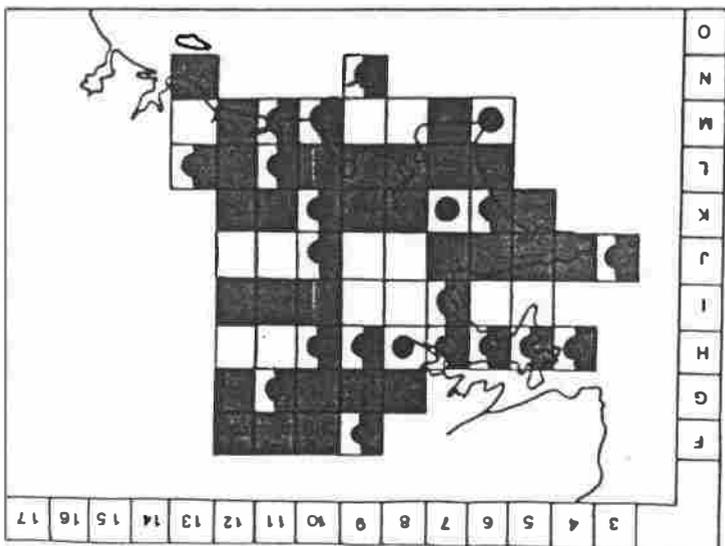


*Carduelis*  
*Carduelis*

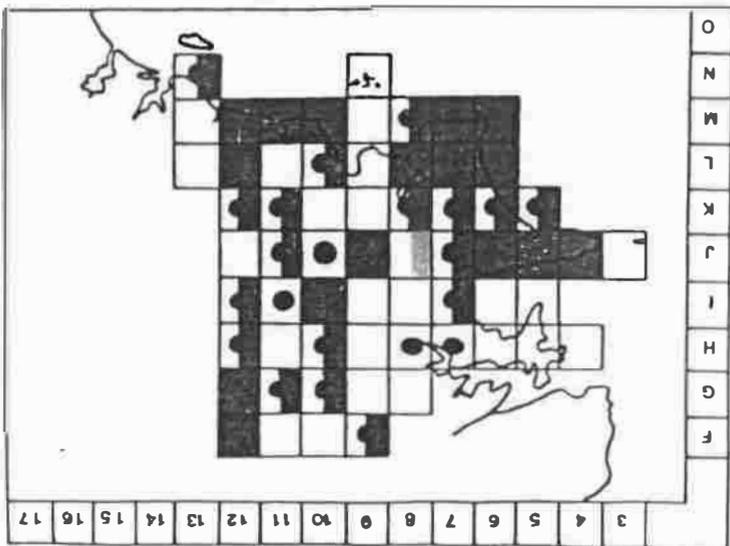
Espece: Bouvreuil (Pyrrhula pyrrhula)



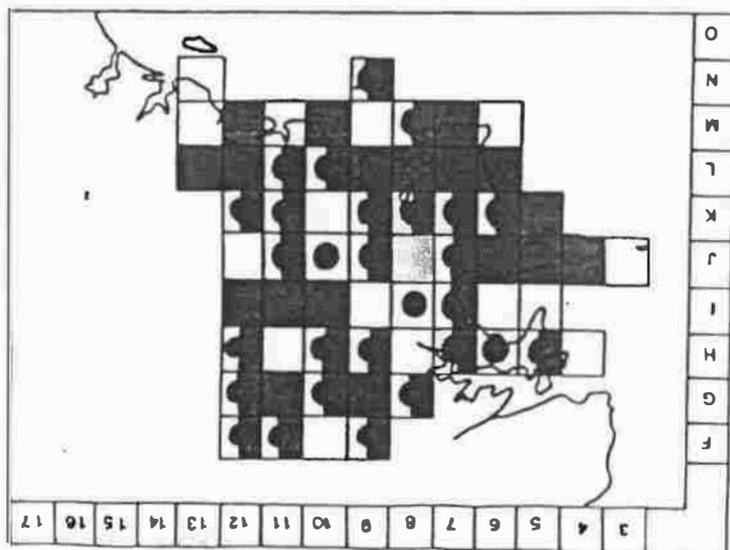
Espece: Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina)



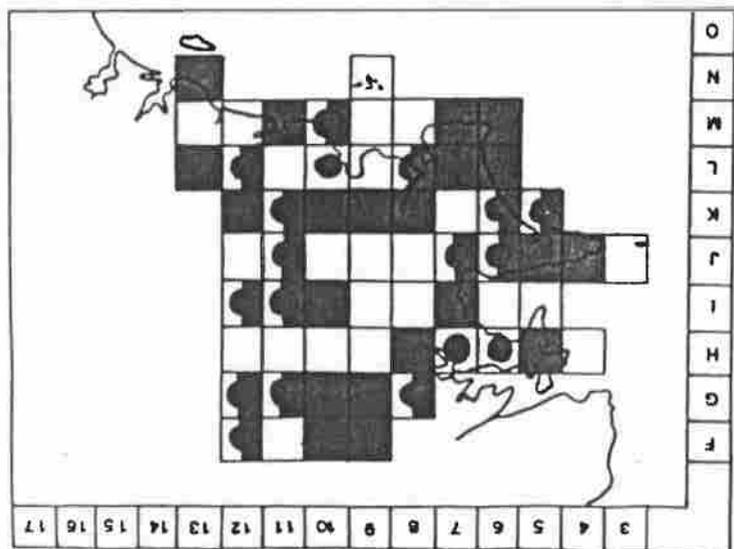
Espèce: Hruant zizi (Emberiza cirius)



Espèce: Bruant jaune (Emberiza citrinella)



Espece: Bruant des roseaux (Emberiza schoeniclus)



Compléter la prospection, en particulier dans l'intérieur en milieu ouvert (grandes parcelles entourées de haies basses avec ou sans talus).

Especes: Bruant proyer (Emberiza calandra)

